

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

221^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 et, locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le chancelier allemand à la présidence de la République

Surprise à Bonn

M. Adenauer explique que sa décision est «réfléchie et juste»

La politique étrangère de la République fédérale ne changera pas d'un iota

BONN, 8 (D.P.A.). — Dans un discours radiodiffusé retransmis par tous les émetteurs d'Allemagne occidentale, le chancelier Adenauer a expliqué sa décision d'être candidat à la présidence de la République. Cette décision, a-t-il dit, a été sans doute prise rapidement, mais elle est «mûrement réfléchie et juste».

Le chancelier, qui a 83 ans, a invité la population de la République fédérale à ne pas considérer cette décision à la lumière des événements actuels. «Elle est destinée à assurer pendant des années la continuité de notre politique».

M. Adenauer a donné l'assurance que pendant les prochaines années, la politique étrangère du gouvernement «ne changera pas d'un iota». S'adressant «aux pays étrangers qui sont nos amis et à nos amis», il a dit:

«Nous sommes et nous restons de fidèles partenaires de nos partenaires, de fidèles amis de nos amis et de vigilants ennemis de ceux qui s'opposent à nos légitimes revendications de paix, de liberté et de réunification dans la paix et la liberté».

L'importance de la tâche du président de la République

Faisant état de son expérience et de la confiance dont il jouit en Allemagne et à l'étranger, le chancelier a promis d'assumer les fonctions de président de la République conformément à l'importance de ce rôle. Il a dit en appuyant ses mots:

«L'opinion publique allemande, et par conséquent l'opinion internationale, attache trop peu d'importance à la fonction, à la tâche et au travail du président de la République, qui sont bien plus considérables qu'on ne le croit».

Les relations anglo-germaniques

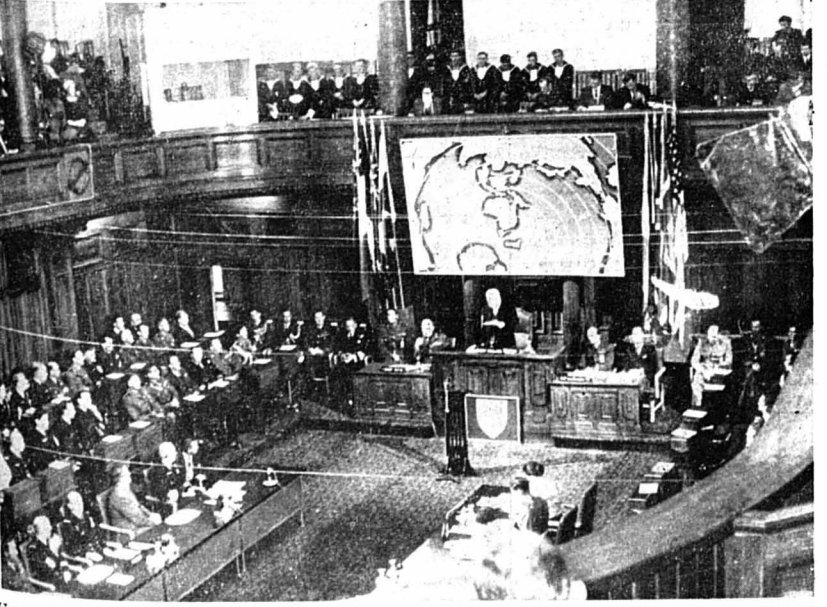
La plus longue partie du discours a été consacrée à des considérations de politique étrangère. Le chancelier a notamment donné son avis sur les relations anglo-germaniques, en qualifiant de «pure fantaisie» tout ce qui a été écrit sur ses rapports personnels avec M. Macmillan. Il a précisé que lors de la dernière visite à Bonn du premier anglais, il l'avait rendu attentif à la «détérioration systématique» de l'état d'esprit en Grande-Bretagne, en déplorant cette évolution. Les destins des deux pays, a dit M. Adenauer, sont inséparables et l'Allemagne évite tout ce qui pourrait favoriser en Grande-Bretagne la mentalité antiallemande.

Faisant allusion à ceux qui reprochent à l'Allemagne de refuser une discussion sur le projet anglais de «zone gelée», il a indiqué que Lon-

Une nouvelle affaire d'espionnage en Suisse

BERNE, 8. — Le département fédéral de justice et police communie: Des enquêtes de police menées depuis un certain temps déjà ont révélé qu'un ressortissant polonais s'est rendu coupable d'espionnage en Suisse. Cette affaire a été déferée aux autorités vaudoises pour instruction et jugement. En corrélation avec ce qui précède, un fonctionnaire subalterne de l'ambassade de Pologne à Berne a reçu l'ordre de quitter la Suisse dans les 48 heures; il y a donné suite.

Le Conseil de l'Otase au travail



Une séance du Conseil des ministres de l'Otase (Organisation du traité de l'Asie du sud-est) s'est déroulée hier après-midi (notre photo) à Wellington. A l'issue de cette séance, M. Walter Nash, premier ministre de Nouvelle-Zélande et président de la conférence, a déclaré que les exposés des délégués sur la situation politique, économique et sociale de leurs pays étaient très encourageants et montraient la grande solidarité existant parmi les pays membres de l'Otase.

Deux heureux acteurs à Hollywood



Voici les deux acteurs qui ont reçu les Oscars de la meilleure interprétation masculine et féminine, pour l'année 1958. Il s'agit de David Niven, récompensé pour son rôle dans le film «Tables séparées» et de Susan Hayward pour son interprétation du film «Je veux vivre».

Drame sans précédent au Vatican

Le commandant de la garde suisse victime d'un attentat

Attaqué par un ancien garde renvoyé l'automne dernier, il n'est heureusement que légèrement blessé

CITÉ DU VATICAN, 8 (A.F.P.). — Un ancien garde pontifical a fait feu mercredi sur le commandant de la garde suisse, le colonel Robert Nunlist, le blessant, puis il a dirigé l'arme contre lui-même, se blessant également.

Ce drame a fait hier l'objet du communiqué officiel suivant: Le commandant de la garde suisse pontificale fait savoir qu'aujourd'hui vers 14 heures, un ancien garde suisse a tiré deux coups de pistolet contre le commandant en le blessant non gravement.

L'ex-garde insistait pour être repris en service après avoir été mis en congé à la suite d'un jugement sanitaire révélant un syndrome de forme épileptique consécutif à un traumatisme de la boîte crânienne.

Un jeune Argovien
L'auteur de l'attentat est Adolph Ruecker, jeune homme âgé de 25 ans, d'origine argovienne. Il avait été mis en congé en octobre dernier, avant l'ouverture du conclave.

(Lire la suite en 15^{me} page)

Un gouvernement rebelle aurait été formé au Tibet

Il aurait demandé à l'Inde d'offrir sa médiation pour un cessez-le-feu

CALCUTTA, 8 (A.F.P.). — Un gouvernement provisoire formé d'éléments militaires hostiles au panchen lama et dirigé par Cho Kha-soum et Andu Gompou aurait été formé au Tibet, selon des informations parvenues à Darjeeling.

Un manifeste publié par les forces rebelles qualifie d'«anormale» la vie sous le régime du panchen lama et accuse les Chinois de semer le chaos dans l'économie tibétaine, notamment en confisquant les stocks de grains et les réserves d'or et d'argent accumulées depuis des centaines d'années.

Le plan des communistes, ajoute le manifeste, est de désintégrer et de coloniser le Tibet, notamment en y installant un grand nombre de Chinois — cinq millions dans la province d'Am-



Entouré d'un fort cordon de policiers, un soldat de l'armée chinoise lit la proclamation annonçant à la population de Lhassa la prise de pouvoir par les communistes. On sait que le panchen lama a été installé par les Chinois à la tête de l'Etat tibétain et qu'il a fait son entrée officielle dans la capitale dimanche dernier. Au fond de notre photo, on reconnaît le Potala, le palais du dalai-lama.

do, quatre millions dans d'autres régions. Le manifeste fait appel au gouvernement indien en lui demandant de reconnaître le gouvernement provisoire tibétain et d'offrir sa médiation pour un cessez-le-feu au Tibet.

Ponts et routes sautent

LA NOUVELLE-DELHI, 8 (A.F.P.). — Citant une «source autorisée», l'«Hindustan Times» écrit que des combats sévères se déroulent actuellement dans la province de Kham. Les espoirs chinois d'écraser le soulèvement khampa ont été déçus, commente le journal, car les révoltés, au cours des 15 derniers jours, ont fait sauter sept ponts sur la route qui relie la Chine à Lhassa. Des sections de routes ont été coupées et des escouades chinoises mises en déroute.

LIRE AUJOURD'HUI:

- Page 4: TOUS LES SPORTS REVUE ECONOMIQUE
- Page 11: Les Neuchâtelois à travers le monde.
- Page 13: LA VIE NATIONALE
- Echos d'un récent congrès politique.

Tous les postes de radio ont été confisqués

Les autorités communistes chinoises ont confisqué tous les postes récepteurs de Lhassa. En guise d'explication, elles ont déclaré vouloir instituer un dispositif plus «démocratique» en dotant des centres communautaires de postes de radio en vue d'une écoute collective. Mais il est manifeste que le but véritable de cette mesure est d'empêcher les Tibétains d'avoir des nouvelles du dalai-lama. Et pour plus de sûreté, les Chinois brûlent toutes les émissions de la radio indienne.

khampas et favorise leur action. Il souligne enfin que le fait que les Chinois aient employé même des moines pour des travaux de construction a provoqué la fureur de la population.

(Lire la suite en 15^{me} page)

M. Chalandon définit la position de l'U.N.R. et expose son programme

Fidèle au général de Gaulle dans tous les domaines, l'Union pour la nouvelle République a pour objectif principal le renouvellement fondamental des structures françaises

De notre correspondant de Paris par téléphone: Trente-huit ans, marié, trois enfants, la taille de guêpe d'un sous-lieutenant de cavalerie, M. Albin Chalandon, secrétaire général de l'Union nationale pour la nouvelle République (U.N.R.), technicien averti des problèmes économiques, a pris hier contact avec les représentants accrédités de la presse étrangère à Paris.

Qu'est-ce que l'U.N.R., quel est son programme, quels sont ses rapports avec le général de Gaulle? Autant de questions auxquelles l'orateur a répondu avec beaucoup d'aisance.

Un parti de mouvement, profondément libéral

Première précision: «L'U.N.R. est un parti nouveau qui veut faire appel à des hommes nouveaux. Elle n'est pas un parti classique au sens où on l'entend dans le vocabulaire politique habituel, mais un parti de mouvement profondément libéral. Eloignée de l'extrême-gauche communiste, elle n'est en aucune façon sensible à l'attraction des droites, bien au contraire, et forte du consentement de Français de toutes nuances qui ont répondu au référen-

dum constitutionnel «elle entend se définir comme la négation d'un parti conservateur».

Ce qu'elle est? Selon M. Chalandon, c'est avant tout un parti de gouvernement «et cela parce qu'en raison même de l'importance numérique de sa représentation à l'Assemblée nationale, nulle majorité gouvernementale ne saurait se concevoir sans elle».

L'action de l'U.N.R. s'inscrit dans une ligne clairement arrêtée: celle de la fidélité au général de Gaulle. L'objectif fondamental reste celui défini par le président de la République, qui est un renouvellement fondamental des structures françaises. Comment?

M.-G. G.

(Lire la suite en 15^{me} page)

Une lettre de l'auteur de la «Révolution algérienne»

Notre rédaction a reçu la lettre que voici de M. Ch.-H. Favrod, journaliste à Lausanne:

Un de vos collaborateurs me met au pilori. Il a ses opinions bien arrêtées. J'ai les miennes. Libre à nous!

Je ne puis admettre pourtant qu'un journal suisse d'information générale propage une insinuation d'origine étrangère et partisane, en répétant que mon livre, La Révolution algérienne, paru chez Plon, «serait une pure et simple compilation de deux ouvrages publiés par deux membres du F.L.N.: La République algérienne de M. Ferhat Abbas, et El Bagair de M. Tewfik El Madani». Je tiens à préciser que je n'ai lu ni l'un ni l'autre. Le second est d'ailleurs en arabe, et on me fait grand honneur en me prêtant l'habitude de cette langue difficile!

Eu égard au ton discourtois et passionné de votre collaborateur, j'estime inutile d'engager une controverse avec lui et de développer mes arguments. Je dois néanmoins relever que votre collaborateur passe les bornes de la critique normale d'un ouvrage par voie de presse. En écrivant que La Révolution algérienne «n'ose pas se présenter comme le Livre Blanc du F.L.N.» et que «la signature d'un citoyen suisse accréditait mieux auprès du public de langue française (sic), que celles de MM. Ferhat Abbas et Tewfik El Madani», votre collaborateur laisse entendre que je ne suis qu'un homme de paille, un journaliste inféodé, pour ne pas dire vendu

au F.L.N. Au demeurant, votre collaborateur n'hésite pas à affirmer que j'ai dénoncé «une fois de plus mon inféodation au F.L.N.».

Je m'estime gravement atteint dans mon honneur et je fais toutes réserves sur les terrains tant pénal que civil. Je vous prie de bien vouloir publier la présente lettre à la même place et en mêmes caractères que le texte que j'estime diffamatoire au sens de l'article 173 du Code pénal.

Charles-Henri FAVROD.

La réponse de notre collaborateur Eddy Bauer

M. Charles-Henri Favrod n'admet pas que nous «propagions» l'opinion portée sur son volume par M. Jean Brune dans un récent numéro de l'hebdomadaire «La Nation française». Il était pourtant intéressant d'amener dans ce débat l'avis porté sur son livre par une personnalité ordinairement bien renseignée sur les problèmes d'Afrique du Nord.

Nous enregistrons, toutefois, le démenti qu'il nous oppose concernant l'inspiration de la «Révolution algérienne», en espérant qu'il aura fait de même vis-à-vis de l'hebdomadaire parisien susmentionné, en vertu de son droit de réponse. Remarquons, au surplus, que quand il nous reproche d'invoquer contre lui des «insinuations d'origine étrangère», c'est bien lui qui s'est immiscé dans un problème qui n'avait rien d'helvétique. Concer-

nant les opinions «partisanes» que l'auteur de cette lettre impute à la «Nation française», le lecteur admettra comme nous, qu'il est assez naturel qu'un journal français soit plutôt partisan de la France.

Quant au reste et quant au fond de notre compte rendu, nous l'attendons de pied ferme. Son livre, effectivement, n'est rien d'autre que la mise en œuvre des thèses du F.L.N., présentées sans critique. Nous n'avons pas écrit pour tout cela que M. Charles-Henri Favrod fut «l'homme de paille» du prétendu gouvernement provisoire algérien, car nous savons ce que les mots veulent dire, mais qu'il lui soit intellectuellement et spirituellement inféodé, ses affirmations comme ses silences le démontrent éloquentement, et nous n'hésiterons pas à en faire la preuve devant qui de droit.

M. Charles-Henri Favrod se prétend atteint dans son honneur. En réalité, nous n'en avons qu'à son jugement, et nous ne croyons pas dans la mention de ses erreurs et de ses omissions, avoir mis plus de passion et moins de courtoisie qu'il n'en a déployé en commentant l'œuvre de l'administration et du colon français en Algérie. Là-dessus, son livre nous armera de plus d'arguments que nous n'en saurions déployer aujourd'hui. Et nous y joindrons, le cas échéant, une ample collection de documents photographiques illustrant les exploits de ceux dont il se fait l'apologiste.

Eddy BAUER.

AVIS OFFICIELS



Permis de construction
Demande de MM. Pierre Audétat, Yves Deschenaux, Georges Maspoli et Eric Monnier de construire 4 maisons familiales au chemin des Rouillères, sur l'article 205 du cadastre de la Coudre.

Mise à ban

La Société Immobilière Faubourg de l'Hôpital S.A. à Neuchâtel, met à ban:
a) les emplacements de parages de voitures faisant partie de l'article 8448 du cadastre de Neuchâtel, situé à l'est de ses bâtiments et domaniaux sur le passage Maximilien-de-Meuron.

MAISON DE CAMPAGNE

avec 4500 m2 de terrain clôturé. Adresser offres écrites à E.G. 6724, au bureau de la Feuille d'avis.

BAUX A LOYER

à vendre, à Yverdon, à 5 minutes à pied du plein centre de la ville, gyrobus à proximité.

belle villa de 3 appartements avec 1000 m2 de terrain

2 de 3 pièces, hall, cuisine, bains, 1 de 3 pièces, cuisine, bains, balcons, caves, galetas, grand jardin. Prix très avantageux; pour traiter, Fr. 25,000.- à 30,000.- suffisent. Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 632 19.

VILLA NEUVE

6 pièces et garage, vue étendue; pour traiter, Fr. 25,000.-. Adresser offres écrites à L. V. 6811 au bureau de la Feuille d'avis.

VILLA

comprenant 1 appartement de 6 chambres et 1 de 2 chambres; jardin. Faire offres sous chiffres T. B. 6819 au bureau de la Feuille d'avis.

Terrain à bâtir

pour construction d'une villa et d'un immeuble locatif serait acheté à Neuchâtel. Faire offres sous chiffres AS 62,723 N aux Annonces Suisses S. A. «ASSA», Neuchâtel.

IMMEUBLES

Faire offres complètes et détaillées à M. Gilbert Payot, avocat et notaire, à Neuchâtel.

A LOUER

A LOUER dans immeuble en construction, sur passage fréquenté.

LOCAUX de 450 m2 environ

(rez-de-chaussée) Aménagement au gré du preneur. Disponibles fin 1959. S'adresser à l'ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

SÉJOUR D'ÉTÉ

La maison d'été du domaine de

LA DAME (Chaumont)

est à louer pour la saison 1959. Dix chambres meublées. Electricité. Téléphone à proximité. S'adresser à l'ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

GARAGE

A louer pour le 1er mai, à la Coudre, Tél. 5 44 79.

GARAGES

pour voitures, éclairés, chauffés et avec eau courante dans chaque garage. S'adresser à M. Jean Muhlematter, Cortaillod. Tél. 6 44 22 - 6 41 85.



Assurance des bâtiments

La contribution d'assurance des bâtiments, due pour 1959, est payable dès ce jour à la Caisse communale d'Auvornier jusqu'au 31 mai 1959. La contribution est la même que l'année dernière.

En cas de paiement au compte de chèques postaux de la commune No IV 208, les propriétaires sont invités à adresser leur police d'assurance au bureau communal pour l'acquit de la prime. Auvornier, le 25 mars 1959. Conseil communal.

IMMEUBLES

BON PLACEMENT Villa-bungalow, 3 pièces, salle de bains, cuisine, garage, galetas, chauffage central. Fr. 35,000.- sans garage, dimensions inférieures. Fr. 30,000.-

5 pièces, salle de bains, cuisine, cave, chauffage central. Fr. 52,000.- Constructions soignées. Adresser offres écrites à V. D. 6821 au bureau de la Feuille d'avis.

Terrains à bâtir à vendre à BEVAIX

Belle situation à proximité de la gare, 8000 m2 en un ou plusieurs lots. Toutes facilités pour la construction. Convient spécialement pour villas familiales ou à 2 ou 3 logements. - Agence romande immobilière, place Pury 1, Neuchâtel.

MAISON DE CAMPAGNE

avec 4500 m2 de terrain clôturé. Adresser offres écrites à E.G. 6724, au bureau de la Feuille d'avis.

BAUX A LOYER

à vendre, à Yverdon, à 5 minutes à pied du plein centre de la ville, gyrobus à proximité.

belle villa de 3 appartements avec 1000 m2 de terrain

2 de 3 pièces, hall, cuisine, bains, 1 de 3 pièces, cuisine, bains, balcons, caves, galetas, grand jardin. Prix très avantageux; pour traiter, Fr. 25,000.- à 30,000.- suffisent. Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 632 19.

VILLA NEUVE

6 pièces et garage, vue étendue; pour traiter, Fr. 25,000.-. Adresser offres écrites à L. V. 6811 au bureau de la Feuille d'avis.

VILLA

comprenant 1 appartement de 6 chambres et 1 de 2 chambres; jardin. Faire offres sous chiffres T. B. 6819 au bureau de la Feuille d'avis.

Terrain à bâtir

pour construction d'une villa et d'un immeuble locatif serait acheté à Neuchâtel. Faire offres sous chiffres AS 62,723 N aux Annonces Suisses S. A. «ASSA», Neuchâtel.

IMMEUBLES

Faire offres complètes et détaillées à M. Gilbert Payot, avocat et notaire, à Neuchâtel.

A LOUER

A LOUER dans immeuble en construction, sur passage fréquenté.

LOCAUX de 450 m2 environ

(rez-de-chaussée) Aménagement au gré du preneur. Disponibles fin 1959. S'adresser à l'ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

SÉJOUR D'ÉTÉ

La maison d'été du domaine de

LA DAME (Chaumont)

est à louer pour la saison 1959. Dix chambres meublées. Electricité. Téléphone à proximité. S'adresser à l'ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

GARAGE

A louer pour le 1er mai, à la Coudre, Tél. 5 44 79.

GARAGES

pour voitures, éclairés, chauffés et avec eau courante dans chaque garage. S'adresser à M. Jean Muhlematter, Cortaillod. Tél. 6 44 22 - 6 41 85.

A LOUER à SAINT-BLAISE pour l'automne 1959 et printemps 1960, un certain nombre d'appartements de 3 et 4 chambres ainsi que des garages. Logements spacieux et bien distribués, tout confort, prix des loyers avantageux. Ecrire sous chiffres P. 3348 J., à Publicitas, Neuchâtel.

DEUX PIÈCES

A louer à la Coudre (à 1 minute du tram) appartement de cuisine, bains, garage, vue, tranquillité, meublé ou non. Chauffage général. Adresser offres écrites à F. M. 6813 au bureau de la Feuille d'avis.

appartement

de 3 chambres, cuisine, salle de bains et terrasse. Fr. 150.- par mois. S'adresser à M. Pierre Ruedin, café du Lion d'Or, Marin.

Famille de Neuchâtel offre

chambre et pension

à jeunes filles aux études. Chambre ensoleillée à 1 ou 2 lits. Eau courante chaude et froide, chauffage central. Mme G. Luder, Parc 121, tél. 5 66 32.

CHAMBRES

Très belle chambre, vue, soleil, bains. Tél. 5 87 04.

CHÉZARD

A louer chambre meublée, chauffée, avec cabinet de toilette, dans maison neuve. J. Maurer, tél. 7 17 89.

MAISON DE CAMPAGNE

avec 4500 m2 de terrain clôturé. Adresser offres écrites à E.G. 6724, au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

à personne soignée et sérieuse, 2 petites chambres meublées, chauffées, contiguës et indépendantes, centre-lac. Part à la salle de bains et à la cuisine. Téléphonez au No 5 19 84. A la même adresse, à vendre un piano à queue.

CHALET

dans le Jura neuchâtelois ou vaudois, du 25 juillet au 3 août, pour 5 personnes, dont 3 enfants. - Téléphonez au 5 61 91.

CHALET

On cherche à Neuchâtel ou aux environs salon de coiffure pour messieurs. Eventuellement magasin pouvant être installé. Offres sous chiffres AS 15 109 N aux Annonces Suisses S. A., Bienne.

CHALET

On cherche à louer maison familiale d'ancienne construction, de 4 ou 5 chambres, dégagée, avec un peu de terrain attenant, à proximité d'une école secondaire. Appartement correspondant dans maison de deux ou plusieurs familles entrerait aussi en ligne de compte. Références à disposition. S'adresser par tél. au No (031) 63 40 41 ou sous chiffres H 5180 Y à Publicitas, Berne.

OFFRES D'EMPLOIS

COLLABORATEUR (TRICE)

pour magasin de musique est cherché(e) avec apport, situation d'avenir - capital nécessaire 25.000 fr. garanti par le commerce 100 % - conditions très intéressantes et sérieuses. S'adresser à Extension commerciale, Colombier (NE).

UNE CHAMBRE

de 2 pièces, tout confort, région Fontaine-André. Tél. 5 75 84 après 18 h. 15.

UNE CHAMBRE

modeste et cuisinette, meublées. - S'adresser à l'Etude Jeanneret & Sohier, Moles 10, Neuchâtel, tél. 5 11 32.

OUVRIÈRES

pour le taillage de pignons. Eventuellement, mise au courant. Travail bien rétribué. Semaine de 5 jours. Pressant.

A LOUER à SAINT-BLAISE pour l'automne 1959 et printemps 1960, un certain nombre d'appartements de 3 et 4 chambres ainsi que des garages. Logements spacieux et bien distribués, tout confort, prix des loyers avantageux. Ecrire sous chiffres P. 3348 J., à Publicitas, Neuchâtel.

PENSIONS

Personne âgée trouverait bon accueil dans pension à 5 minutes du centre (trolleybus). Vie de famille, belle situation. - Adresser offres écrites à S. A. 6817 au bureau de la Feuille d'avis.

100 à 300 francs

sans quitter votre emploi actuel. Nous cherchons dépositaires-revendeurs dans chaque localité pour produits régulièrement demandés. - Ecrire sous chiffres P. 2722 N., à Publicitas, Neuchâtel.

petit appartement

CHAMBRE ET CUISINE. Ecrire sous chiffres D.F. 6594, au bureau de la Feuille d'avis.

appartement

modeste de deux chambres et cuisine à Neuchâtel ou aux environs. Demander l'adresse du No 6816 au bureau de la Feuille d'avis.

appartement

de 3 à 4 pièces à Neuchâtel ou environs, pour date à convenir. Adresser offres écrites à V. C. 6820 au bureau de la Feuille d'avis.

appartement

d'une chambre et cuisine, non meublé, quartier Université - Mésadière. - Adresser offres écrites à H. P. 6807 au bureau de la Feuille d'avis.

PERSONNE

propre et de toute confiance. Conditions et date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites à J. N. 6729 au bureau de la Feuille d'avis.

employé (e)

pour le contrôle permanent de l'inventaire des fournitures et leur acheminement dans la fabrication. Place stable et intéressante. Semaine de 5 jours. Adresser offres écrites à X. A. 6768 au bureau de la Feuille d'avis.

employée de lingerie

Place à l'année. Faire offres sous chiffres P 2883 N à Publicitas, Neuchâtel.

Horlogers complets

Retoucheuses Metteuses en marche Remonteuses de finissages Employée de bureau

sont recherchés pour travail en atelier. Faire offres à Albert Kuenzi, horlogerie, Saint-Blaise (NE).

Importante manufacture d'horlogerie cherche pour son département d'outillage 1 faiseur d'étampes connaissant les étampes pour pièces acier, ainsi que les étampes de rectification des ébauches. Faire offres sous chiffres P. 10019 J., à Publicitas, Saint-Imier.

UNE SECRÉTAIRE

Fabrique d'horlogerie cherche pouvant correspondre en français, allemand, anglais (de langue maternelle française ou allemande). Place stable, bien rétribuée. Semaine de 40 heures. Courtes offres sans curriculum vitae sous chiffres U 10606 à Publicitas S. A., Granges/SO.

JEUNE VENDEUSE

de confiance est demandée dans boulangerie-pâtisserie. Entrée le 15 mai, éventuellement le 1er juin. Faire offres à la boulangerie-pâtisserie Edouard Jacot, Grand-Rue 42, le Locle, tél. (039) 5 45 69.

vendeuse qualifiée

Place stable. Adresser les offres manuscrites détaillées, avec certificats et références, à la direction. Ne se présenter que sur rendez-vous.

I MONTEUR D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

ou personne spécialisée en électrochimie pour travaux divers dans notre laboratoire électronique. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, ou se présenter à Favag S. A., Neuchâtel.

Employée de maison

Dame seule cherche personne de confiance dans la trentaine, pour faire les travaux d'un ménage soigné. Place stable et bien rétribuée. S'adresser à Mme Pierrehumbert, rue des Envers 13, le Locle.

PERSONNE

propre et de toute confiance. Conditions et date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites à J. N. 6729 au bureau de la Feuille d'avis.

employé (e)

pour le contrôle permanent de l'inventaire des fournitures et leur acheminement dans la fabrication. Place stable et intéressante. Semaine de 5 jours. Adresser offres écrites à X. A. 6768 au bureau de la Feuille d'avis.

employée de lingerie

Place à l'année. Faire offres sous chiffres P 2883 N à Publicitas, Neuchâtel.

Horlogers complets

Retoucheuses Metteuses en marche Remonteuses de finissages Employée de bureau

sont recherchés pour travail en atelier. Faire offres à Albert Kuenzi, horlogerie, Saint-Blaise (NE).

Nous cherchons pour notre fils de quinze ans qui aimerait terminer l'école en Suisse française, une PLACE dans famille, échange éventuel. Egli, Biderstrasse 39, Berne, tél. (031) 65 56 69.

EMPLOYÉE DE BUREAU

Jeune fille, Suisse allemande, possédant diplôme de l'Ecole de commerce, cherche place comme

VENDEUSE DIPLÔMÉE

cherche place dans magasin de denrées alimentaires. Entrée: 1er mai 1959. Offres à adresser à l'Inspectorat de la direction des œuvres sociales, Herrengasse 22, Berne.

d'employé de bureau

pour le 1er mai, à Neuchâtel ou dans la région, pour se perfectionner en français. - Adresser offres écrites à L. R. 6756 au bureau de la Feuille d'avis.

sténodactylographe

Offres sous chiffres P. V. 6760 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 17 ans, intelligente avec connaissances de cuisine, cherche place pour le 1er mai ou date à convenir, dans ménage ou pour garder les enfants. Vie de famille demandée. Gages 160 fr. Rositta Dirwächter chez famille Bány, Schuhhandlung, Zofingue.

Jeune coiffeur

pour messieurs cherche place à Neuchâtel ou aux environs, pour apprendre le français. Entrée 1er mai 1959. Offres à Markus Robichon, Stacherholzstrasse 29, Arbon (TG).

JOURNÉES

de ménage. Demander l'adresse du No 6818 au bureau de la Feuille d'avis.

Aide-mécanicien

de précision. Jeune homme de 18 ans, ayant 2 ans de pratique, cherche place. - Adresser offres écrites à X. F. 6823 au bureau de la Feuille d'avis.

SERRURIER-SOUDEUR

de 26 ans, Suisse allemand, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Ecrire sous chiffres P V 8243 L à Publicitas, Lausanne.

COMMERÇANT

de 24 ans cherche place pour se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres SA 8168 A aux Annonces Suisses S. A. «ASSA», Aarau.

AVIS

à la population de Serrières Vendredi 10 avril 1959, à 20 h. 15, au cercle Causerie par M. Fernand Martin conseiller communal

Les réalisations et les projets des autorités pour le développement de Serrières

Invitation cordiale à chacun Le comité du cercle.

MONTECATINI TERME

(PRÈS DE FLORENCE) HOTEL TETTuccio 1re cat. - Un hôtel de classe à des prix raisonnables

Riccione Adriatico

Hôtel VIENNA TOURING catégorie 1 A PLAZA HOTEL RIZZ catégorie 2 directement au bord de la mer. Prix spéciaux pour mai, juin, septembre.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie et envois de fleurs reçus à l'occasion de leur grand deuil

Monsieur Robert GERBER et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont pris part à leur grand chagrin. Neuchâtel, le 7 avril 1959.

DEM. A ACHETER

On demande à acheter 2 petits fauteuils et 1 table assortie, en très bon état. Tél. 7 65 97.

APPRENTISSAGES

Apprentie coiffeuse est demandée pour date à convenir, par salon de coiffure de la place. Adresser offres écrites à Z. H. 6825 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Egaré jeune CHAT gris tigré, répondant au nom de « Poussy ». Région: Champ-Bougin, Evole, Trois-Portes ou aux alentours. - Prière d'aviser au tél. 5 31 06, contre récompense.

Dr F. BOVET

médecine interne FMH ne reçoit pas aujourd'hui

Nouveautés 1959

Choix complet dans tous les modèles Voitures camping pliables depuis

Fr. 45.-



Nouveau modèle anglais, combiné, démontable

Fr. 239.-

A la maison spécialisée **AU CYGNE** C. Buser, fbg du Lac 1, Neuchâtel

Samedi, dernier jour

LIQUIDATION TOTALE

autorisée par le département de police

Tapis d'Orient - Moquette - Bouclé Rideaux - Linoléums

Nouvelle

BAISSE DE PRIX

Occasions formidables

Spichiger S.A.

Place-d'Armes 6

Neuchâtel

FROMAGE

Vendredi - Samedi
10 et 11 avril 1959

ACTION SPÉCIALE

de

GOUDA

Excellent fromage hollandais tout gras

les 100 g. . . **-.45** Profitez!

PRIX NETS = VOTRE AVANTAGE!

Cervelas, la paire 190 g. **-.70**

Charcuterie assortie (pelée) . . . 100 g. **-.50**

Fromage de porc 100 g. **-.30**

Gendarmes, la paire 95 g. **-.90**

Jambon de devant (sans couenne) . . 100 g. **1.-**

Mayonnaise en verre 145 g. **-.75**

Condiments: Oignons blancs, câpres, cornichons, condiments assortis, sachet en plastique de 80 g. **-.70**

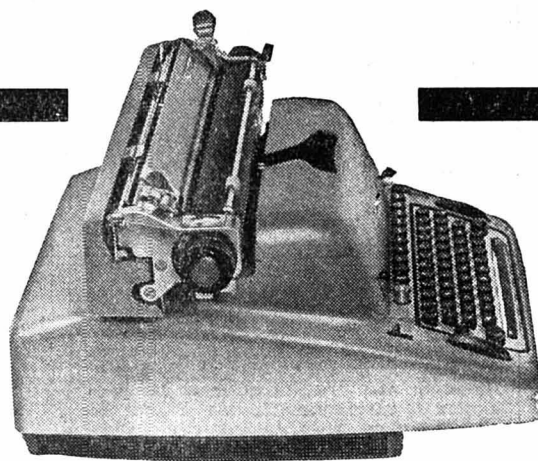
► **CIDRE DOUX** . le litre **-.65** ◀

+ dépôt

MIGROS

olivetti

Une étonnante garantie de sécurité, de rapidité et de haute précision, synthèse de tous les progrès réalisés ces dernières années dans la machine à écrire.



LEXIKON ELETTRICA 80 E

Justement célèbre par ses formes racées et par son mécanisme à grand rendement, la machine à écrire LEXIKON ELETTRICA vous offre tous les avantages d'un travail complètement décontracté: plus de fatigue musculaire des doigts, alignement parfait des caractères, lettres impeccables même aux plus grandes vitesses.

depuis Fr. 1780.-

LEXIKON 80

Depuis Fr. 750.-



Voici la LEXIKON à main, tout aussi complète et nouvelle que la précédente. Dotée d'un nombre élevé de dispositifs qui vous permettent toutes les possibilités, elle est nouvelle par son mécanisme de transmission qui vous assure les plus grandes vitesses avec une frappe souple et légère.

Représentant régional exclusif

RAMSEYER

Spécialiste des agencements de bureaux. Terreaux 1, NEUCHÂTEL. Tél. 51279

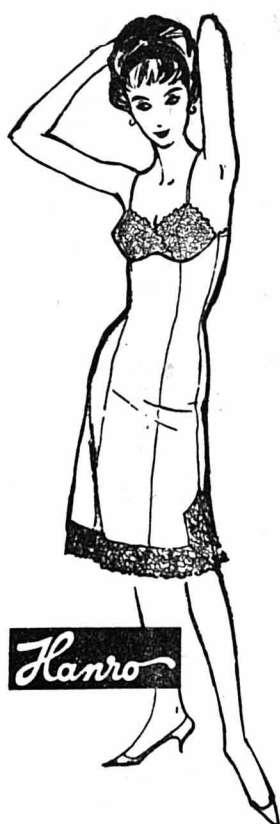
Dans la séduisante lingerie

Nous avons sélectionné pour vous, Mesdames, un choix incomparable en

COMBINAISONS - CHEMISES DE NUIT
BABY-DOLLS, etc.

en nylon, charmeuse et « Minicare », tissu pur coton qui vous enchantera par sa souplesse et son confort.

„**Hanro**”



Combinaison
nylon façon croisée. Se fait en blanc seulement
Tailles 40 à 46

26⁵⁰



Baby-Doll

tissu « Minicare », en blanc, avec broderie de couleur
Tailles 40-44

27⁵⁰



Combinaison

en charmeuse façon croisée ou empire. Existe en blanc, rose, jaune ou noir.

Tailles 40-46 **14⁵⁰**

Taille 48 **16⁵⁰**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL

Anémones

pulsatilles fleuries, 3 fr. les 4. Plantes alpines et vivaces pour rocailles, 70 variétés différentes, 5 fr. les 10. — Jeanmonod, jardin alpin, Provence.

Magnifique **salon de 4 pièces**

moderne, très soigné, à vendre faute de place. Tél. (038) 633 12, de 12 h. à 19 h. 30, et dès 18 h. 30.

A VENDRE

Un téléviseur « Philips », 17 pouces, sensible aux émissions lointaines, cédé à moitié prix.
Un scooter « M.V. » 4 vitesses au pied, cédé à 300 fr.
Un petit char à pont, 80 x 130 cm., mécanique et sabot, cédé à 80 fr. Tél. 751 22, dès 19 h., ou écrire à Henri Droz, Cité Martini 8, Marin.

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

SAVEZ-VOUS

qu'avec un acompte de

100 francs

vous recevrez : **UN MAGNIFIQUE MOBILIER COMPLET**

ou : **LE MEUBLE DE VOS RÊVES**

en écrivant aujourd'hui encore à la maison qui vous offre **Grand choix - Qualité - Longs crédits**

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz, **BULLE (FG)** Tél. 27518
28129



Revue économique

MOTS CROISÉS

FOOTBALL

Le championnat de ligue A

Que d'obstacles sur la route de Young Boys!
(FAN). — Un journal français disait que Young Boys attachait plus d'importance au championnat suisse qu'à la coupe d'Europe des champions, qu'il préférerait rester le premier en Suisse plutôt que le deuxième... à Rome.

Qu'il attache beaucoup d'importance au championnat suisse, cela est certain; mais il n'est pas moins certain qu'il ne considère pas la coupe des champions comme une compétition de moindre importance. Les preuves abondent et si la place ne nous faisait pas autant défaut, il voudrait la peine de s'y attarder, ne serait-ce que pour parler de cas Allemann que Sing fit jouer en réserve contre Servette afin de le préparer avec une rare compétence pour le match d'Amsterdam contre Wisnut Chemnitz.

Young Boys subit de rudes assauts ces temps. Outre ses matches pour la coupe des champions, des matches qui se transformèrent — le deuxième surtout — en batailles homériques, l'équipe bernoise a successivement affronté les finalistes de la coupe. Elle battit Servette à Genève; elle résista à Granges dimanche dernier au Wankdorf. Et à trois jours de son match capital contre Reims, Young Boys s'en ira dans l'extrême-sud du Tessin se heurter à Chiasso qui nourrit encore quelques ambitions. Fort heureusement pour les Bernois, ils possèdent au classement une marge de quatre points qui leur confèrent une certaine sécurité. D'autant plus que leur principal rival, Grasshoppers, ne traverse par une période brillante. Les Zurichois se déplaceront dimanche à Granges; il s'agit d'un match qu'ils n'ont pas gagné d'avance. Un important derby aura lieu à Genève; la bataille sera vive car les deux clubs de la cité de Calvin restent dangereusement menacés de relégation. Lausanne et les Chaux-de-Fondois s'en iront à Zurich. Le premier est attendu par les hommes de Rappan qui risquent de ne rien faire qu'une bouchée; les seconds se heurtent à la lanterne rouge Young Fellows qui, grâce à son énergie, peut les tenir en échec. Un choc viril aura lieu à Bellinzzone où les footballeurs locaux accueillent Bâle. Le programme est complété par le match Lucerne - Lugano qui met en présence deux spécialistes des résultats nuls. Les Lucernois en ont totalisés neuf, soit un de moins que Lugano!

JUDO

Delémont défend samedi la coupe de Neuchâtel

La deuxième édition de la Coupe de Neuchâtel sera organisée samedi prochain par le Judo-Club de notre ville. On se souvient que l'an dernier, la redoutable équipe de Delémont avait gagné le trophée en battant Lausanne lors des finales.

Cette année, les Jurassiens ont à nouveau inscrit une équipe. Mais les Lausannois sont fermement décidés à prendre une revanche. Ils délégueront des judokas chevronnés. Six autres équipes sont annoncées: Fribourg, Bulle, Saint-Aubin, Fleurier et naturellement Neuchâtel. Afin de laisser le plus de places possible aux démonstrations de Tokio Hirano, les organisateurs de ce gala ont prévu de faire disputer un premier éliminatoire le samedi après-midi. Quatre équipes se qualifieront pour les demi-finales.

D'autre part, un tournoi individuel mettra aux prises les meilleures ceintures noires de Suisse romande. Là encore, les éliminatoires se dérouleront l'après-midi. Plusieurs finalistes des championnats suisses se sont inscrits dont Vuilliam (Lausanne) et Fuhrmann (Neuchâtel).

En soirée, le champion japonais Tokio Hirano fera plusieurs démonstrations ainsi qu'un combat en ligne contre 10 adversaires.

R. JI.

Dans le groupe II de troisième ligue

Nombreuses surprises!

Voici les résultats des rencontres disputées au cours de ce dernier week-end: Xamax II - Fontainemelon 2-2; Etoile II - Ticino 1-1; Courtelary - Audax 2-1; Le Locle II - Le Parc 2-0; Floria - Sonvilier 7-1.

La logique a été plusieurs fois bafouée au cours de ce dernier dimanche. Fontainemelon a subi un demi-échec à Serrières contre Xamax II qui se hissa au niveau de son redoutable adversaire. Le leader conserve toutefois son avance car Ticino a perdu un point contre la modeste équipe d'Etoile II. La révolte des médocrates a fait d'autres victimes; c'est ainsi que Le Parc ne pensait pas baisser pavillon devant le Locle II curieusement renforcé pour la circonstance. Il semblait également qu'Audax renouerait avec la victoire à Courtelary; il n'en fut rien. La défaite des Italiens confirme la baisse de régime manifestée par leur équipe depuis la reprise. Quant à Floria, il n'a fait qu'une bouchée du pauvre Sonvilier qui poursuit son triste chemin.

CLASSEMENT

GROUPE II	Matches	Buts
J. G. N. P. c. Pts		
Fontainemelon	11 10 1	53 12 21
Ticino	11 8 2	1 37 17 18
Audax	11 7 1	3 24 17 15
Xamax II	11 6 1	4 45 18 13
Courtelary	11 5 1	5 38 31 11
Le Parc	11 5 1	5 22 21 11
Floria	11 5	6 32 31 10
Etoile II	11 1	4 6 12 31 6
Le Locle II	11 1	1 9 16 52 3
Sonvilier	11 1	10 10 59 2

Voici le programme des rencontres qui se disputeront dimanche: Audax - Fontainemelon; Courtelary - Xamax II; Le Parc - Etoile I; Ticino - Floria; Sonvilier - Le Locle II.

Fontainemelon ne sera vraisemblablement pas inquiété par Audax qui semble avoir perdu son enthousiasme. Xamax II ne saurait, après son dernier exploit contre Fontainemelon, trébucher à Courtelary. Averti, le Parc se méfiera de la deuxième équipe d'Etoile II. Ticino, sur son terrain, battra l'inconstante équipe de Floria. Quant à Sonvilier, il devrait absolument empêcher deux points chez lui contre le Locle II s'il entend laisser la lanterne rouge à un autre.

G. Ma.

Chez les vétérans de l'A.S.F.

Le groupement des vétérans de l'A.S.F. qui compte actuellement 21 sections et plus de 2500 membres célébrera cette année son Xme anniversaire.

Notre canton compte deux sections: une à la Chaux-de-Fonds (Albert Bütkofer, président) et une à Neuchâtel (Eugène Ammann, président). Ces deux sections comptent plus d'une centaine de membres.

La section de Neuchâtel tiendra son assemblée générale annuelle samedi dans notre ville. A part les procès-verbaux et le compte rendu de la réunion centrale de Fribourg, un forum sur l'arbitrage sera dirigé par MM. Armand Merloti et Jean Meister, arbitres de ligue nationale et instructeur de l'A.S.F. Emé-Réj.

LES VAINQUEURS DE DORTMUND



Les championnats du monde de tennis de table, qui viennent de se terminer à Dortmund, ont été marqués d'une fois de plus par la supériorité des Japonais qui emportèrent tous les titres... sauf un. La seule victoire qui leur échappa fut celle du simple messieurs qui revint au Chinois Kuo-Tuan Young, devant le Hongrois Feren Sidó et le Japonais Ichiro Ogimura. Notre photo montre ce trio recevant ses récompenses sur le podium.

CYCLISME

Il manque encore une tête d'étape au Tour de Suisse

La commission du Tour de Suisse du S.R.B. a pu confirmer ces jours derniers qu'après de multiples pourparlers il a été possible d'assurer le déroulement de la prochaine édition de la traditionnelle compétition helvétique.

Cela n'a pas été facile, car les candidatures pour les têtes d'étapes posaient de sérieux problèmes concernant le parcours et il s'agissait de trouver une solution satisfaisante pour le dimanche (14 juin). Cette solution a été finalement arrêtée sous la forme d'une étape contre la montre en côte sur le parcours de 13 km. Siebten - Sattellegg, la course devra être poursuivie le lendemain depuis Einsiedeln. Les nouvelles têtes d'étape sont Wetzikon, dans l'Oberland zuricois, Kandersteg, Neuchâtel et une ville encore à désigner dans la région du lac de Constance. C'est d'ailleurs là que se terminera la première étape, dont le départ sera donné à Zurich le 11 juin. Puis la caravane fera halte successivement à Arosa, Wetzikon, Siebten - Sattellegg, Bellinzzone, Kandersteg et Neuchâtel, avant de regagner Zurich le 18 juin.

Les organisateurs se sont de nouveau prononcés pour la formule de la course par équipes: neuf formations de sept sont prévues. Les pourparlers engagés jusqu'à présent permettent de compter sur la participation d'une bonne représentation belge, allemande, française, italienne et éventuellement espagnole.

NOUVELLES BRÈVES

● La fédération italienne de tennis a désigné pour participer à la coupe Davis les joueurs suivants: Pietrangeli Siroia et Merlo auxquels sera joint ultérieurement un quatrième joueur. D'autre part, les deux premiers nommés, accompagnés de Pericoli, représenteront l'Italie au tournoi de Wimbledon.

● L'international tchèque de football Jiri Pesek (Dynamo de Prague) vient d'être puni de quinze mois de prison, pour avoir conduit une voiture alors qu'il se trouvait en état d'ivresse et avoir tenté de frapper le policier qui l'arrêtait. Par ailleurs, il ne pourra pas jouer au football avant cinq ans!

● La mort tragique de l'arrière international de football de Birmingham City, Bill Hall, qui a succombé à une attaque de poliomélie, a incité plusieurs clubs anglais à faire vacciner leurs joueurs.

● Bien que la Chine populaire se soit retirée de ses rangs, la fédération internationale de basketball vient de faire savoir à toutes les fédérations nationales qu'elle tolérerait des rencontres entre leurs équipes et les formations chinoises, à la seule condition d'en être prévenue d'avance.

Cette tolérance est valable jusqu'au congrès de Rome, en 1960, où une décision sera prise à ce sujet.

● Tournoi international de basket-ball de Cracovie: Turquie-Finlande 102-75; Turquie-Pologne (B) 74-68; Pologne (A)-Finlande 112-62; Finlande-Pologne (B) 87-79; Pologne (A)-Turquie 90-58.

Apprenez aussi que...

● Grand Prix international de ski de Savoie, slalom spécial, messieurs: 1. Hiltnerer (Aut.) 101'2 (51"1 et 50"1); 2. H. Leitner (Aut.) 102'3 (52"4 et 49"9); 3. Rieder (Aut.) 102'9 (51"6 et 51"3); 4. Bonlieu (Fr.) 103" (51"7 et 51"3); 5. Staub (S.) 103'4 (53" et 50"4); 6. Périllat (Fr.) 103'6 (52"4 et 51"2); 7. Bozon (Fr.) 101'1 (53"3 et 50"8); 8. Lacroix (Fr.) 106"1 (53"6 et 52"5); 9. W. Mottet (S.) 106"2 (54"2 et 52"); 10. Gramshammer (Aut.) 106"5 (53"8 et 52"8); Pula: 11. Pajarola (S.) 108"8 (54"5 et 52"3); 12. G. Schneider (S.) 107"6 (56"4 et 51"2); 21. Wyrtsch (S.) 113"8; 29. Gertsch (S.) 125"6; 37. Gerber (S.) 139"1.

Dames: 1. Hilde Hofherr (Aut.) 107"4 (53"5 et 53"9); 2. Marie-Thérèse Ledue (Fr.) 108"3 (54"3 et 54"); 3. Arlette Grosso (Fr.) 108"4 (53"6 et 54"8); 4. Yvonne Riegg (S.) 108"6 (54"2 et 54"4); 5. Christel Machek (Aut.) 111"6 (56"3 et 55"3); 6. Hedl Beeler (S.) 112" (55"3 et 56"7); 7. Janine Montferri (Fr.) 114"2; 8. Anne-Marie Ledue (Fr.) 115"4; 9. Marie-José Dusonchet (Fr.) 115"6.

● Combats de boxe aux Etats-Unis: Poids lourds à Denver (Colorado): Zora Foley (E.-U.) bat Will Besmanoff (Al.) aux points, en dix rounds; poids légers, à Sacramento (Californie): Larry Boardman (E.-U.) bat Leo Aguilos (E.-U.) aux points, en dix rounds; poids welters, à Kansas City (Texas): Joe Shaw (E.-U.) bat Johnny Mac Koin (E.-U.) par k.o. technique à la 2me reprise d'un match prévu en dix.

● Le boxeur Alex Miteff, le poids lourd argentin, battu Harold Carter par k.o. technique au 2me round, à New-York.

TRUAND et GENTILHOMME



RÉSUMÉ. — Tandis que le jeune truand Gauthier se glisse dans l'hôtel de Nestlé afin de tenter de percer le mystère de ses véritables origines, son ami, l'aristocrate, Cornalu prépare en effet sa botte secrète... Pendant qu'il ferraille, le dos tourné à l'hôtel, Cornalu ne peut pas voir Gauthier qui se glisse le long de la grille, pénètre dans le parc et marche sans bruit vers le perron. Le jeune homme escalade les marches d'un pas souple, ouvre la porte et disparaît dans l'hôtel. Tout en surveillant son redoutable adversaire, Sérégnic ne perd rien de la manœuvre. «Tu es mort!» crie Cornalu en se fendant. Sérégnic éclate de rire. Cornalu vient en effet de porter la botte de Spadaccina, qu'il connaît lui-même très bien et qu'il n'a aucun mal à parer. Cornalu est stupéfait. «Es il diablo!» balbutie-t-il. «Si, amor!» répond le chevalier en éclatant de rire de plus belle.

Résultats positifs en France

On ne peut que s'étonner en voyant l'opinion publique française savamment troublée et inquiétée par des publicistes qui semblent avoir pour seul but de semer le doute et le découragement pour le plus grand profit des agitateurs politiques. Mis à l'écart de la conduite des affaires publiques ceux-ci s'évertuent à ébranler la confiance du pays dans le succès des mesures économiques et financières prises par le gouvernement du général de Gaulle et complétées par celui de M. Debré.

La nécessité d'agir rapidement et efficacement explique assez tout ce qu'il peut y avoir de sommaire et d'injuste dans une multitude de dispositions que beaucoup de Français n'ont pas acceptées sans une surprise indignée, telle la suppression de la retraite des anciens combattants et certaines modifications dans l'application des assurances sociales qui semblent devoir, en fin de compte, aggraver encore la bureaucratie et coûter plus cher que les économies réalisées sur le papier.

Une heureuse transformation

Cependant, si l'on veut bien se souvenir qu'il y a moins d'une année la France était pratiquement démunie de devises étrangères, que sa balance commerciale était déficitaire et que l'Etat ne pouvait honorer des engagements sans l'aide de la Banque de France, on admettra qu'une heureuse transformation s'est accomplie sous la ferme direction de M. Pinay et qu'il vaudrait la peine de préciser par quelques chiffres.

En premier lieu le déficit de la balance commerciale des deux premiers mois de 1959 n'a été que de 80 millions de dollars contre 179 millions au cours des deux mois correspondants de 1958. D'autre part, les disponibilités en or et en devises s'élevaient le 15 mars 1959 à 633 millions de dollars contre 19 millions à fin mai 1958. Selon les propres termes employés par M. Pinay, «la dévaluation et la remise en ordre monétaire ont pratiquement mis fin aux problèmes posés par la disparité de nos prix».

La dette enregistrée sur le plan des devises a permis à la France de renoncer au concours de grandes banques étrangères. La France garde ainsi un maximum d'indépendance, et, si la situation continue d'évoluer favorablement, se met en mesure d'exécuter par ses propres moyens les prochains remboursements de prêts étrangers, 200 millions de dollars en 1959 et 580 en 1960.

L'activité économique reste bonne

Sur le plan intérieur aussi les mesures prises ont permis d'assurer l'alimentation normale du Trésor et de contenir dans des limites raisonnables la hausse des prix consécutive à la dévaluation. L'activité économique est restée très satisfaisante malgré certaines difficultés complaisamment montées en épingle par ceux qui veulent absolument que la France soit en état de «récession avancée». Le nombre des sans-travail est peu important (50.000 environ) et la masse des salaires versés au cours des deux premiers mois de 1959 a augmenté de 8% par rapport à la même période de 1958, alors que l'indice du coût de la vie n'a progressé que de 3,9%.

Mesures de précaution

Conscient cependant des difficultés auxquelles se heurtent certaines industries, le gouvernement vient de décider des mesures d'urgence pour lutter contre la menace de chômage dans des zones délimitées des départements des Vosges, de l'Hérault, de l'Aude, de la Loire-Atlantique, du Nord et du Pas-de-Calais. Il s'agit avant tout de l'industrie textile où la main-d'œuvre en surnombre recevra progressivement une nouvelle formation professionnelle.

Une œuvre de longue haleine

D'une manière générale, la politique du gouvernement est approuvée par les milieux économiques français qui sont parfaitement conscients de la nécessité d'agir rapidement pour donner au pays toutes ses chances sur le plan international et notamment dans le cadre du Marché commun. Relevons cependant la juste remarque faite par M. François Peugeot, président de la Fédération des industries mécaniques, au sujet de la nécessité d'obtenir de l'Etat qu'on cesse d'appliquer à l'économie industrielle tantôt un système doctrinal tantôt un autre. «L'industrie, dit-il, est un organisme vivant et les pouvoirs publics doivent apporter beaucoup de sagesse et de perspicacité dans les traitements qu'on lui administre».

La remise en ordre de l'économie française est une œuvre de longue haleine et de compréhension entre l'Etat et le pays. Pour qu'elle réussisse il faut que l'esprit public reste conscient des exigences de l'intérêt national.

Philippe VOISIER.

La situation des arts et métiers en Suisse

(PAM). Lors de la dernière assemblée des délégués de la Banque populaire suisse, le professeur W. de Steiger, président du conseil d'administration, parlant de la future législation sur les cartels, a défini la situation de la classe moyenne ou des arts et métiers. L'importance sociologique de ce groupe de citoyens n'a plus besoin d'être spécialement soulignée, surtout dans un pays comme la Suisse. Malheureusement, les enquêtes établissent de nouveau combien difficile est la situation des arts et métiers en face de la tendance à la concentration de l'économie moderne. Quelques chiffres le montrent à l'évidence. De 1939 à 1955, la population a augmenté de 19%, le nombre des entreprises de 8%, le total de toutes les personnes occupées de 46%, tandis que le nombre des propriétaires et gérants indépendants d'entreprises (personnes physiques) a diminué de 4%. Dans la même période de temps, les entreprises artisanales (jusqu'à 50 personnes occupées) passent d'environ 237.000 à 248.000 et les grandes entreprises de 3000 à 5000. Alors qu'en 1939 les ouvriers travaillaient dans les arts et métiers dépassaient encore nettement ceux occupés dans les grandes entreprises, la proportion se trouve à peu près équilibrée en 1955.

Les arts et métiers sont soumis à un double phénomène de régression: une diminution relative de la place qu'ils occupent par rapport à la population totale et une diminution de leur part sur le marché. Il est clair qu'il s'agit ici surtout d'une manifestation naturelle de l'économie moderne. La tendance à l'agrandissement des entreprises est motivée par le développement de la technique et des conditions économiques d'exploitation. Les arts et métiers sont donc placés devant la nécessité insurmontable de se transformer et de s'adapter aux conditions nouvelles. Eux aussi bénéficient des progrès techniques, de nouvelles possibilités professionnelles leur sont ouvertes. Au nombre des mesures de défense figurent sans doute au premier plan les associations, au sens coopératif du terme et la cartellisation; l'action commune sur le marché avec les consociations qui en résultent, se révèle dans bien des cas indispensable. Si l'on fait obstacle à ces mesures d'aide personnelle par une politique anticartellaire trop rigoureuse, la conséquence naturelle en sera une migration accrue vers les grandes exploitations, par fusion, absorption ou simplement par élimination d'entreprises jusqu'ici indépendantes.

GARNET DU JOUR

Aula de l'université: 20 h. 15, Henri Dunant et la Croix-Rouge.

CINÉMAS
Rex: 20 h. 15, Desperado - La guerre des planètes.
Studio: 14 h. 45 et 20 h., Les enfants du paradis.

Cineac: 14 h. 30 - 17 h. 30, 20 h. 30 - 21 h. 30 (permanent), 33 tours et puis s'en vont. Le gentleman cambrioleur.

Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Désir sous les ormes.

Palace: 15 h. et 20 h. 30, Passeport pour la honte.

Arcades: 15 h. et 20 h. 30, La femme et le pantin.

PHARMACIE D'OFFICE:
Dr Kreis, Seyon - Trévor
Dés 23 h., pour urgences seulement

Problème No 949

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTELEMENT

- Petite figure grotesque.
- Flouve de France. — Un des Etats-Unis.
- Fait agir. — Partie d'une somme.
- Somme de peu d'importance. — Sembler.
- Restes. — La main droite pour certains danseurs.
- Sans finesse. — Aveu.
- Les galériens fauchaient le grand. — Fait du neuf avec du vieux.
- Chanter à la tyrolienne. — Note.
- Assujettit à demeure. — Rivière de France.
- Menues monnaies d'argent des anciens Romains.

VERTICALEMENT

- Possessif. — Ça ne dure qu'un temps.
- Reçu. — Ils se font un nom avec leur prénom.
- La cinquième n'est plus méprisée. — Inexpérimentée.
- Lettre grecque. — Ville de Belgique. — Article.
- Petite chapelle.
- La coupe n'y est jamais loin des lèvres.
- Un peu piqué. — Terme de tennis. Lettres de service.
- Qui n'a plus sa tête. — Sa noix fournit le cachou.
- Flouve d'Espagne et de Portugal. — Fait un certain effet.
- Escargot. — Préposition.

Solution du problème No 948

1	S	A	N	S	G	E	N	E	F
2	A	R	I	A	P	E	G	U	Y
3	V	U	B	R	I	B	E	S	
4	A	M	E	R	E	U	R	S	
5	R	N	E	P	A	L	E	U	
6	I	L	T	U	B	E	S	C	
7	N	A	J	A	L	U	E	U	
8	M	E	C	H	E	S	S	A	
9	L	E	T	H	E	U	E	S	
10	A	S	E	M	E	S	T	R	E

RADIO

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, informations. 7.20, disque, premiers propos, causerie matinale. 11 h., émission d'ensemble (voir Beromünster). 12 h., variétés populaires. 12.15, le quart d'heure du sport. 12.35, soufflons un peu! 12.45, informations. 12.55, disc-o-matic. 13.30, du film à l'opéra.

16 h., entre 4 et 6... danse à domicile. 16.10, artistes étrangers en Suisse. 16.40, causerie-audition. 17 h., Radio-Jeunesse. 18 h., l'information médicale. 18.15, le miroir dans la vie. 19 h., ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du temps. 19.45, derrière les fogots. 20 h., «Les yeux de la nuit», feuilleton de Michel. 20.30, échec et mat. 21.30, orchestre de chambre. 22.30, informations. 22.55, le miroir du temps. 23 h., orchestre Franck Chacksfield.

BEROMÜNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, salut matinal de Paris et de Vienne. 6.50, zum neuen Tag. 7 h., informations. 7.05, musique religieuse. 11 h., émission d'ensemble: «Triomphe de sainte Jeanne» de N. Delio. Jolo. 11.30, Los Cuates Castilla. 11.45, causerie. 12 h., variétés populaires. 12.20, wir gratulieren. 12.30, informations. 12.40, Orchestre récréatif badois. 12.55, œuvres de compositeurs suisses. 14 h., pour madame.

16 h., livres et périodiques du pays. 16.25, musique de chambre. 17.30, histoires curieuses. 17.45, Orchestre de la Suisse romande. 18.30, actualités. 18.45, carrousel de chansons. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., musique de ballet. 20.20, une soirée avec C. Getz. 21.40, suite de concert d'après Offenbach. 22.15, informations. 22.20, pour les amis du jazz.

TELEVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, échec et mat. 21.30, face à face. 21.50, objectif 59, 15-frames.

EMETTEUR DE ZURICH

20.15, téléjournal. 20.30, auto-rotures suisses. 21.20, introduction à l'émission suivante. 21.30, «Huis clos», pièce. En fin d'émission: téléjournal.

Demain: PLAISIR DE LIRE

SPORT
Inspirez-vous de ces pronostics et VOUS GAGNEREZ TOTO... peut-être

1. Bellinzzone - Bâle	1	1	x	x
2. Chasse - Young Boys	1	2	2	x
3. Granges - Grasshoppers	1	x	1	x
4. Lucerne - Lugano	x	x	x	x
5. Servette - Urania	x	1	x	x
6. Young Fellows - Chaux-de-Fonds	x	1	x	1
7. Zurich - Lausanne	1	1	1	1
8. Berne - Winterthur	x	2	x	1
9. Concordia - Longeau	1	1	x	1
10. Fribourg - Soleure	1	1	1	1
11. Schaffhouse - Sion	1	1	1	x
12. Thounne - Bienne	x	2	2	1
13. Vevey - Yverdon	1	1	x	x

TRUAND et GENTILHOMME

RÉSUMÉ. — Tandis que le jeune truand Gauthier se glisse dans l'hôtel de Nestlé afin de tenter de percer le mystère de ses véritables origines, son ami, l'aristocrate, Cornalu prépare en effet sa botte secrète... Pendant qu'il ferraille, le dos tourné à l'hôtel, Cornalu ne peut pas voir Gauthier qui se glisse le long de la grille, pénètre dans le parc et marche sans bruit vers le perron. Le jeune homme escalade les marches d'un pas souple, ouvre la porte et disparaît dans l'hôtel. Tout en surveillant son redoutable adversaire, Sérégnic ne perd rien de la manœuvre. «Tu es mort!» crie Cornalu en se fendant. Sérégnic éclate de rire. Cornalu vient en effet de porter la botte de Spadaccina, qu'il connaît lui-même très bien et qu'il n'a aucun mal à parer. Cornalu est stupéfait. «Es il diablo!» balbutie-t-il. «Si, amor!» répond le chevalier en éclatant de rire de plus belle.



RÉSUMÉ. — Tandis que le jeune truand Gauthier se glisse dans l'hôtel de Nestlé afin de tenter de percer le mystère de ses véritables origines, son ami, l'aristocrate, Cornalu prépare en effet sa botte secrète... Pendant qu'il ferraille

SAMEDI 100.000

à CONFIGNON (GE)

LOTÉRIE ROMANDE

BOUILLI CUIT

pour vinaigrette

Boucherie **R. MARGOT**

A vendre

HÔTEL-CAFÉ-RESTAURANT

très favorablement situé à proximité du lac de Neuchâtel. Chiffre d'affaires 120,000 à 140,000 francs; pour traiter, 60,000 à 80,000 francs. — Adresser offres écrites à I. R. 6808 au bureau de la Feuille d'avis.

Il est absolument nécessaire

si l'on envisage l'achat d'un frigo, de prendre certaines précautions élémentaires quant au choix de la marque et à l'examen des garanties qu'elle vous offre. En effet, cet appareil ne vous fera un usage durable que si vous pouvez être certain qu'en tout temps il sera possible de l'entretenir et de le réparer. De plus, vous avez naturellement avantage à ce que la garantie offerte soit étendue à tous les défauts de fonctionnement, et non seulement à l'agrégat.

C'est dans cet esprit que

SIBIR

vous fournit une garantie de 5 ans qui vous met à l'abri de toute surprise désagréable, cette garantie étant scrupuleusement honorée: le service d'entretien et réparation de Sibir se rend à domicile avec rapidité lors du moindre ennui dans le fonctionnement de votre frigo.

La réputation de Sibir, appareil de fabrication suisse, vous permet de vous rendre acquéreur sans crainte de l'un de ses modèles réputés de 40, 60 et 90 litres dont les prix demeurent toujours extrêmement avantageux. Ne tardez donc plus à aller les voir: ils sont exposés chez tous les bons électriciens!

FIANCÉS ARGENTERIE

occasion unique: de particulier, magnifique modèle de couverts de table argentés, 90 gr. au prix exceptionnel de Fr. 450.— la série complète, valeur Fr. 700.—. Eventuellement arrangement pour paiement. Offres sous chiffres S. Y. 6790 au bureau de la Feuille d'avis.

Un délice

les saucisses de veau de la boucherie

GUTMANN
Avenue du Premier-Mars

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

CHANTALOU

Roman d'amour inédit

par

Marie-Antoinette de Miollis

— Je serai muette comme une carpe. Ta réputation sera sauvée! Quatrièmement? Quel sera le quatrième?

— Il n'y a pas de quatrième, répondit l'industriel d'un ton bourru. Non! Tu vois, ma petite Chantalou, reprit-il la voix adoucie, dans quelle situation me met ta stupide fantaisie. Je risque d'en sortir ridiculisé, bafoué, amoindri! Déjà ton refus d'épouser Charlie Smith me met en mauvaise posture en face d'une maison rivale, ce garçon en a été mortifié, humilié.

— Il me dégoûte, je te l'ai déjà dit!

— Il faudra bien pourtant que tu t'expliques avec lui, avoua humblement le pauvre homme. Il m'a annoncé sa visite pour cinq heures, je n'osais t'en avertir. Dans un instant il sera là!

— C'est bon. Je m'en charge, répondit brièvement la jeune fille, le visage subitement durci. J'espère ensuite ne plus entendre parler de cet indésirable! En attendant, je

cours faire mes valises, continue-t-elle, redevenue joyeuse. Je dois prendre demain le train pour Boulogne, et de là le bateau qui conduit à Folkestone. Bye, bye, mon petit papa!

— Ah! à ce propos, encore un détail. Je ne tiens pas à ce qu'on te voie prendre le train à la gare du Nord; j'irai donc te conduire moi-même à Amiens avec la « Bugatti », c'est sur la ligne Paris - Boulogne, l'arrêt le plus proche. Ensuite, tu t'arrangeras comme tu voudras. Bien entendu, pour tout le monde, je t'aurai mise à Orly où ta place dans l'avion de New-York aura été soi-disant retenue.

— Parfait, mon cher « manager »; décidément vous êtes un homme remarquable!

La jeune fille s'éloigna en courant, le sourire aux lèvres, le cœur attendri.

— Pauvre vieux papa! murmura-t-elle. Il me fait un peu pitié car je crois qu'il a du chagrin. Maman prend tellement mieux la chose! Elle est contente de me voir heureuse!

XXX

Comme elle traversait le hall, une voix mâle, prononçant son nom au passage la fit tressaillir.

— Charlie! Que faites-vous ici? — Je me suis fait annoncer par le valet de chambre: on ne vous a pas avertie?

— Non! J'étais en conversation avec mon père; sans doute n'a-t-on pas osé nous déranger!

— Pourtant, ce que j'ai à vous dire est de grande importance, M. Lafont m'a fait part de votre refus, je ne veux pas y croire.

— Il est pourtant formel. Vous auriez tort d'insister.

— Chantal! Ecoutez-moi. En m'épousant, vous m'aideriez à réaliser de grandes choses! Soyez ma femme! Je vous aime!

La jeune fille éclata:

— En voilà assez, mon cher! Il y a longtemps que je vois clair dans votre jeu. Vous prétendez m'aimer! La bonne histoire! Mais avec votre cœur rongé d'ambition vous êtes incapable de ressentir de l'amour? Vous désirez notre mariage, parce qu'en devenant le gendre de Pierre Lafont, le grand constructeur d'avions, vous espérez lui arracher ses découvertes et profiter de ses recherches.

Charlie bondit d'indignation.

— Chantal! Comment osez-vous? — J'ose parce que je « sais ». Rien de vous ne m'est inconnu! Il faudrait que je sois folle pour donner mon cœur à un être qui n'a et n'aura jamais d'autre idole que la maison Smith, Père, Fils et Cie... Adieu donc, mon cher, et que tout soit fini entre nous.

Les yeux du jeune homme étincelèrent.

— Ah! mais non. Je veux ma re-

vanche! Il ne sera pas dit que je me sois laissé insulter par une furie!

— Vous pourrez toujours courir!

Je pars en voyage.

— En voyage? Et où cela?

— En Californie! Et je vous conseille de ne pas venir m'y rejoindre. Vous risqueriez fort de ne pas m'y trouver!

Exaspéré par le rire moqueur de la jeune fille, Charlie Smith devint blême.

Il fit un pas en avant, la bouche tordue, les poings serrés, maîtrisant son envie de la battre, puis, se dirigeant brusquement vers la porte, il lança d'une voix vibrante de colère:

— Vous me payerez cela, mademoiselle Chantal Lafont!

Le battant claqua avec force. La jeune fille eut un sourire méprisant.

« Bien visé! murmura-t-elle. Cela ne lui a pas plu de se voir découvert. Quelle belle vie j'aurais eue avec un être de cette trempe! Et dire que mon pauvre papa a essayé de m'envoyer dans ses bras! Il est peut-être merveilleux comme constructeur, le cher « dad », mais en ce qui concerne l'amour, il mérite tout au plus le bonnet d'âne! »

Tout en se livrant à ces peu respectueuses réflexions, Chantal avait atteint le premier étage.

Elle sonna sa femme de chambre.

— Vite, Rolande! Deux valises, les moins belles que vous pourrez

trouver. Je pars demain pour un long voyage.

— Oui! Madame m'en a dit deux mots. Ça doit être beau la Californie! On peut dire que mademoiselle a de la chance! J'ai déjà préparé ses toilettes sur le lit.

Chantal jeta un coup d'œil sur les robes élégantes étalées avec soin.

Elle fit un geste d'impatience.

— Rentrez tous ces falbalas en vitesse. J'emporterai deux tailleurs, le bleu et le marron, quelques chemisiers, les plus simples, deux paires de chaussures de sport, les moins neuves, un manteau de voyage, un varet, deux pullovers chauds. Pour le reste, bas, mouchoirs, combinaisons, je vous donne carte blanche il n'y aurait d'ailleurs que peu de place car je désire emporter quelques livres.

Bouche bée, les bras pendants, la femme de chambre examina sa maîtresse.

— Mademoiselle ne veut pas dire qu'elle ne prendra pas aussi ses robes du soir et de cocktail?

— Rien de tout cela. Faites ce que je vous dis.

— Mais enfin, son manteau de vision, son ensemble en satin, ses souliers d'après-midi?

— Je vous ai donné ma liste. Je n'aurai besoin de rien d'autre.

— Il conviendrait pour aller en Californie...

— Pas tant de discours! inter-

rompit Chantal à bout de patience.

Est-ce moi qui décide ou bien vous?

La malheureuse Rolande pinça les lèvres et commença d'exécuter les ordres reçus. Elle connaissait assez la jeune fille de la maison pour savoir qu'elle n'aimait pas être contredite. Et pourtant, malgré son caractère autoritaire, Chantal était sincèrement aimée de tous les domestiques et rien n'égalait leur fierté et leur admiration lorsque celle-ci passait en trombe sur la route, conduisant d'une main sûre sa « Chrysler », ou survolait les Mouettes aux commandes de son « Aigle Bleu », avant de se poser sur le terrain.

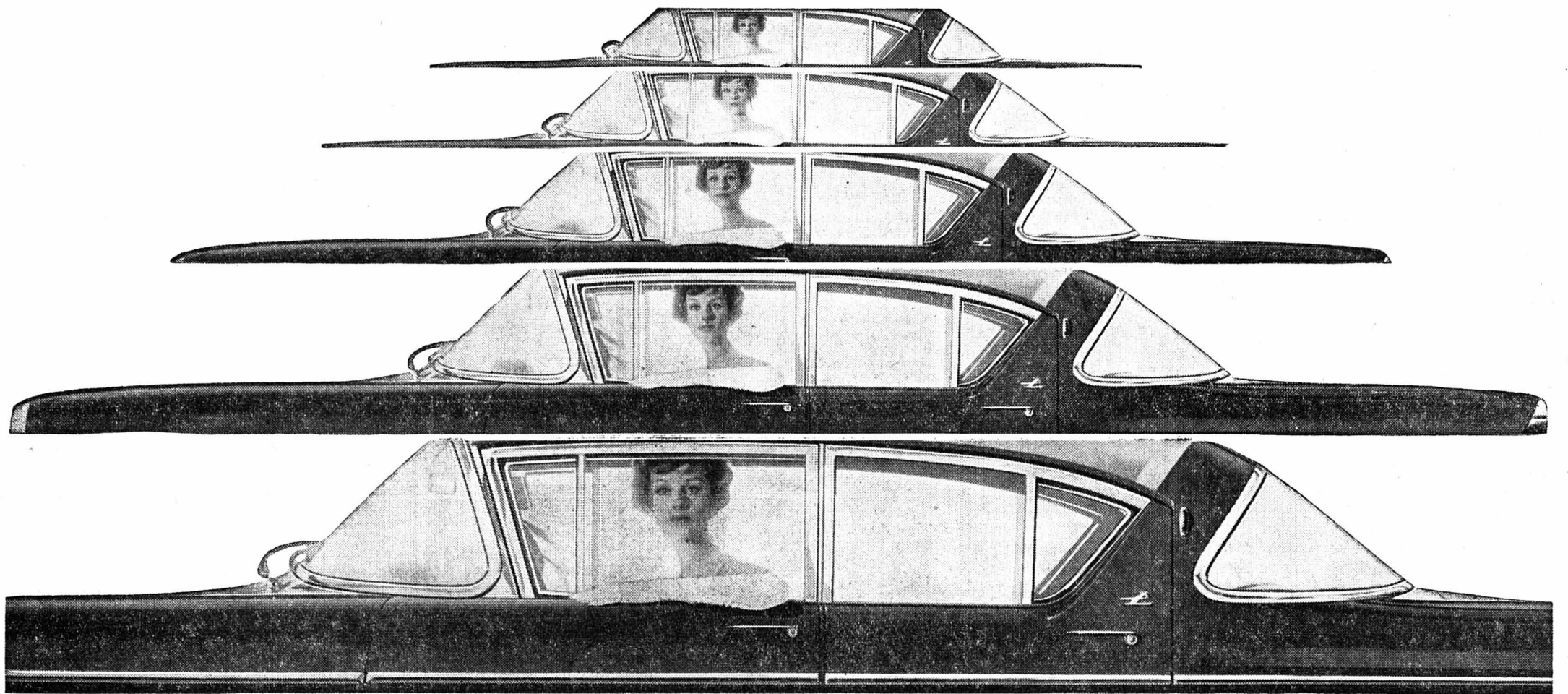
Le lendemain, tout était prêt. Quand vint l'heure du départ, Mme Lafont serra sa fille sur son cœur.

— Ma Chantalou! Ma Chantalou! murmura-t-elle, reviens vite!

— Je ne lui donne pas deux semaines avant qu'elle ne repaïsse l'oreille basse, maudissant sa stupide et ridicule aventure, ronchonna son mari, visiblement bouleversé.

Le rôle des parents est vraiment bien ingrat! Regardez, Hariet, ces deux valises de pensionnaire à l'arrière de ma « Bugatti »! Avez-vous rien vu de plus miteux et de plus misérable! Tout le monde va croire que je vais faire un tour avec ma femme de chambre!

(A suivre)



L'Opel Kapitane au «L» d'or comble tous vos vœux personnels

Vous voulez être bien assis? Les fauteuils de l'Opel Kapitane «L» se règlent à volonté, jusqu'à la position de confortables couchettes.

Vous exigez la plus grande sécurité personnelle? L'Opel Kapitane «L» vous la garantit intégralement avec ses phares de recul, ses phares à brouillard, ses signaux d'ouverture de portières, son lave-glace, ses poignées élastiques au-dessus de chaque porte;

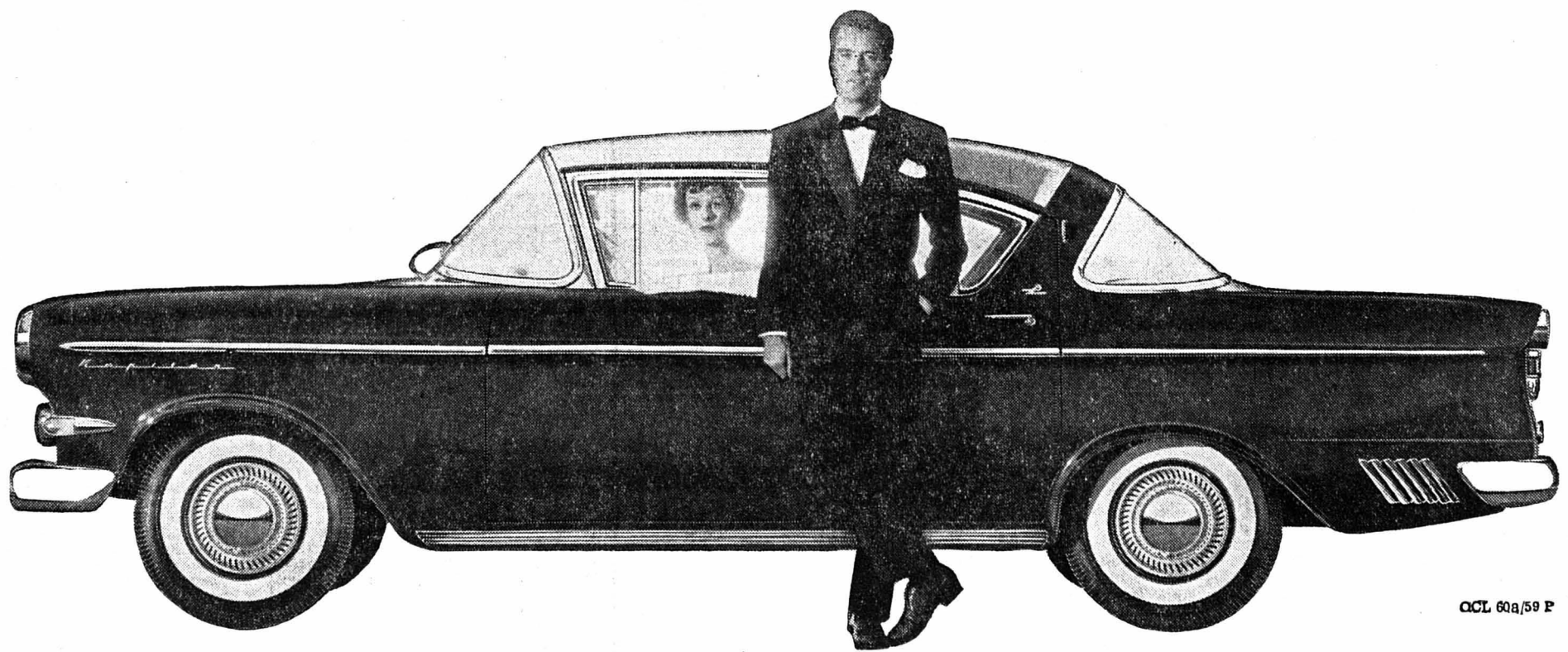
tout cela est compris dans l'équipement de série. Vous désirez le maximum de confort personnel? L'Opel Kapitane «L» vous l'offre avec ses tapis de moquette, ses vastes poches à documents, ses filets pour petits bagages; son éclairage du vide-poches, de l'allume-cigarettes et du compartiment du moteur, ses déflecteurs de ventilation à l'abri de l'effraction, etc. Sobre et racée, l'Opel Kapitane «L» satisfait votre goût

pour les belles choses. Elle répond à votre désir d'élégance par un choix raffiné de peintures en une ou deux teintes et de tissus somptueux.

Deux six-cylindres vous attendent pour un essai: l'Opel Kapitane Fr. 12950.-, l'Opel Kapitane «L» Fr. 13950.- Supplément pour peinture en 2 teintes Fr. 100.-.

Opel Kapitane «L»

Opel, la voiture de confiance Un produit de la General Motors - Montage Suisse



OCL 60a/59 P

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le club des supporters des Young Sprinters travaille pour le sport

Nul ne pourra nier l'intérêt que le public porte aux choses du sport, s'il assiste à la deuxième réunion organisée par l'actif club des supporters des Young Sprinters. En effet, c'est devant une salle de la Rotonde comble d'auditeurs attentifs et aux vives réactions, que M. Virchaux, président, put donner la parole aux conférenciers de la soirée.

Il appartient d'abord à M. Bertrand Grandjean de dresser rapidement les étapes du développement du sport dans notre ville. Faire l'histoire du sport, c'est aussi dire les luttes que durent mener cinquante ans durant les « mordu » de tous les sports, pour obtenir de la part des autorités, l'aide nécessaire à l'équipement indispensable à la pratique des sports, pour en rendre la pratique accessible à toutes les classes de la population, à tous les degrés d'âge, de l'école à l'âge mûr, soit comme culture physique, soit sous la forme de compétition.

Fondé par des étudiants anglais résidant dans notre ville, le premier club de football continué sous le nom de Neuchâtel F.C., se transformant ensuite par fusion avec le F.C. Vignoble en Cantonal F.C., devait être à l'origine même du développement du sport de notre ville : 1919 : période d'après-guerre, le sport prend un essor inouï dans le monde, et sous toutes ses formes. Mais Neuchâtel, malgré quelques pionniers, se laisse distancer. Il faudra attendre 1944, pour que, grâce à de nouveaux édués, un gros effort soit entrepris pour l'équipement sportif de notre ville. Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire, conclut M. Grandjean.

des vérités, de très dures vérités à propos de l'équipe suisse, et sur le compte du sport suisse en général. Seuls, des sportifs qui, avec leurs dirigeants savent faire des sacrifices, peuvent prétendre participer au dialogue mondial. Un tonnerre d'applaudissements couvrit les derniers mots de M. Hauser, qui sut donner une leçon d'irréalisme sportif au public et aux sportifs présents.

Acclamé en l'honneur de ses 25 ans d'activité comme président de Young Sprinters, M. André Sandoz très rapidement, informa le public du plan de réorganisation du championnat de hockey sur glace en Suisse, plan correspondant dans les grandes lignes aux renseignements communiqués antérieurement par la presse sportive.

Invités à poser des questions, plusieurs auditeurs soulevèrent des problèmes d'actualité, concernant le hockey sur glace. Cependant, tout en s'excusant, M. Sandoz fit preuve d'une discrétion totale, conformément à des engagements pris comme dirigeant. En guise de consolation, le président annonça que, pour la saison prochaine, Neipp et Conrad seraient les gardiens titulaires, et insista avec grande raison, sur la nécessité absolue pour les Young Sprinters, d'avoir la possibilité de s'entraîner plus fréquemment.

Un film sur la coupe de Stanley de hockey sur glace mit fin à cette soirée extrêmement intéressante, et qui fut une propagande intelligente pour le vrai sport. Le public, très nombreux, sut manifester sa satisfaction, et récompensa ainsi justement les organisateurs.

Neige et fleurs sous le même soleil



Tandis que sur les rives du lac le printemps réchauffe la terre et épanouit les vergers, tandis que les magnolias du jardin DuPeyrou sont à l'apogée de leur splendeur...



... la montagne affronte encore les dernières offensives de l'hiver, ainsi que l'atteste cette photo, prise hier à la Vue-des-Alpes. (Press Photo Actualité)

A LA FRONTIÈRE

PONTARLIER

Des recherches de pétrole dans la région d'Ornans

Le « Journal officiel » publiait récemment un décret accordant à la Compagnie des pétroles France - Afrique (COPEFA) un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides portant sur une superficie de 2000 km² environ, ayant pour centre Ornans et intéressant les départements du Doubs et du Jura.

Le permis dit « d'Ornans », dont il est question cette fois-ci, est en fait une très large zone qui déborde sur le département du Jura et touche la frontière suisse.

Son centre approximatif est la forêt de Chaux. Il a entre autres pour limite les localités de Villers-Robert, près de Dôle, Villeneuve-d'Amont, Fuans, les Brenets (Suisse), Poulligne, Mont-Saint-Léger (Haute-Saône), etc.

A l'heure actuelle, l'ensemble du territoire comtois est presque entièrement « balayé » par une série de cinq permis accordés par le gouvernement pour la recherche des hydrocarbures. Autour du permis d'Ornans, se trouvent en effet les secteurs correspondant aux permis dits du Haut-Jura, du Jura, de la Loue et de Franche-Comté.

La journée de M'ame Muche



— Merci, Harold, nous n'avons pas besoin d'un chariot, je n'ai acheté que quelques petites choses!

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLOTURE)

ZURICH		
OBLIGATIONS	7 avril	8 avril
3 1/2 % Féd. 1945 déc.	104.75	104.75
3 1/2 % Féd. 1946 avril	103.75	103.70
3 % Féd. 1949	101.50	101.50
2 1/2 % Féd. 1954 mars	99	98.75
3 % Féd. 1955 juin	101.65	101.65
3 % C.F.P. 1938	101.80	101.80
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	915	920
Union Bques Suisses	1842	1835
Société Banque Suisse	1370	1370
Crédit Suisse	1442	1430
Electro-Watt	1472	1480
Interhandel	3450	3460
Motor-Columbus	1240	1245
S.A.E.G., série 1	95.50	96
Indelec	805	ex 75
Italo-Suisse	945	910
Réassurances Zurich	2360	2360
Winterthur Assur.	878	878
Zurich Assurance	5050	5100
Aar et Tessin	1230	1225
Saurer	1140	1120
Aluminium	3500	3500
Bally	1150	1170
Brown Boveri	2175	2170
Fischer	1395	1395
Lonzar	1190	1195
Nestlé Alimentaria	3140	3135
Suizer	2300	2300
Baltimore	196	197
Canadian Pacific	134	134
Pennsylvania	73.50	73
Aluminium Montréal	124	125
Electro-Argentina	41	41.50
Phillips	663	672
Royal Dutch Cy	191.50	191
Sodec	61.50	62.50
Stand. Oil New-Jersey	226.50	225
Union Carbide	564	561
American Tel. & Tel.	1088	1077
Du Pont de Nemours	875	880
Eastman Kodak	1190	1185
General Electric	360	359.50
General Foods	345.50	343
General Motors	206.50	205.50
International Nickel	400	398
International Paper Co	528	523
Kennecott	480	476
Montgomery Ward	190	189
National Distillers	140	138.50
Allumettes B	95.50	95
U. States Steel	393	393
F.W. Woolworth Co	240	241

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	7 avril	8 avril
Banque Nationale	685	680
Crédit Com. Neuchâtel	360	360
La Neuchâteloise as.g.	1475	1475
Ap. Gardy Neuchâtel	220	220
Cabl. élec. Cortailod	15900	16000
Cabl. et Tréf. Cossonay	4375	4375
Chaux et Cim. Suis. r.	2650	2700
Ed. Dubied & Cie S.A.	1920	1950
Ciment, Portland	5800	5850
Etahlissm. Perrenoud	500	500
Suchard Hol. S.A. «A»	450	450
Suchard Hol. S.A. «B»	2350	2350
Tramways Neuchâtel	550	550
Sté Navigation lacs		
Ntel-Morat, priv.	60	60
OBLIGATIONS		
Etat Neuchâtel	2 1/2 1932	99
Etat Neuchâtel	3 1/2 1945	102.50
Etat Neuchâtel	3 1/2 1949	102.25
Com. Neuch.	3 1/2 1947	99.50
Com. Neuch.	3 1/2 1951	98
Ch. de Fonds	3 1/2 1931	100
Le Locle	3 1/2 1947	99.50
Forc. m. Chât.	3 1/2 1951	98.75
Elec. Neuch.	3 1/2 1951	95.50
Tram. Neuch.	3 1/2 1946	99.50
Choccol. Klaus	3 1/2 1938	100
Faillard S.A.	3 1/2 1948	100.25
Suchard Hol.	3 1/2 1953	97.50
Tabacs N.Ser.	3 1/2 1950	100
Taux d'escompte Banque Nationale		2 %

Billets de banque étrangers

	Achat	Vente
France	4.29	4.38 1/2
U.S.A.	8.25	8.33
Angleterre	12	12.25
Belgique	8.35	8.60
Hollande	113.50	115.50
Italie	67 1/2	70 1/2
Allemagne	102.50	104.50
Autriche	16.55	16.85
Espagne	7.20	7.60

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.75	31.75
françaises	30.75 <td>31.75</td>	31.75
anglaises	41	42
américaines	8	8.25
lingots	4860	4890

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Au club équestre

(c) Avant d'aborder la saison des concours, nos cavaliers ont tenu à reprendre contact avec l'obstacle. Ils l'ont fait dimanche dernier, par une lumineuse après-midi de printemps, en faisant appel à M. C. Borel, écuyer au dépôt fédéral de remonte, à Berne.

Sur le magnifique paddock des Fourches, quelques obstacles avaient été préparés. Et les nombreux promeneurs traversant près et chemins eurent ainsi l'occasion de voir non seulement des parcours fort réussis, mais également la façon de dresser des chevaux qui refusent de sauter.

SAINT-AUBIN

Première fête des promotions

(c) Samedi, par un temps superbe, la population de la commune était conviée à un événement pour le village : la première fête des promotions.

A la demande de quelques personnes, la commission scolaire organisa à titre d'essai une manifestation qui réussit pleinement et qui, tout le monde l'espère, deviendra traditionnelle.

A 9 h. 30, héraoches, le cortège formé au collège s'ébranla aux sons de notre fanfare placée en tête, puis suivait notre garde-pole portant la bannière communale. La commission scolaire et les quelque 200 élèves conduits par leurs maîtres.

Tout au long du parcours, soigneusement décoré et pavé (citons en particulier l'hôpital de la Béroche aux barrières enrubannées), le cortège passa sous les ovations du public puis, après un circuit dans le village, il se rendit au temple décoré.

Après les souhaits de bienvenue de la commission scolaire, la fanfare « La Lyre » se produisit. Les petits de la première classe, dirigés par Mme Schopfer, charmèrent tout l'auditoire avec un bouquet de petites chansons.

M. Perret, président de la commission scolaire, fit un tour d'horizon des dernières années écoulées. Puis 180 élèves exécutèrent deux beaux chants sous la direction de M. Sunier.

Un message de circonstance plein d'humour fut donné par le pasteur Rollier qui a le don de captiver les élèves les plus turbulents.

Les élèves de 9^{me} année chantèrent les vacances toutes proches, ensuite de quoi les enfants formant la chorale « La Cigale » démontrèrent leurs dons linguistiques en exécutant d'une façon parfaite un negro-spiritual en anglais.

Avant de passer à la distribution des bulletins accompagnés d'une petite surprise, le pasteur Greillat fit une prière et la manifestation se termina aux sons des cuivres de la fanfare.

PESEUX

Oeuvre de la Sœur visitante

(sp) Les nombreux amis de l'oeuvre de la Sœur visitante et notre population attendaient avec une certaine impatience la séance de lundi dernier qui clôturait le premier exercice annuel de cette nouvelle institution qui se termine sans déficit et pour laquelle la commune avait mis l'Aulia à disposition.

Après une prière du pasteur Charles Dinther, la parole est à la trésorière dont les comptes sont d'une clarté parfaite et révèlent des recettes pour 10.926 fr. 50 en 1958 (contre 7285 fr. 40 en 1957); pendant le dernier exercice les cotisations se sont élevées à 1982 fr. 05 (1498 fr.) et les dons ont atteint 1483 fr. 20 (4065 fr.). Les subsides de la commune de Pesieux (2500 fr.), de la paroisse réformée (500 fr.), de la Croix-Rouge (200 fr.) sont plus élevés de 2000 fr. que ceux de 1957.

Depuis l'an dernier la Maison des diaconesses de Saint-Loup a bien voulu nous accueillir, après de nombreuses démarches, une sœur qui soigne nos malades à la satisfaction générale.

Notons encore que les dépenses se sont élevées à 10.926 fr. 50 (9547 fr. 45). Puis le président présente le rapport annuel du comité directeur qui est vivement remercié de son abondant travail.

CORNAUX

Une démission et une exposition

(c) Après les examens des travaux féminins, la semaine dernière, les cinq dames inspectrices, nos trois institutrices et les trente-cinq jeunes filles et fillettes de nos trois classes ont témoigné par deux chants de circonstance et d'une façon tangible leur reconnaissance à Mme Marthe Droz-Virchaux qui pendant quarante-six ans, s'est penchée en qualité de dame inspectrice, avec compétence et dévouement, sur les multiples travaux féminins confectionnés et présentés par nos ménagères en herbe, et se retire avec émotion pour raison d'âge.

Relevés à cette occasion, le beau succès obtenu samedi et dimanche derniers par l'exposition des dits ouvrages présentés d'une façon artistique et originale dans le local de l'école ménagère, laquelle a été une révélation pour les parents. En outre, dans la section des travaux manuels, on pouvait admirer le village agricole et viticole en miniature, édifié avec un soin remarquable.

NOUVEAU!

Retenez bien : BIL 9

Aujourd'hui, une gamme de plantes réputées pour combattre les dérangements du foie et de la vésicule biliaire ont été judicieusement associées pour stimuler la sécrétion et les fonctions hépatiques, pour déployer une réaction étendue, prompte et durable, sans accoutumance. Antispasmodique, facilitant le travail de la digestion, voilà BIL 9

Toutes pharmacies, Fr. 4.—

VAL-DE-TRAVERS

Aux « Petites familles »

(c) L'Association des « Petites familles » du canton de Neuchâtel, dont le siège et le foyer se trouvent à Travers et dont le but est de donner aux enfants moralement abandonnés une nouvelle famille sur la base de l'abstinence et de l'évangelisme, a tenu son assemblée le 1^{er} janvier 1958. Quatre enfants sont entrés pendant l'année et il y eut 2 sorties. Au 31 décembre écoulé, il restait 8 enfants. Les journées de subsistance furent de 2590.

Du point de vue financier, les recettes du foyer ont été de 14.562 fr. 05 tandis que les dépenses atteignaient 25.708 fr. 05. Le déficit d'exploitation s'est élevé à 11.146 francs.

Des dons et cotisations ont été reçus pour 29.738 francs, la somme annuelle à produit 5039 fr. 85 et les subventions ont été de 4000 francs.

En définitive, le bon d'exercice du compte de profits et pertes est de 32 fr. pour l'année dernière.

LA COTE-AUX-FÈES

A l'école primaire

(sp) Des félicitations, des remerciements et des vœux ont été adressés par les autorités scolaires à Mme Zélie Jeanneret-André, qui vient d'accomplir 25 ans d'activité en qualité d'institutrice à l'école primaire.

FLEURIER

Marcel Dornier peintre et auteur dramatique

(c) Vendredi dernier, notre journal a publié une information d'agence disant qu'au théâtre du Palatinat, à Kaiserslautern, était joué un drame, « Dienst auf Golgotha », de M. Marcel Dornier.

Qui est cet auteur? Le père de Marcel Dornier, originaire de Lons-le-Saunier, avait élu domicile en Allemagne à la fin du siècle dernier pour y faire de la représentation commerciale. Il s'y maria avec une indigène et eut quatre enfants qui furent élevés à Kempten, en Bavière.

L'un des fils devint le collaborateur de Zeppelin qui s'illustra dans l'aéronautique avec ses ballons dirigeables cylindriques. Plus tard, travaillant à son compte, Dornier construisit les célèbres avions allemands « Do-X ».

Marcel, le frère cadet, vit à Zurich. Il fit ses études d'artiste-peintre à Munich. Lors de la première guerre mondiale, il apprit le français dans un camp d'internés.

Le violon d'Ingres de Marcel Dornier était la littérature. Il a bien réussi à en jouer, ses succès sur les scènes d'outre-Rhin en étant la preuve. Il n'a pas, pour autant, abandonné la peinture.

Peu avant 1939, il exposait à Vienne et l'auteur fleurisien René Dornier, de passage dans la capitale autrichienne et dont « Dernier appel » est actuellement présenté en tournée par le Centre dramatique romand, avait déjà fait l'objet d'un exposé de son homonyme foin intrigué de voir son homonyme tenir l'affiche d'une galerie de peinture.

Marcel et René Dornier ne se connaissent pas, bien que leurs ancêtres soient, paraît-il, apparentés et originaires tous deux de la même région française.

PESEUX

Au club des patineurs

(c) Réunis en assemblée générale sous la présidence de M. Charles Rauss, les membres du Club des patineurs de Fleurier ont approuvé avec satisfaction qu'en dépit des offres qu'il a reçues d'un club de ligue nationale B. M. J.-P. Rohrer, de Neuchâtel, restera l'entraîneur de Fleurier la saison prochaine.

BUTTES

Succès de « Dernier appel »

(sp) Sous les auspices des « Compagnons du théâtre et des arts » de Fleurier, le Centre dramatique romand a joué dimanche soir, à Buttes, devant une salle comble, « Dernier appel » de René Dornier, trois actes dramatiques qui connaissent un succès indéniable partout où ils sont présentés.

Nous avons parlé de cette pièce lors de la première, donnée à Fleurier en janvier. Nous n'y reviendrons donc pas si ce n'est pour féliciter, une fois de plus, Mmes Marguerite Cavasaski, Violante Fleury, Yvonne Stars ainsi que MM. Marcel Vidal, Jean Bruno et Pierre Ruegg.

Deux personnages avaient changé de titulaires. M. André Maurand ne nous a pas fait regretter l'ex-président et si M. Paul-Henri Wild n'a pas le physique pittoresque de son prédécesseur, son talent lui permit de créer une composition intéressante.

On souhaite que les organisateurs et le Centre dramatique romand reviennent à une prochaine occasion dans notre village : le public le leur a fait comprendre en les applaudissant chaleureusement.

MOTIERS

Inexplicable stérilité

(sp) Pour des raisons jusqu'ici inexplicables, la pisciculture de Motiers a pratiquement nul dès lors que le rendement de celle de Fleurier a été normal.

A l'office des poursuites

(sp) Les poursuites qui ont eu lieu l'an dernier au Val-de-Travers se sont élevées à 3136 contre 3259 en 1957. Au 1^{er} janvier 1958, il y avait des faillites qui ont été liquidées au cours de l'exercice pendant lequel les recettes de l'office des poursuites et faillites du Val-de-Travers se sont élevées à 32,973 francs en chiffre rond.

Départ d'une institutrice

(sp) La fin de l'année scolaire a été marquée par le départ de Mme Trudy Jaquet-Troesch, institutrice depuis plusieurs années au collège primaire, excellente pédagogue qui s'est acquise l'estime aussi bien des parents que de ses petits élèves.

Mme Jaquet-Troesch continuera sa carrière pédagogique à Fleurier où elle est domiciliée et a accepté de tenir une classe du degré inférieur, la commission scolaire n'ayant reçu aucune postulation pour la place qui avait été mise au concours.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

(c) En hiver 1956-1957 et durant les années 1957 et 1958, le jeune G. R., qui n'avait pas encore 15 ans, s'était livré à des actes contraires à la morale sur la personne de trois fillettes de 9 et 10 ans à peine.

Le tribunal correctionnel, devant lequel il a comparu le 3 avril comme prévenu d'attentats à la pudeur des enfants, le tenait compte, dans son jugement, de l'âge de R. et de son désir de retour à une vie normale. Il l'a condamné à dix mois d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans et aux frais de justice.

Le même jour a comparu F. M., né en 1933, actuellement détenu au pénitencier de Boetz, prévenu d'abus de confiance, vol et dommage à la propriété. L'accusé avait revendu des meubles qu'il avait achetés à crédit et la plus grande partie de l'installation électrique de l'appartement, qu'il occupait à Epauthy. Le tribunal a condamné F. M. à quatre mois d'emprisonnement et au paiement des frais.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Assemblée générale de l'Association de développement du Locle

(c) Lundi soir, en présence des nombreux représentants des sociétés locales, a eu lieu l'assemblée générale de l'Association de développement du Locle, présidée par M. L. Huguenin.

Dans son intéressant rapport annuel, M. Huguenin passa en revue les faits de l'année.

La journée des roses a rapporté près de 450 fr. qu, arrondis, ont été versés à l'oeuvre de la Résidence. Les fonds de la piscine, de l'ADL et de la Féria se montent respectivement à 59.681 fr. 60, à 14.282 fr. 85 et à 1907 fr. 35.

M. Huguenin, président depuis la fondation de l'ADL, a souligné depuis 23 ans désir céder sa place à une force plus jeune. L'assemblée nomme, pour le remplacer, M. Georges Nardin, industriel, et acclame M. Louis Huguenin nommé président d'honneur en récompense des brillants services rendus.

Le programme pour 1959 est présenté par M. G. Nardin. Relevons un seul point : le spectacle qui sera donné au château des Monts les 26 et 27 juin prochains, « Festival du château », dont le programme alléchant attirera au Locle de nombreux visiteurs suisses et français.

A l'issue de l'assemblée, M. Nardin procéda à la distribution des prix du concours de photographes de l'ADL, dont 16 photographes (5 en A, 10 en B et 1 en C) ont été primés sur les 111 présentés.

RÉGIONS DES LACS

CHEVROUX

Vers d'importants travaux

(c) Une entreprise spécialisée procède actuellement à des travaux préliminaires en vue de la pose d'une nouvelle conduite lacustre, destinée à l'alimentation du village en eau potable. L'ancienne conduite en tuyaux d'acier est devenue inutilisable après vingt ans de service.

La nouvelle installation sera construite avec des tuyaux en matière plastique, selon un nouveau procédé.

Ces travaux imprévus reviendront à 50,000 francs environ.

ESTAVAYER

<

NOS DIVANS-LITS

complets. Prix unique : Fr. 175.-
matelas à ressorts, garantis 10 ans

NOS LITS DOUBLES

patentés complets. Excellente qualité.
2 matelas à ressorts, 2 protégés-matelas.
Garantie 10 ans Fr. 295.-

Livraison franco domicile Facilités de paiement

TAPIS BENOIT

Mallefer 25
Tél. 5 34 69

Les cuisinières **LE RÊVE**
sont exposées à la



Seyon 12

VENEZ LES VOIR



présente et vend tous les appareils
« Le Rêve »

Ces appareils sont en vente chez



Electricité - Neuchâtel
Place-d'Armes 1 Tél. 5 18 36



deux yeux... pour toute une vie!
confiez vos ordonnances au
maître opticien, Hôpital 17

Le Rêve

Grande exposition permanente
Livraison rapide et consciencieuse



La maison du bon fourneau
Tél. 8 12 43



Esso Extra Motor Oil ! Pourquoi «extra» ?

Admettons que vous puissiez pénétrer à l'intérieur de votre moteur—d'un moteur devenu gigantesque—qu'y verriez-vous, que se passerait-il?

Dès la fraction de seconde où vous pressez sur votre démarreur, votre moteur réclame déjà de l'huile: des pistons montent, d'autres descendent... et si un film d'huile protecteur ne s'insère pas à l'instant même entre les pièces, il y a frottement de métal contre métal.

huile trop fluide ne forme plus de film. Dans les deux cas, les précieuses pièces du moteur se liment et s'usent mutuellement.

Esso Extra Motor Oil, en revanche, vous garantit ce film à toutes les températures possibles de marche ou de climat, été comme hiver, au démarrage comme au plus gros de l'effort. C'est qu'«Esso dorée» n'est pas seulement une huile de qualité renommée dans le monde entier, c'est une huile parfaite pour toute l'année!

Que vous vous mettiez en route sous le soleil de midi d'un beau jour d'été ou par le froid sibérien d'un matin d'hiver, Esso Extra Motor Oil, tirée de sa boîte dorée, garantit à votre moteur une lubrification complète dès la première course des pistons!

Mais Esso Extra Motor Oil ne se contente pas de protéger: elle maintient aussi votre moteur propre. Elle élimine les résidus de combustion et empêche la formation de «calamine». Or un moteur toujours propre a un meilleur rendement! Donc

Graissage complet instantané!

Mais la formation de ce film n'est possible que si votre huile possède une certaine viscosité. Pour toutes les huiles, même les meilleures, cette viscosité est liée à certaines températures. Quand votre moteur est froid, une huile trop épaisse lubrifie trop lentement. Quand il est chaud, une



pour une protection extra et un rendement extra

ESSO EXTRA MOTOR OIL

en boîtes dorées!



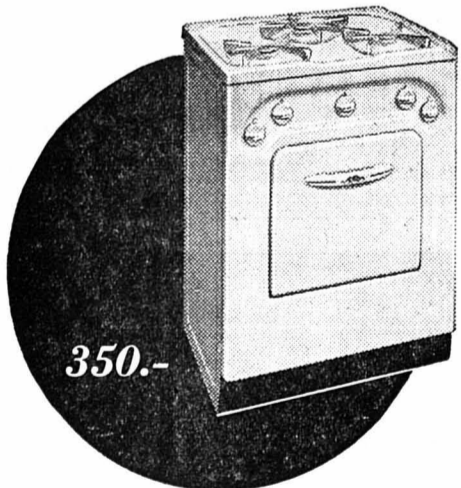
Bravo

Le Rêve!

Il comble tous nos désirs avec ses nouvelles

**cuisinières «confort»
à prix économiques**

Les avantages et la qualité qui ont fait la réputation de cette grande marque suisse, la plus vendue à l'étranger, sont mis ainsi à la portée d'une clientèle encore plus étendue.

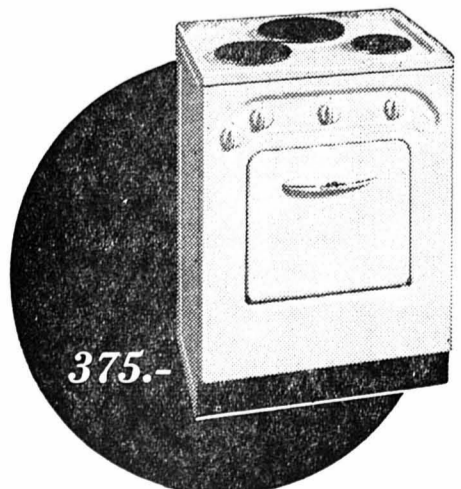


Modèle G-2003

3 brûleurs économiques dont 2 normaux et 1 intensif. Nettoyage facile. Four avec thermostat.

Autre modèle (G-2013) avec plus grand four, dossier pour poser l'appareil contre le mur, emplacement pour casserole :
Fr. 385.-

350.-



Modèle E-1003

3 plaques: 1 de 22 cm. de Ø, 1 de 18 et 1 de 14 cm., pratique et économique. Interrupteurs à 6 positions plus 0. Four avec thermostat.

Modèle 3 plaques E-1013 (1 plaque de 18 cm. et 2 de 22 cm.) avec plus grand four, dossier et emplacement pour casserole :
Fr. 425.-

375.-

Ces nouveaux modèles «soie» LE RÊVE sont fabriqués en tôle d'acier de première qualité, émaillée des deux côtés. Economiques à l'achat et à l'usage, ils se distinguent par leur forme pratique et leur construction robuste. L'ingénieuse conception du thermostat permet de régler la température du four au moyen d'une seule manette. Allez voir la gamme «LE RÊVE» chez l'installateur-concessionnaire. Quand il s'agit de votre commodité, «LE RÊVE» est toujours en avance d'une idée.



Fabrique de cuisinières, Genève

Couleurs à l'huile



pour paysage et portrait

**CHEZ LE
SPÉCIALISTE
ACHETEZ:**

COULEURS
EN TUBES
PINCEAUX
TOILES-CHÂSSIS

M. THOMET

Ecluse 15 - Neuchâtel

WISA GLORIA



Toujours un très grand assortiment

BIEDERMANN

NEUCHÂTEL

LE BAIN D'ALGUES MARINES
de Bretagne

OLIGO-ALGA

véritable cure de rajeunissement et de bien-être, lutte efficacement contre

le SURMENAGE, la CELLULITE

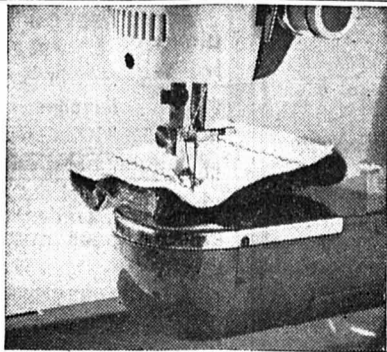
Active la circulation du sang

Exigez le véritable OLIGO-ALGA en emballage d'origine de 10 bains Fr. 14.80 net ou 6 bains Fr. 9.20 net

Dépositaire exclusif pour la région :

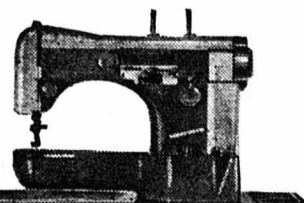


Tél. 5 81 13 - Envois postaux rapides
Voyez notre vitrine spéciale



la NECCHI passe sur les coutures et coud les coins de col!

Wettstein
Seyon 16, Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24
Agent général Necchi pour la Suisse



NECCHI

SERVICE NECCHI permanent après vente et toujours stock complet

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide NOXACORN stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur.

Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.
Imp.: PROFAR S.A. - GENÈVE

Grand concours au rayon « libre-service » de notre boucherie

Les bulletins de participation — avec indications des conditions — sont à votre disposition à la boucherie du Marché-Migros, rue de l'Hôpital

PRIX DU CONCOURS

1er PRIX Fr. 50.—
2me PRIX Fr. 30.—
3me PRIX Fr. 20.—
4me PRIX Fr. 10.—
5me PRIX Fr. 8.—
et 40 prix de consolation de Fr. 2.—

Ces prix seront distribués en bons d'achat pour marchandise

AVANTAGES DU LIBRE-SERVICE DE NOTRE BOUCHERIE

1. Pas d'attente, pas de perte de temps.

En un instant, vous trouverez le morceau qu'il vous faut frais, appétissant et emballé avec grand soin.

2. Choix du morceau, choix du prix.

Vous pouvez tranquillement choisir le morceau qui vous convient le mieux à vous et... à votre porte-monnaie. La marchandise est emballée avec indications de qualité, poids et prix. Il n'y a donc plus de surprise, ni de secret.

3. Garantie de qualité et de fraîcheur.

Nous n'utilisons que de la viande de choix qui est soigneusement parée et emballée. L'emballage se fait au fur et à mesure de la demande. Vous avez donc toujours de la marchandise fraîche.

Ainsi le libre-service à notre boucherie vous offre toutes les garanties. VOUS POUVEZ AVOIR ENTIÈRE CONFIANCE.

Il est bien entendu que nous vous servons bien volontiers au comptoir. Vous risquez seulement, aux heures de presse, de devoir attendre quelques minutes.

MIGROS

ELAN *constructa*



prélave, cuit, lave, rince, essore et s'arrête — de façon 100% automatique.

40 % d'économie de courant
30 % d'économie de produits à lessive
Dimensions réduites
Pas de socle en béton

Fr. 1675.-

Facilités de paiement.

Démonstration sans engagement et vente chez

CRETEGNY & C^{ie}

Appareils ménagers

Boîne 22 - NEUCHÂTEL - ☎ (038) 5 69 21

Etude de Me C.-D. COSANDIER
Huisier Judiciaire
Place Fusterie 2, Genève

Galerie Motte - Genève

Passage des Lions 5
Tél. (022) 25 21 51

2 ventes importantes Tableaux anciens et modernes

EXPOSITION « TABLEAUX ANCIENS »

Galerie Motte

les 14 - 15 - 16 - 17 avril 1959

EXPOSITION « TABLEAUX MODERNES »

Galerie Motte

les 21 - 22 - 23 - 24 avril 1959

Catalogue illustré envoyé gratuitement sur demande

Pour les tableaux modernes
Mme MOTTE sera assistée de M. JACQUES DUBOURG, expert près de la cour d'appel et du tribunal civil de la Seine, Paris

1re vente

« TABLEAUX ANCIENS »

samedi 18 avril 1959

de 10 h. à midi et dès 14 h.

Œuvres de : F. Boucher - Bourdon - Brill - Brooking - Carracci - Fragonard - Franken - Fyt - Hodler - Lancret - Libri - Lievens - Magnasco - Maratti - Molenaer - Peeters - Rembrandt - Rodin - Tiffen - Verkolje - de Villegier - Zampieri, etc. Excellents tableaux des écoles suisses et étrangères.

2me vente

« TABLEAUX MODERNES »

samedi 25 avril 1959, dès 14 h.

Œuvres de : Barraud - Bonnard - Boudin - Braque - Degas - Derain - Dufy - Dunoyer - de Segonzac - Friesz - Juan Gris - Holy - Laurencin - Léger - Maillol - Manessier - Matisse - Marquet - Pissarro - Renoir - Rodin - Rouault - de Stael - Toulouse-Lautrec - Utrillo - Viaminek - Vuillard, etc.



Déjà, des milliers de fumeurs ont choisi la cigarette

ARLETTE



Pourquoi?

L'arôme de la cigarette ARLETTE plaît davantage :

un procédé de torréfaction nouveau met en valeur tout le bouquet des tabacs Maryland choisis pour ARLETTE.

Le filtre de la cigarette ARLETTE placé en retrait pour que la langue et les lèvres n'entrent pas en contact avec les résidus de combustion est le plus efficace!

Une preuve irréfutable...

Nos analyses comparatives prouvent que la fumée d'une cigarette ARLETTE contient moins de résidus de combustion que celle de toute autre cigarette Maryland.

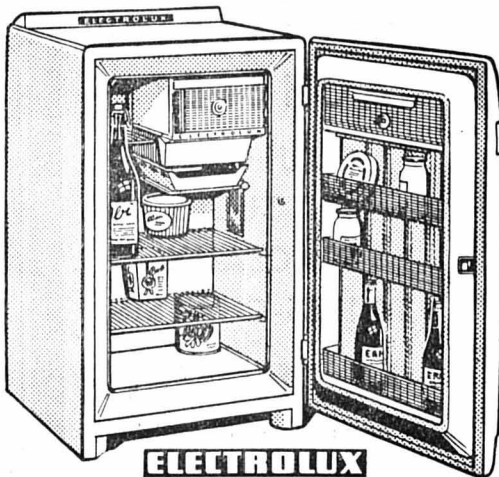
Gratuitement, vous recevrez une reproduction en couleurs du portrait d'ARLETTE avec un échantillon de cette nouvelle cigarette. Il vous suffit de communiquer votre adresse à :

ORECLA S.A. - SOLEURE



filtre le plus efficace
arôme bien défini

20 cigarettes long format Fr. 1.-



ELECTROLUX

Le frigo de renommée mondiale

Depuis Fr. 345.—
Grandes facilités de paiement

Vuillomenet & C^{ie} S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS

SOURDS

Tout nouveau

Notre petit appareil :

- * sans fil
- * sans bouton à l'oreille

se plaçant derrière l'oreille. L'idéal pour les non-porteurs de lunettes.

Autre avantage : s'adapte à chaque cas. Nous vous invitons à venir le voir et à l'essayer, sans engagement.

LE LUNDI 13 AVRIL,
de 14 h. à 18 h. 30

PHARMACIE F. TRIPET

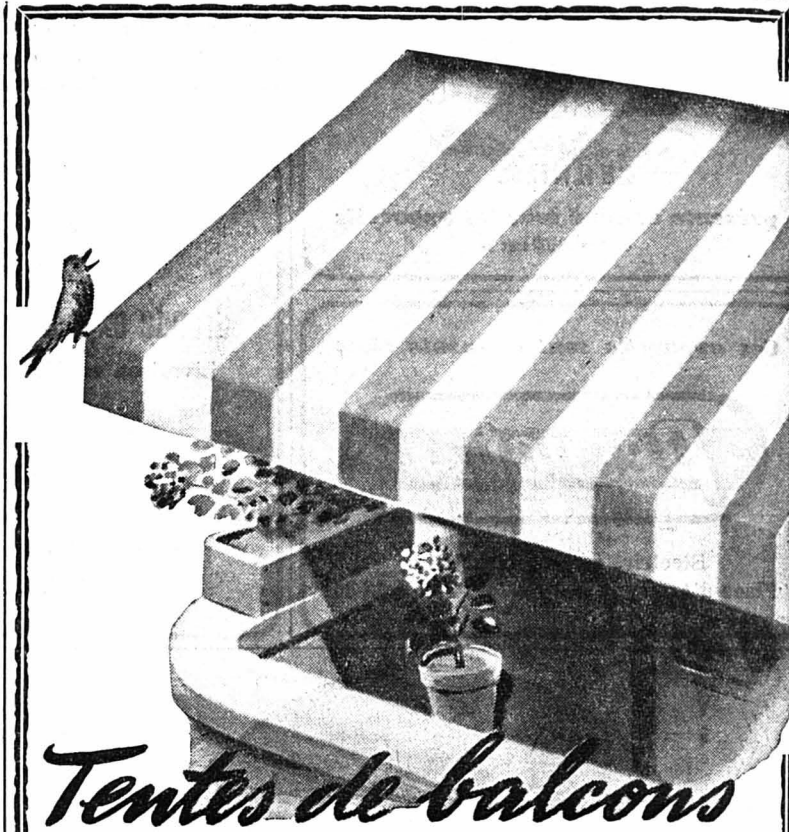
RUE DU SEYON TÉL. 5 45 44
NEUCHÂTEL

Lunettes et appareils auditifs

Dans village de la banlieue de Lausanne, à vendre, pour raison de santé,

boulangerie-pâtisserie

Panification 45 sacs de 100 kg. Situation d'avenir. Possibilité de créer tea-room. Faire offres sous chiffres 36437 L. aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», à Lausanne.



Tentes de balcons

une spécialité

armorins
neuchâtel

STORES EN TOUS GENRES

Vente Confection Pose

Un choix immense de toiles
Confection impeccable

Délais très courts

Le travail de l'artisan
au prix du grand magasin

armorins
neuchâtel



L'auto-radio le plus vendu en Europe

POINT BLEU

AUTO-RADIO · RADIO · TELEVISION

Vente - Atelier de réparations
Agence Mercedes-Benz TRANSAIR S.A.
COLOMBIER (NE)

Etre à la fois svelte et en bonne santé? - Mais oui!

Retrouver sa ligne? Il y a pour cela des méthodes sûres et d'autres qui le sont moins! Ici, nous vous offrons une méthode qui vous permettra de perdre plusieurs kilos en l'espace de 7 jours seulement et de la façon la plus naturelle et la plus inoffensive qui soit.

La cure KOUSA vous rend votre ligne en 7 jours!

Suivez cette cure pendant 7 jours. Renoncez durant une semaine — elle vous paraîtra courte — aux mets que vous aimez, pour vous nourrir exclusivement de Gel de froment entier du Dr Kousa. Au bout de ce laps de temps, vous serez devenu un autre être: votre estomac et vos intestins seront débarrassés des déchets qui les encombrant, l'eau superflue retenue par les tissus sera éliminée et vos bourrelets auront disparu. Vous vous sentirez en pleine forme, légers et rajeunis; vous aurez perdu plusieurs kilos sans avoir eu faim, sans avoir fait de gymnastique et sans que votre entrain au travail en ait été diminué. Des milliers de gens ont déjà suivi cette cure et ont ainsi retrouvé leur ligne! — N'avez-vous pas envie d'essayer vous aussi? Vous trouverez le Gel de froment entier du Dr Kousa, en grands paquets pour la cure complète de 7 jours ou en petits paquets pour la cure complémentaire de 3-4 jours, dans tous les magasins de produits diététiques et en particulier: « AU FRIAND », Mme A. Veuve, NEUCHÂTEL



dura-glit

Ouate Poli - Meubles
facilite vos nettoyages de printemps

C'est si simple! Pas de gouttes, pas de perte. Vous frottez avec un peu de ouate jusqu'à ce que les taches disparaissent; vous laissez sécher, puis polissez d'un coup de chiffon doux. Vous redonnerez ainsi à vos meubles le brillant et la fraîcheur du neuf.

dura-glit Ouate Poli-Meubles
Dura-Glit se fait aussi en deux autres qualités, une pour métaux ordinaires et une pour argenterie et chrome Fr. 2.90. chez votre fournisseur habituel

Agent général: SARIC s. à. r. l., Lausanne



Elizabeth Arden

VEILED RADIANCE
dans une nouvelle présentation!

Veiled Radiance, le fond de teint hydratant, d'une consistance parfaite, donne à votre peau la beauté diaphane et délicate qui la pare d'un charme exquisément féminin.

Vous trouverez maintenant les 7 nuances de Veiled Radiance dans de ravissants tubes rose et or, très pratiques, au prix de Fr. 9.75

Chez le spécialiste



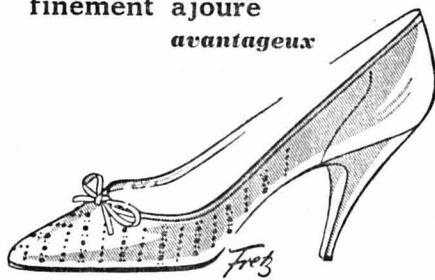
Rue de l'Hôpital 9 Tél. 5 22 69

Huile d'olive de Nice
garantie pure

huile douce, goût agréable et velouté
5% T.S.E.N.J. net
Le litre 4.50 verre en plus 4.28

ZIMMERMANN S.A.

Un pump léger
finement ajouré
avantageux



Fr. 29.80
cuir beige ou blanc

J. KURTH S.A.

Seyon 3 - NEUCHÂTEL

GRAND CHOIX EN TOURS DE LIT
Tapis Benoit
Malliefer 25, Neuchâtel. Tél. 5 34 69

Repas sain et avantageux pour toute la famille

POISSONS

FRAIS du lac et de mer

Très grand choix - Voir notre vitrine

LEHNHERR FRÈRES

GROS ET DÉTAIL - Poissonnerie - Commerce de volailles
Expédition au dehors - On porte à domicile
Place des Halles NEUCHÂTEL Tél. 5 30 92

A remettre, pour cause de décès, dans importante localité, région d'Yverdon,

entreprise de construction et maçonnerie

nombreuse et fidèle clientèle dans toute la région. Travail assuré. Peu de concurrence. Prix de remise Fr. 23,000.— y compris camionnette et bétonneuse. Unique pour ouvrier capable et sérieux. — Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac, tél. (037) 6 32 19.

HERNIEUX

Les bandages contentifs du Dr L. Barrère (sans ressorts ni pelotes) vous assurent, grâce à leur plasticité UN MINIMUM DE GÈNE UN MAXIMUM DE CONTENTION



BANDAGISTE 19 Fd. HOPITAL NEUCHÂTEL 2^{me} Et. Tél. 5.14.52

REÇOIT TOUS LES JOURS - MARDI EXCEPTÉ

Nous appliquons également tous les autres systèmes d'appareils contentifs

Les véritables **Blue Jeans** Blouson COW BOYS

au STOCK U.S.A.
B. Schupbach, Saars 50 - Tél. 5 57 50

Le connaisseur sur **DKW**

La **DKW** chez le connaisseur PRIX FIXES

J.-P. BOURQUIN GARAGE DU LAC
Tél. 7 56 88 Saint-Blaise

FIANCÉS!

Mobilier à vendre, soit: 1 magnifique chambre à coucher moderne, noyer de fil; 2 lits avec entourage, 2 tables de chevet, 1 armoire à 3 portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 sommiers, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans); salle à manger: 1 buffet noyer 2 corps avec argentier et bar, 1 table à rallonge, 4 chaises rembourrées, 1 magnifique salon, 1 canapé et 2 fauteuils côtés rembourrés; 1 couvre-lit en satin, 1 table de cuisine et 2 tabourets. Le tout, soit 26 pièces, à enlever (pour cause de rupture de contrat). Fr. 3000.—

A VENDRE

1 accordéon diatonique et 1 chromatique; 1 robe de gymnastique fédérale; un deux-pièces bleu, taille 38; un costume pour garçon de 10 ans; des livres pour apprentie vendeuse, Wenker, avenue de la Gare 37.

ANTIQUITÉS

1 vaisselier incrustations cerisier, forme originale, 1 table à pieds croisés avec tiroirs, 1 desserte Renaissance en cerisier, 1 table Empire Biedermeier noyer clair, 1 petite commode oblique « Transition », 1 secrétaire Biedermeier noyer, simple. — C. Fatusser-Portner, Rissli, Schwarzenburg, téléphone (031) 69 21 74.

MEUBLES

à vendre, soit: secrétaire, divan-couche, lits, cage à oiseaux, Parc 105, 3me étage, à gauche.

CHIEN

noir, taille moyenne, 1 an, à vendre, 45 fr. — Adresser offres écrites à J. S. 6809 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre d'occasion meubles modernes

soit: 1 lit à 2 places; 1 armoire; 2 tables de nuit; 1 canapé; 1 table et 4 chaises; 1 buffet. S'adresser à la concierge, Saars 2.

A VENDRE

A vendre 1 banc d'angle avec table et 2 chaises rustiques, ainsi qu'une autre table avec tiroir. S'adresser du samedi au lundi: Saunerie 14, Colombier. Tél. 6 30 23.

A VENDRE

pour cause de départ, à bas prix: 1 petit divan; 1 lot d'outils de jardin, arrosoir; 1 vélo d'homme; 1 petit fourneau en fonte avec grille. Ducret, chemin de l'Orée 102.



Le bas ESGE est maintenant

Nouveau!



le seul bas suisse permatisé

Fabrication: Saupa & Gretler SA, St-Gall

Le plus important progrès depuis l'invention du fil nylon, la permatisation, rend le bas Esge doux comme du velours, élastique et adhérent. Plus jamais des coutures qui dévient! Nouvelle protection contre les accrochages et l'écoulement des mailles: Le bas permatisé Esge vous offre une élégance accrue et il est beaucoup, beaucoup plus solide. Faites un essai!

+ HERNIEUX +

Connaissez-vous la nouvelle ceinture, fabriquée en mousse de latex Mollassi pure et de 1re qualité? Un bienfait pour les hernieux.

Douce comme l'écume et légère comme la plume, elle est élastique et épouse automatiquement tous les mouvements du corps.

La ceinture Mollassi n'exerce aucune pression et ne vous gêne jamais dans les tâches de votre profession.

La ceinture Mollassi absorbe la transpiration, se démonte entièrement, est facilement lavable et d'une hygiène impeccable.

Fabrication 100% suisse. — Contrôle médical. Pensez à votre santé et demandez aujourd'hui encore une offre sans engagement au fabricant exclusif:

Bührer-Klages, Albisstrasse 121, Zurich 2/33
Fabrique d'articles sanitaires techniques. Tél. (051) 45 66 33

POUPÉES

Costumes nationaux... historiques... provinciaux

Ravissantes petites poupées pour cadeaux et pour collections. Costumes de tous pays et de différentes époques. Exécution très soignée, robes somptueuses en satin et en velours, prix modérés

EXPOSITION ET VENTE

au domino

Treille 6 Tél. 5 46 87

LITERIE

pour lits jumeaux, 2 matelas, couffin neuf (orin blanc), 2 sommiers métalliques, 2 trois-coins, ainsi qu'une table à rallonge; 2 divans-lits, 2 fauteuils.

M. Grandjean
Tapissier-décorateur
Grand-Rue 16
Peseux - Tél. 8 18 60

Pousse-pousse

« Wisa-Gloria » à vendre
65 fr. Bel-Air 6, téléphone 5 75 74.

Nous avons le plaisir d'annoncer à notre aimable clientèle que les Instituts LAN-COME de Paris nous délèguent une de leurs esthéticiennes diplômées pour une démonstration de 3 jours.



Cette esthéticienne vous donnera volontiers une consultation particulière dans notre local privé et vous montrera quelles crèmes conviennent à votre peau. Cette démonstration est entièrement gratuite et sans aucune obligation d'achat.

Prière de prendre rendez-vous d'avance à la



HÔPITAL 2
Téléphone No 5 57 22

Démonstrations du jeudi 9 au samedi 11 avril

BAISSE importante
HUILE DE CHAUFFAGE (MAZOUT)

Nous avons le plaisir d'aviser notre clientèle que l'huile de chauffage vient de baisser d'environ Fr. 2.— par 100 kg. l.

Cette réduction ne sera toutefois en vigueur que pendant quelques semaines. Nous vous recommandons en conséquence de profiter de l'occasion pour effectuer dès maintenant vos provisions d'huile de chauffage pour l'hiver prochain.

Nous vous garantissons des livraisons impeccables, rapides et soignées. Nous nous tenons d'autre part à votre entière disposition pour tout renseignement.

PRIX COURANT	Qualité spéciale	Qualité légère
Jusqu'à 900 kg. ou 1000 l.	21.55	20.85
901 à 2500 kg. ou 1001 à 3000 l.	20.75	20.05
2501 à 6000 kg. ou 3001 à 7200 l.	20.05	19.35
6001 à 10,000 kg. ou 7201 à 12,000 l.	19.35	18.65
10,001 kg. et plus ou 12,000 l. et plus	19.05	18.35
Livraison en fûts (spéciale)		
Jusqu'à 500 kg.	26.55	
Au-delà de 500 kg.	24.55	
Livraison en bidons de 10 litres		
Jusqu'à 80 kg.	32.55	
Au-delà de 80 kg.	30.55	

Ces prix s'entendent par 100 kg. net, livraison franco domicile
Conditions: 30 jours net



BULLETIN DE COMMANDE:

(A retourner à la Société coopérative de consommation, Sablons 39, Neuchâtel.)

Veuillez me livrer:

..... kg. mazout, qualité légère

..... kg. mazout, qualité spéciale

..... kg. mazout, en fûts

..... bidons de 10 litres

NOM ET PRÉNOM:

ADRESSE EXACTE:

Saint-Blaise/Ne - Terrain des Fourches

DIMANCHE 12 AVRIL

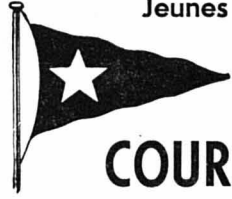
MOTO-CROSS

extra-national

Championnat suisse X Grande-Bretagne - Suisse
avecJackson - Cheney - Courajod - Caretti
Les frères Langel - Rapin - Thévenaz, etc.
Essais dès 9 heures — Courses dès 13 h. 30

CANTINES — PARCS à proximité

Jeunes gens, pratiquez un sport complet!



Inscrivez-vous au

COURS D'AVIRON GRATUITorganisé par la Société nautique dès le lundi 13 avril.
Dirigé par des moniteurs compétents, le cours a lieu
l'après-midi à 14 h. et le soir après 18 h. Une finance de
garantie de 5 fr. est demandée à chaque participant. Elle
est restituée à ceux qui ont régulièrement suivi le cours.
Renseignements et inscriptions au garage de la Société
nautique le soir après 18 h. ou auprès du président, M. Paul
Fallet, tél. 8 10 29 (domicile) ou 5 75 42 (bureau).**Arcades**
CINÉMA 5 78 78Dans l'atmosphère exaltante de la
« féria » de Séville...

Dès aujourd'hui à 15 heures

UNE FEMME QUI SAIT SE SERVIR
DE TOUTES SES ARMES...**BRIGITTE BARDOT**

dans un film de

Julien DUVIVIER

DYALISCOPE
EASTMANCOLORd'après le roman de
Pierre LOUYSdialogues de
Marcel ACHARD**La femme et le pantin**

avec

Antonio VILAR

et

Dario MORENO



Moins de 18 ans non admis	Matinées à 15 h. aujourd'hui jeudi mercredi prochain	Soirées à 20 h. 30 tous les jours	Samedi et dimanche matinées à 14 h. 45	FAVEURS SUSPENDUES
---------------------------	--	-----------------------------------	--	--------------------

Location ouverte jeudi et vendredi de 14 h. à 17 h. 30 - Samedi et dimanche dès 13 h. 45

SAMEDI
et
DIMANCHE à 17 h. 30Le classique du rire, la comédie musicale de RAY VENTURA
Nous irons à Paris**APOLLO**

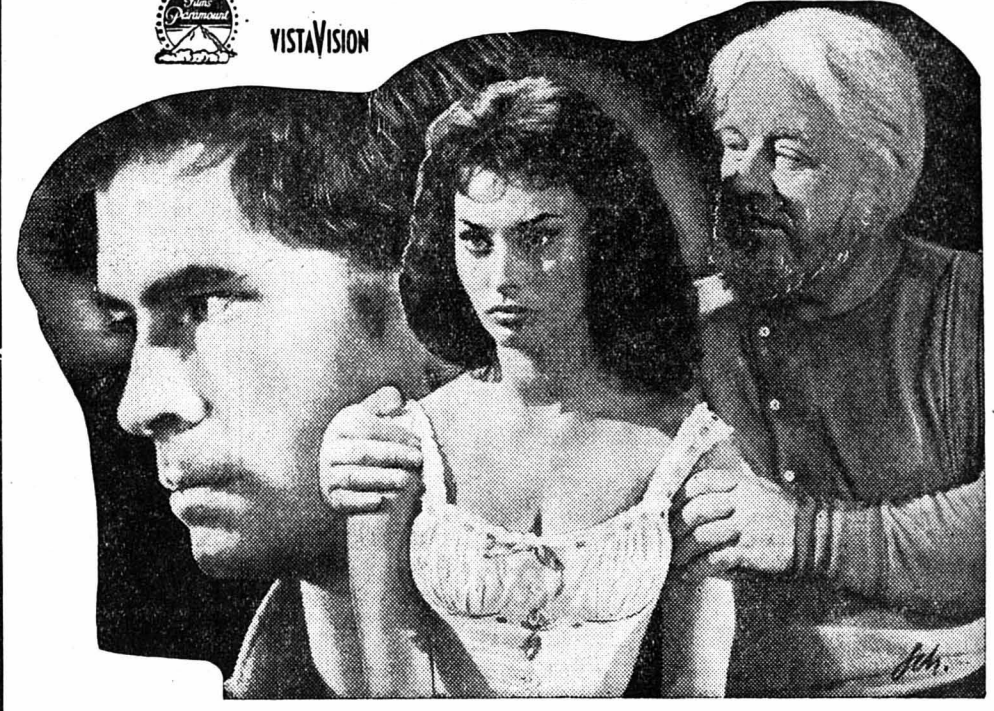
Tél. 5 21 12

DÈS AUJOURD'HUI

Tous les jours à 15 h. et 20 h. 30

Samedi et dimanche
à 14 h. 45 et 20 h. 30

La magnifique

**SOPHIA
LOREN**le sensible
et frémissant**ANTHONY
PERKINS**Prix de la meilleure
interprétation féminine
au Festival de Venise
Coupe VOLPI 1958le robuste
et pittoresque**BURL
IVES**Un sujet **DUR** et **VIOLENT**, **BRÛLANT** et **SENSUEL**
Un film **ENVOÛTANT** d'un puissant **RÉALISME**
et d'une étonnante **GRANDEUR**Une réalisation de Delbert MANN
d'après la célèbre pièce d'Eugène O'NEILL**DÉSIR
SOUS LES ORMES**

Admis dès 18 ans

Parlé français

En 5 à 7 Samedi à 17 h. 30
Dimanche
Lundi

Un film qui a obtenu 5 grands prix

DEMAIN, IL SERA TROP TARD...

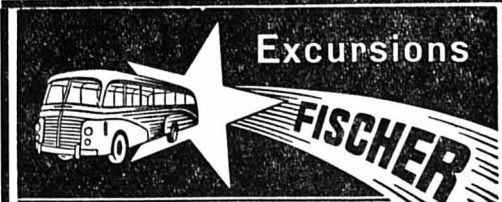
avec Anna PIERANGELI

Parlé français

Admis dès 16 ans

W. Monnier-Rudrich
Tél. 5 14 10

AUJOURD'HUI

AU MENU :
Poularde au riz
sauce suprême
Même service
sur assietteSpécialités :
Truite de lac
saumonée
Cuisses de
grenouilles
fraîchesMercredi
16 avril
Fr. 6.—
Young Boys - Reims
à Berne — Départ : 18 h. 30
(billets à disposition)Dimanche
3 mai
Départ 8 h. 30
Fr. 19.—
(avec entrée)
GENÈVE
Match de hockey sur glace
PROFESSIONNELS CANADIENSThéâtre Municipal, Lausanne
Samedi 25 avril - Départ : 18 h. 30
Opérette de Francis Lopez
« LE CHANTEUR DE MEXICO »
Prix : Fr. 17.50 (avec entrée)
Renseignements - Inscriptions
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel)
Tél. 7 55 21**SKIERS CHAMONIX**Descente de la
vallée BlancheSamedi et dimanche 11 et 12 avril ;
Départ 13 heures, place de la Poste**PRIX : Fr. 48.—**
comprenant : voyage en car, téléphérique
à l'Aiguille-du-Midi, dortoir à Chamonix

Mercredi soir, 15 avril

BERNE match
de football
Coupe des champions européens
DEMI-FINALE**YOUNG BOYS-REIMS**
Départ à 18 h. 30 - Prix : Fr. 6.—
Billets d'entrée à disposition

DIMANCHE APRES-MIDI 3 MAI

GENÈVE Match de
hockey sur glace
ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS CANADIENS
Départ à 9 h., Fr. 19.— (avec entrée)

Programme - Renseignements - Inscriptions

WITTWER
NEUCHÂTEL Tél. 5 82 82

Toute autre que les autres
Une boisson qui a du caractère,
complète un bon repas, triomphe
instantanément des plus grandes
soifs et procure le bien-être...

RIVELLA

SAUCISSON
pur porc (pas gras) avantageux
Boucherie **R. MARGOT**
Vente au comptant

Un livre de choc!
De la solitude à la révolte...
Voici, d'après le film de Marcel Carné, un roman de Françoise d'Eaubonne
LES TRICHEURS
Un fort volume de 264 pages, illustré de nombreux hors-textes extraits du film
Prix : Fr. 9.50
Librairie **Reymond** Saint-Honoré 9 Neuchâtel



Samedi 11 avril

VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

directement à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A.

Renseignements et inscriptions: PFISTER - Ameublements S.A. - Neuchâtel, Terreaux 7, Tél. (038) 5 79 14

DÉPARTS

de la Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel, de Bienne,
place de la Gare, à 12 h. 30 Terreaux 7, à 13 heures place de la Gare, à 13 h. 45

Pfister-Ameublements S.A. vous présente, pour la première fois, sa «revue de printemps» — Le grand événement de l'année



Les Neuchâtelois à travers le monde

De savoureux souvenirs de Robert Vaucher

Transportant ses lecteurs du Vaire à Stockholm, de Petrograd à Constantinople, Robert Vaucher, dans les deux extraits de ses souvenirs déjà publiés, évoque ses pérégrinations passionnantes à travers le monde. Voici les derniers souvenirs, brièvement racontés, d'une existence riche d'aventures et d'expériences.

A Varsovie avec un Godet

Plus tard, ce fut aussi un Neuchâtelois qui m'accueillit à Varsovie, lorsque j'y arrivai comme correspondant de guerre attaché à l'état-major de l'armée Haller. Les divisions bleu horizon qui venaient de quitter la France après avoir traversé l'Allemagne par de longs trains qui avaient, en tête et en queue, un wagon portant une pièce de 75 en position de tir et ses servants, furent reçues en Pologne avec un enthousiasme délirant. Mais quel ne fut pas mon étonnement de voir, parmi les personnalités venues nous accueillir, un Neuchâtelois, un Godet, pharmacien, et proche parent de notre cher Philippe Godet, qui avait été complètement coupé du pays par la guerre et qui me questionnait avidement sur ce qui se passait au bord du lac de Neuchâtel.

Vous le voyez, des Neuchâtelois, on en trouve partout à travers le monde et je pourrais continuer longtemps l'énumération de mes rencontres avec nos compatriotes, en Algérie, au Maroc, en Tunisie comme au Liban.

La «Marseillaise» à la caserne de Colombier

Quand, aux heures tragiques de 1914 ou de 1939, la Suisse a fait appel à ses enfants, les Neuchâtelois sont rentrés en rangs serrés pour défendre nos frontières. Ils ont souvent abandonné de brillantes situations qu'ils n'ont pas toujours retrouvées à leur retour et n'ont pas été l'objet d'un traitement spécialement favorable. Tous les Suisses de Paris, incorporés dans le bataillon 18, ont fini en décembre 1914 leurs six premiers mois de

(suite et fin — voir «Feuille d'avis de Neuchâtel» des 4 et 8 avril)

mobilisation en salle de police à Colombier car, comme plusieurs compagnies du 18 avaient chanté «La Marseillaise» en caserne et manifesté leur mauvaise humeur contre certaines exigences de la garde formée de recrues suisses allemandes, les autorités militaires estimèrent qu'une punition collective s'imposait.

Le commandement — je m'excuse auprès du colonel de Montmollin de cette remarque, mais il y a depuis longtemps prescription — avait trouvé une solution qui s'inspirait du jugement de Salomon. Il fallait opérer ce qu'en termes militaires on appelle «une reprise en main». Comme la troupe allait être démobilisée le lendemain pour plusieurs mois, il s'agissait de punir cet acte d'indiscipline, et pour cela, frapper d'une peine de cinq à huit jours de réclusion tout au moins une sélection de ces sous-officiers et soldats qui avaient chanté «Allons, enfants de la patrie» au château de Colombier, mais il ne fallait pas, d'autre part, porter atteinte au bon moral du trouper qui devait, quelques mois plus tard, reprendre du service aux frontières.

Il y avait un moyen plus ou moins élégant d'en sortir. Les Suisses venus de l'étranger allaient obtenir le droit de repartir pour leurs pays de résidence et ne seraient pas rappelés lors de la prochaine période de mobilisation. On pouvait donc les punir, eux, sans risquer de laisser de mauvais souvenirs aux soldats mobilisables à nouveau.

... et ce qui s'ensuivit !

Le lendemain, lors du rassemblement, on appela par leur nom tous les Neuchâtelois de l'étranger à faire dix pas en avant sur le front du bataillon. On leur fit de la morale et on leur annonça la punition qui les frappait. Il y avait un petit supplément de trois jours de «clou» pour les sous-officiers, ce qui prouvait que l'on entendait bien respecter la supériorité des gradés. Formés en colonne (nous étions une trentaine) tandis que nos camarades de l'intérieur démobilisés regagnaient leur foyer, nous montions au château accomplir notre punition en caserne. Elle fut d'ailleurs très acceptable.

Il y avait six mois que l'on couchait sur la paille, quelles délices pour notre première nuit en caserne de dormir dans un lit avec de vrais draps ! Les corvées de gâteaux aux noisettes arrosés de bouteilles d'Auvergnat ou de Cortaillod, furent nombreuses, les parties de cartes interminables et c'est là que j'écrivis pour «L'Illustration» mon article à la gloire de l'armée suisse.

Mais il y eut pourtant une certaine amertume chez ceux qui avaient tout quitté pour aller défendre leur pays à l'idée que leurs camarades de l'intérieur avaient échappé à la punition et que nous étions les uniques boues émissaires. On jura qu'à la prochaine guerre, on se garderait bien de revenir. On nous avait pris une fois, mais pas deux. Et pourtant, quand, en 1939, le Conseil fédéral décréta la mobilisation, il n'y eut

pas une seule défection parmi ceux, encore mobilisables, qui avaient chanté en 1914 «La Marseillaise» au château de Colombier.

Le maréchal Foch en Pologne et l'esprit du colonel divisionnaire Du Pasquier

Quand, en 1944, je rentrais en Suisse, car j'étais surveillé de trop près par la Gestapo à Vichy, je rencontrai le colonel divisionnaire Du Pasquier, qui avait été mon capitaine lors de la mobilisation de 1914, celui-ci me dit :

— Vous n'avez pas changé, Vaucher, depuis que je vous avais sous mes ordres.

— Vous non plus, mon colonel, lui répondis-je, mais vous êtes devenu colonel divisionnaire et moi, je suis toujours caporal de la 111/18.

Et je lui racontai qu'un jour, en 1922, en Pologne, j'accompagnais comme envoyé spécial du «Petit Parisien» le maréchal Foch aux manœuvres du corps d'armée de Posenanie. J'avais assisté ensuite à la critique des opérations faite par le généralissime des armées alliées. C'était le moment où se préparaient les accords militaires franco-polonais et j'avais promis au maréchal de lui lire mes dépêches avant de les expédier, afin d'éviter une erreur durant ces négociations assez délicates. J'avais le droit de pénétrer chaque soir dans sa chambre, alors qu'il se rasait sur le banquet du soir (car il y en avait un chaque soir) et changeait d'uniforme. Je lus ma dépêche, tandis que Foch se faisait la barbe devant son miroir. Soudain il se retourna, le rasoir d'une main et le blaïreau de l'autre, et me demanda : «Quel grade est-ce que vous avez dans l'armée suisse, Vaucher ? — Je suis caporal, maréchal, lui répondis-je, un peu confus d'avoir, dans ma dépêche, donné des conseils de stratégie à des généraux polonais. — Eh bien ! moi, après cette dépêche, si vous aviez été Français, je vous aurais fait au moins sergent !»

Je remerciai le maréchal de cette promotion qui ne pouvait être qu'honorifique. Et comme je terminais mon récit, le colonel Du Pasquier me déclara catégoriquement : «Vous auriez dû dire au maréchal Foch que, dans l'armée suisse, chacun a une valeur supérieure à son grade !»

Quelques jours plus tard, comme je faisais une conférence sur mes souvenirs de grands reportages aux soldats qui gardaient la frontière depuis des mois à Noiraigue et qui trouvaient le temps bien long, je leur rapportai la remarque du colonel Du Pasquier. Je fus alors frénétiquement applaudi par tous nos trouperiers qui se sentaient soudain promis sous-off tout comme moi je m'étais un instant senti sergent en Pologne.

Tous présidents !

Mais, il est temps de conclure. Laissez-moi vous dire encore quelques mots des Neuchâtelois de Paris. Ils sont dans la capitale française moins nombreux que les res-

sortissants de certains de nos cantons allemands, mais la qualité y est. Il n'y a pas si longtemps qu'un Genevois me disait : «Ces Neuchâtelois sont encombrants. Tous les postes honorifiques sont pour eux. Quand on rencontre un président d'une de nos sociétés, c'est une fois sur deux, un Neuchâtelois. Or, nous sommes quand même 22 cantons !»

J'avouai qu'il avait raison. A la Chambre de commerce suisse en France, la plus importante des chambres de commerce étrangères à Paris, le président Reymond, est un Neuchâtelois. A la Société suisse de tir de Paris, comme à celle des Vétérans-Tireurs, le président Roscalet est Neuchâtelois. A la Société de bienfaisance, également, A la direction du «Messager suisse» de France, une Neuchâteloise, Mme Silvagni-Schenk. C'était, il n'y a pas si longtemps, un Neuchâtelois, le ministre Gérard Bauer, qui présidait le comité exécutif de l'Organisation européenne de coopération économique, au château de La Muette. C'est un Neuchâtelois qui préside un des plus importants clubs sportifs de Paris comptant plusieurs milliers de membres français. C'est un Neuchâtelois qui dirige les destinées d'une des plus grandes banques parisiennes. C'est un baryton neuchâtelois, Pierre Mollet, qui interprète, avec quel succès ! «Pelléas» à l'Opéra-Comique.

Je m'arrête, pensant vous avoir convaincus que si les Neuchâtelois de l'étranger sont fiers de leur carton, vous qui avez le bonheur de vivre dans ce pays béni où l'on n'a connu ni guerre, ni bombardement, ni évacuation, ni dévaluations successives, vous pouvez constater également que vos compatriotes à l'étranger ont conservé précieusement les qualités de travail, de persévérance et de patriotisme fervent de nos aïeux.

R. V.

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Soirée de la fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Ruz

(c) La soirée musicale et théâtrale qui donnait samedi, à la halle de gymnastique, la fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Ruz, sous la direction de M. R. Blanderen, fut une pleine réussite.

Le programme musical, composé avec goût, comprenait des œuvres de F. Schubert, L. van Beethoven, R. Violet et G. Chaillet, F. Vejoda, J.-E. Zbinden, D. Winfree et Ankin qui toutes furent enlevées avec brio, appréciées et vivement applaudies. Le «Pont d'Avignon», de Violet et Chaillet (soliste au piston : J. Blanderen), obtint un gros succès.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

A l'école de Derrière-Pertuis

(c) Les examens oraux et la séance de clôture de l'année scolaire pour notre classe de montagne se sont déroulés lundi. Ils ont été suivis avec intérêt par les délégués des commissions scolaires de Chézard-Saint-Martin et Cernier et honorés de la présence de M. Charles Bonny, inspecteur. Trois élèves termineront leur scolarité et il y aura trois entrées nouvelles, de sorte que l'effectif à la rentrée sera de 16 élèves. En fin de séance, M. Bonny s'adressa aux élèves et se plut à reconnaître le beau travail et les résultats obtenus par notre école de montagne.

Le traditionnel repas des examens réunit ensuite, au restaurant de Pertuis, les membres du comité scolaire, les inspectrices, la maîtresse de travaux à l'aiguille et naturellement M. Bonny. Un bref rapport du président du comité scolaire, M. Blanderen, fit revivre l'activité de notre classe et les événements marquants survenus au cours de l'année scolaire écoulée et releva en particulier l'institution d'un enseignement ménager durant l'hiver suivi par trois élèves, sous la direction de Mme Debély.

La meilleure ambiance ne cessa de régner au cours de ce repas durant lequel d'aimables paroles furent échangées entre les membres de l'autorité scolaire et l'inspecteur. Une gentille attention des élèves permit à tous les participants de rentrer chez eux abondamment fleuris de jonquilles.

Cérémonie des promotions

(c) La cérémonie de clôture de l'année scolaire s'est déroulée à la halle de gymnastique, vendredi dernier. De nombreux parents et amis avaient tenu à assister à cette manifestation.

Après quelques mots de bienvenue du président de la commission scolaire, M. Paul Fallet, les élèves de la classe enfantine, sous la direction de Mlle Hoffmann, exécutèrent des rondes toutes de grâce et de fraîcheur. Les récitations d'élèves des classes moyennes, fort bien sues, firent la joie de l'assemblée.

Ce fut ensuite le rapport de la commission scolaire, présenté par son président et relatant fidèlement tous les événements qui ont marqué l'année scolaire 1958-1959. Les rapports des membres du corps enseignant furent présentés par M. Aeschlimann. Les conseils judicieux formulés à l'adresse de ceux qui quitteront le collège ne manquèrent pas, s'ils sont suivis, de leur aider à faire leur chemin dans la vie.

FONTAINEMELON

Cérémonie des promotions

(c) Présidée par M. Sydney de Coulon, président de la commission scolaire, la cérémonie des promotions s'est déroulée vendredi dernier, à la Salle des spectacles, et fut ouverte — selon la tradition — par trois morceaux de la fanfare «L'Ouvrière». Tour à tour, et avant la proclamation des résultats scolaires obtenus au cours de l'année qui s'achevait, les élèves des différentes classes défilèrent sur la scène et furent vivement applaudis pour les rondes, les chansons mimées et les chants qu'ils présentèrent avec beaucoup d'entrain et de joie.

Dans son rapport annuel, M. de Coulon retraça l'activité qui se déroula tant au nouveau collège — inauguré en octobre 1958 — que dans les locaux mis à disposition des classes dans les anciens bureaux de la fabrique d'horlogerie pendant les longs travaux d'agrandissement et de rénovation du collège. 183 élèves furent répartis dans 7 classes, y compris celle de développement. Mlle S. Reymond, de Neuchâtel, et M. H. Fournier, de Nendaz (VS) tirent les 2me et 4me classes jusqu'à la fin d'octobre 1958, moment où ils laisseront leur place à Mlle M. Zwald et à M. Maurice Evard, nouveaux titulaires. Après avoir rappelé que M. P. Grandjean, maître de la classe supérieure, avait été fêté pour ses 25 ans d'enseignement dans le canton, M. de Coulon adressa ses remerciements et ses vœux à Mme S. Frey, qui quitte la 3me classe pour poursuivre son enseignement à la Coudre où elle vient d'être nommée ; par son tempérament énergique et cordial, Mme Frey avait su se faire apprécier et son départ laissera d'unanimes regrets.

Après la cérémonie des promotions, le public put visiter l'exposition des travaux manuels ainsi que les classes modernes.

COFFRANE

Un départ regretté

(c) En ce premier dimanche d'avril, M. Daniel von Allmen, qui vient d'accomplir un stage de plus de six mois dans la paroisse, prenait congé de nous. Avec fermeté et conviction, s'inspirant de Jean 20, versets 26 à 31, il plaça son auditoire devant la nécessité d'une foi vivante et agissante. Puis le pasteur Porret adressa des remerciements sentis à ce jeune ami, soulignant que le conflit des générations avait été chose inconnue durant ce stage, bien que lui-même vienne de commencer sa 31me année de pastorat. M. von Allmen, en prenant pour la première fois contact avec la vie d'une paroisse, fit preuve de sérieux, de ponctualité, de compréhension, faisant siens les soucis, les peines, les joies des personnes qu'il approchait. S'intéressant particulièrement à la jeunesse, il fonda un groupement de la Jeune Eglise.

Un modeste souvenir fut remis à M. von Allmen qui va fonder prochainement un foyer. Après un nouveau stage au Locle, il s'en ira à Aix-la-Chapelle en qualité d'aumônier universitaire. Il peut être assuré de la reconnaissance et de l'amitié de notre modeste paroisse.

Départ d'une institutrice

(c) C'est mercredi que la commission scolaire prend congé de Mlle Jacqueline Greillat qui quitte l'enseignement, après plus de deux ans passés dans notre commune, pour se marier. Ce départ sera vivement regretté, car Mlle Greillat, une enfant du village, pédagogue distinguée, savait se faire aimer de ses élèves et apprécier des parents de ces derniers.

MONTMOLLIN

Soirée cinématographique

(c) Lundi eut lieu, au collège de Montmollin, une soirée cinématographique organisée par M. Marcel Guyot, instituteur. Le public eut l'occasion d'assister à la projection de plusieurs films sur la faune et la flore canadiennes. Pour terminer la soirée, quelques films humoristiques furent encore présentés.

Fameux, léger, appétissant
Et réconfortant remarquable.
Pour malade et convalescent
C'est un fromage incomparable!

Tilsit
Ah! quel fameux fromage, A toute heure, à tout âge!

TRAITAL 3

Shampooing spécial contre les pellicules

Un produit des Laboratoires L'ORÉAL, Paris - Genève

STUDIO

Cinéma Ø 5 30 00

DÈS AUJOURD'HUI À 14 H. 45, POUR LA PREMIÈRE FOIS À NEUCHÂTEL

LA VERSION INTÉGRALE

du prodigieux film de Marcel CARNÉ le même producteur que «LES TRICHEURS»

LES ENFANTS DU PARADIS

avec :

ARLETTY
 JEAN-LOUIS
BARRAULT
 PIERRE
BRASSEUR
 MARIA
CASARÈS
 LOUIS
SALOU
 PIERRE
RENOIR



C'est le Paris fiévreux
 du romantisme
 et des révolutions

C'est l'époque
 de Victor Hugo
 Alexandre Dumas
 Alfred de Musset

Que le cinéma français ait réussi un chef-d'œuvre avec « Les enfants du paradis », c'est l'évidence même.

LA TRIBUNE DE GENÈVE.

C'est là, à mon avis, l'œuvre peut-être la plus importante qu'ait réalisée le cinéma français depuis sa naissance.

LA SUISSE.

C'est un de ces films qu'il faut voir au moins deux fois. A la seconde vision, on goûte cent fois mieux la perfection du rythme et des enchaînements, le détail, le fini des scènes.

LE JOURNAL DE GENÈVE.

UNE VICTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS

ATTENTION!

Vu la longueur du spectacle, les matinées commenceront à 14 h. 45 et les soirées à 20 h. précises et directement par le film, donc pas de retardataires, s.v.p.

LES DEUX ÉPOQUES :

Le BOULEVARD du CRIME et l'HOMME BLANC

passent en une SEULE SÉANCE

3 heures de projection

Moins
 de 18 ans
 non admis

Matinées à 14 h. 45
 aujourd'hui jeudi,
 samedi et dimanche
 et mercredi prochain

Soirées à 20 h.
 tous les jours

FAVEURS
 SUSPENDUES

LOCATION OUVERTE
 jeudi et vendredi de 14 h. à 17 h. 30
 Samedi et dimanche dès 13 h. 45
 Ø 5 30 00



J'aime
 ta bonne
 cuisine à
**l'AROME
 MAGGI**

En définitive, pour qui cuisinent les femmes?

Ne cherchons-nous pas à faire plaisir à nos maris, à nos enfants, lorsque nous préparons le petit déjeuner, le dîner, le souper? C'est parfois si simple! L'Arome Maggi, cet incomparable auxiliaire en cuisine, universellement connu et apprécié depuis si longtemps, est plus à la page que jamais! A chaque achat vous recevrez dorénavant un flacon flambant neuf et un joli prospectus plein de bonnes idées, le tout au même prix. De même contenu que l'ancien, le nouveau flacon est plus léger et plus maniable que la bouteille en verre. Fini le remplissage compliqué! Mise en bouteille d'origine, pratique et hygiénique!

Marianne Bergh



bonne cuisine — vie meilleure avec

MAGGI

Café du Théâtre

BUFFET FROID
 BUFFET CHAUD

vous y trouverez le mets
 à votre goût
 à prix très abordable



Terreaux 7
 ★★★

SON SERVICE SOIGNÉ
 « SUR ASSIETTE »

... à petits prix,
 mangez assis!

CASINO DE LA ROTONDE, NEUCHÂTEL
 Mercredi 22 avril, à 20 h. 30

**AMERICAN
 FESTIVAL-BALLET**

avec Ballerines, Solistes et Danseurs du Metropolitan Opera, New York City-Ballett, Ballett-Theatre New York, Chicago, etc.

Sonia Arova, Job Sanders, Christine Hennessy, Gayle Young, Joseph Savino, William Millé, etc.

4 NOUVEAUX PROGRAMMES DE CHOIX

Location: chez HUG & Co, Neuchâtel,
 vis-à-vis de la poste, tél. 5 72 12

NOTRE CHOIX DÉPASSE VOTRE IMAGINATION

Venez voir, vous serez comblé
 Si vous n'êtes pas motorisé, nous vous cherchons volontiers à domicile gratuitement.



TOSALLI, COLOMBIER, téléphone 6 33 12

LA VIE NATIONALE

A la recherche d'une nouvelle formule : LE « NÉO-FÉDÉRALISME »

Echos d'un récent congrès politique

Notre correspondant de Berne nous écrit :

L'automne dernier, les délégués du parti radical suisse, réunis en congrès ordinaire, avaient entendu un exposé de M. Schaller, conseiller d'Etat et conseiller national de Bâle-ville, sur la nécessité de coordonner l'effort des pouvoirs publics et ceux des entreprises privées sur le plan économique. L'orateur jugeait anachronique, condamnée par les faits, la doctrine selon laquelle l'Etat est forcément l'ennemi de l'individu et qu'aucun compromis n'est possible entre eux.

Or, samedi dernier, c'est sur un autre plan un sujet analogue qu'a été développé, à l'occasion d'un nouveau congrès, M. Pierre Glasson, lui aussi membre d'un gouvernement cantonal, celui de Fribourg, et député au Conseil national. Il a montré la nécessité de réviser les rapports entre les citoyens et les pouvoirs publics d'abord, entre l'Etat et les associations économiques ensuite, enfin entre la Confédération et les cantons. Voici, selon le compte rendu d'un journal radical, les conclusions de M. Glasson :

Le peuple suisse entend voir se réaliser une sorte de néo-fédéralisme, autrement dit l'action conjuguée des citoyens, des partis politiques et des pouvoirs publics fédéraux et cantonaux en vue d'établir des relations entre les cantons et la Confédération qui ne soient pas, comme autrefois, la seule expression de la défense des uns contre l'autre, mais bien la recherche commune d'un équilibre entre tous dont l'Etat fédéral serait le principal moteur. C'est l'une des grandes tâches du parti radical de veiller à ce que l'Etat ne soit pas chargé par les citoyens de toutes les fonctions, de toutes les obligations, de toutes les responsabilités sociales, car il s'arroge en échange tous les droits dont il dépouille l'individu, sous prétexte de le mieux servir.

Il est heureux que des magistrats clairvoyants s'inquiètent de l'évo-

lution actuelle qui menace la personne dans ses droits, les cantons dans cette souveraineté que les constituants de 1848 — les ancêtres auxquels les radicaux se réfèrent si souvent — ont posée comme l'un des piliers des institutions nouvelles. Les fondateurs de l'Etat fédératif ont même refusé d'inscrire dans la charte fondamentale le principe de la souveraineté du peuple et ils s'en sont expliqués ainsi :

Il n'y a qu'une souveraineté d'où l'on doit partir; ou l'on pose en principe que les cantons sont souverains et cèdent certaines portions de leur souveraineté à la Confédération, ou la nation suisse est le souverain et celui-ci octroie certains droits aux cantons. Admettre la nation comme souverain vis-à-vis des cantons, c'est tomber dans le système d'unité et l'on se retrouve en présence de l'unitarisme si redouté.

Les hommes qui se flattaient d'avoir trouvé un juste équilibre entre l'ancien fédéralisme fondé sur l'autonomie absolue des cantons et les tendances à une forte centralisation ne prévoyaient pas que, dans leur œuvre, ils jetaient en même temps le ferment qui devait, avec le temps, détruire l'harmonie de l'édifice. Ils donnaient au peuple le droit de réviser la constitution. Comme le fait observer si justement William Martin dans son « Histoire de la Suisse » :

L'expérience enseigne que, dans une Confédération, on ne peut qu'innover sans centraliser. Le besoin de progrès a eu pour résultat de pousser constamment à la révision de la constitution fédérale dans un sens centralisateur.

Et pas seulement le besoin de progrès, mais, ces dernières années surtout, le développement de la technique. Prenons l'exemple de l'encouragement à la recherche scientifique ou la nécessité d'adapter le réseau routier aux besoins actuels du trafic, et l'on constatera que lorsqu'il faut confier des fonctions et des attributions nouvelles

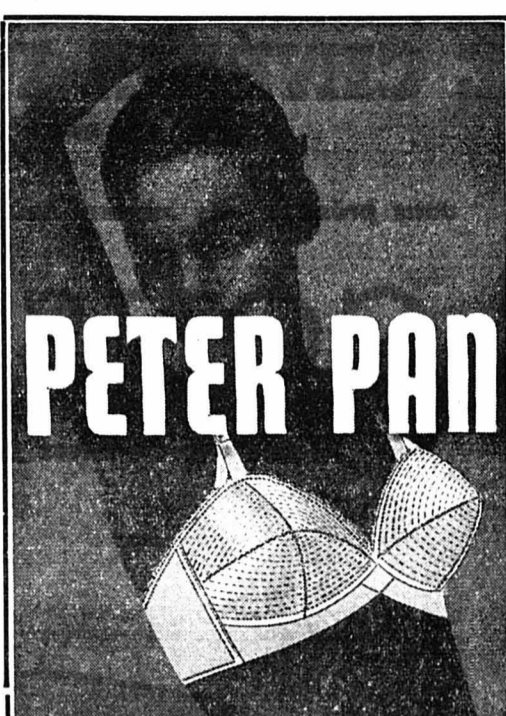
à l'Etat, c'est à la Confédération que le législateur, avec l'aveu tacite ou exprès du souverain, les accorde.

Or cette évolution a une double conséquence fâcheuse dans l'un et l'autre de ses aspects. La Confédération édicte, prescrit, commande, mais pour ne pas ignorer entièrement les cantons, elle leur laisse le soin d'exécuter. En outre, elle a besoin, pour mener à bien des tâches toujours plus nombreuses et toujours plus lourdes, de moyens financiers considérables. Elle puise donc dans les ressources fiscales des cantons, mais pour ne point les laisser trop démunis, elle leur redistribue une partie de la ponction. Ainsi, les cantons se sont peu à peu habitués au rôle de simples agents du pouvoir central et entendent être payés le plus largement possible de leurs services. Ils perdent ainsi le ressort, la vigueur qui est la condition même de leur souveraineté et le fédéralisme, détourné de son sens, devient pour beaucoup un oreiller de paresse. Il consiste à donner le moins possible à la Confédération pour en tirer le plus possible.

Qu'on ne puisse plus revenir à l'état de choses de 1848, nul ne le contestera. Toute l'évolution économique et sociale s'y opposerait. Mais qu'on tente un effort pour remonter la pente où nous glissons, ce serait là une entreprise fort louable.

M. Glasson la recommande sous l'étiquette d'un néo-fédéralisme qui amènerait les cantons non pas à s'opposer à la Confédération, mais à organiser avec elle une collaboration efficace. C'est possible, mais à condition que les cantons reprennent d'abord conscience de leur mission historique et qu'ils sortent de l'état de demi-sujétion dans lequel ils semblent se complaire, par simple commodité. Si l'on veut donner une tête et des membres au corps politique, il faut que ces membres soient robustes.

Le succès d'un néo-fédéralisme est au prix d'un retour, non pas aux formes périmées, mais à l'esprit, aux principes du fédéralisme tout court.



PETER PAN

Hidden treasure

excellent pour la poitrine peu développée ou petite! Comble les petites lacunes de la nature... sans artifices gênants. Garde sa forme... et la vôtre même après un long usage. Modèle 52, très décolleté Profondeurs A + B en popeline coton Fr. 15.50

Triple treasure

avec ampliforme Modèle 53, Profondeur AAA en popeline coton Fr. 16.50 en taffetas nylon Fr. 16.25

Demandez la liste des dépositaires : E. + A. Bachmann, Schaffhouse

Maison des Amies de la jeune fille

Promenade-Notre 10, rez-de-chaussée

COURS DE FRANÇAIS

COURS DU SOIR : une leçon par semaine. Degrés inférieur, moyen, supérieur. COURS DE L'APRÈS-MIDI : deux leçons par semaine. Quatre degrés. Cours pour demi-étudiants. INSCRIPTIONS : vendredi 17 avril, à 20 heures. Promenade-Notre 10 (rez-de-chaussée) Tél. 5 55 51.

IL Y A POULET ET POULET!
Un poulet, même de grosse taille, ne vaut jamais une poularde! Les Halles vous servent de la poularde et, par surcroît, ignorent la volaille congelée!

Les Halles
— CENTRE GASTRONOMIQUE —
LE BON RESTAURANT DE NEUCHÂTEL

Jeanneret combustibles — Neuchâtel

TÉL. 5 24 57

PRIX MAZOUT

Mazout spécial			Mazout léger		
2501 — 6000 kg.	6001 — 10,000 kg.	10,001 kg. et plus	2501 — 6000 kg.	6001 — 10,000 kg.	10,001 kg. et plus
Fr. 20.05	Fr. 19.35	Fr. 19.05	Fr. 19.35	Fr. 18.65	Fr. 18.35

Ces prix s'entendent par 100 kg. franco tank. Paiement à 30 jours net

Dès jeudi 9 avril, de 17 h. à 22 h.
vendredi 10, samedi 11, de 10 h. à 22 h.,
dimanche 12, de 11 h. à 22 h.

EXPOSITION DE CAMPING

Halle de gymnastique - PESEUX

Timbres - poste

Ancien missionnaire américain, malade depuis 12 ans, souhaiterait recevoir des timbres-poste pour sa collection ou pour des échanges. Adresser les envois à Rev. Robert BROWN, P.O. Box 721, READING, Pa. (U.S.A.).

Préparation des **devoirs scolaires** Parents,

déchargez-vous de ce souci et confiez-nous vos enfants. Classe spéciale pour enfants des écoles primaire et secondaire; 4 après-midi par semaine de 16 à 18 h. Ecologie moderne; leçons particulières sur demande. Rentrée de printemps: 20 avril

ECOLE BÉNÉDICT NEUCHÂTEL
13, ruelle Vaucher Tél. 5 29 81

EXCURSIONS L'ABEILLE

Dimanche, 7 h. 30, Foire de Bâle ou ville - Balsthal; retour par Delémont; 13 fr. Tél. 5 47 54.

A vendre **cuisinière électrique**

«Le Révé», 3 plaques et four, en parfait état. Prix Fr. 260.—. Téléphone 6 37 52.

A mazout, 1500 litres, neuve, à vendre avec rabais. — Faire offres à case postale 631, Neuchâtel.

A vendre d'occasion, à l'état de neuf, un **pousse-pousse** poussette avec sac de couchage. Tél. 8 24 67, à midi ou le soir.

A vendre **DIVAN-LIT** largeur 120 cm., sommier métallique et matelas. Devis gratuits, prix raisonnables. Travail soigné. — Adresser offres écrites à W. E. 6822 au bureau de la Feuille d'avis. Tél. 8 18 64

Pour vos **encadrements** une bonne adresse **Centrale des cadres Pesieux** rue du Lac 16 Tél. 8 18 64

Propriétaires! Tous travaux de maçonnerie, transformations, réfection de cheminées. Devis gratuits, prix raisonnables. Travail soigné. — Adresser offres écrites à W. E. 6822 au bureau de la Feuille d'avis.

Vos dettes sont-elles un poids trop lourd pour votre budget? Adressez-vous à nous en toute confiance, nous voulons vous aider (timbre répons). A. Boret, gestion de dettes, Bâle 5, case 138-28.

Armoire frigorifique J'échangerais joli studio neuf, tissu laine verte contre armoire frigorifique. Tél. 8 18 60.

PRÊTS Service de prêts S.A. Tél. (021) 22 52 77 Lucinge 6, Lausanne

UNE TACHE AUSSI URGENTE QU'IMPORTANT

L'organisation en Suisse de la propection pétrolière

(C.P.S.) Lors de la session parlementaire de février, il avait été primitivement prévu que le Conseil fédéral répondrait à deux interventions parlementaires sur la question de la propection pétrolière en Suisse. Cependant, comme des négociations sont actuellement en cours dans différents cantons entre les autorités, l'économie et les milieux directement intéressés à la propection, l'exposé de la position adoptée à cet égard par le Conseil fédéral a été renvoyé à plus tard. C'est à cette occasion que l'opinion publique a eu connaissance des préparatifs engagés dans les coulisses en vue de la découverte et de l'exploitation de nos éventuelles richesses pétrolières, nouvelle que de larges milieux de notre population ne pourront accueillir qu'avec satisfaction.

Diverses raisons nous obligent à considérer la propection pétrolière comme une tâche aussi urgente qu'importante. Tout d'abord, le besoin d'énergie de notre pays est devenu tributaire de l'importation à un point tel qu'il ne peut plus être équilibré. L'exploitation poussée au maximum de nos sources d'énergie apparaît donc pour nous comme une nécessité première et chaque litre de pétrole, chaque mètre cube de gaz que nous parviendrons à extraire de notre sol ajoutera une pierre bienvenue à notre édifice économique. Il est d'ailleurs très vraisemblable que le bassin molassique de la Suisse, qui s'étend du Léman au lac de Constance, recèle des gisements de pétrole et de gaz naturel. Nos espoirs reposent sur les prévisions des spécialistes éminents, sur divers indices apportant un témoignage concret de la présence de pétrole dans notre sous-sol et enfin sur les découvertes prometteuses faites en Allemagne du sud, où les conditions géologiques sont semblables à celles du Plateau suisse.

Le stade des préliminaires
Tout ceci n'empêche pas que la propection pétrolière a à peine dépassé, chez nous, le stade des préliminaires. La question du pétrole apparaissait principalement, en Suisse, lorsque de grandes compagnies pétrolières de l'étranger cherchaient à acquérir des droits de propection sur notre territoire. A ce propos, les autorités fédérales se bornaient, pour l'essentiel, à relever les dangers d'un abandon au capital pétrolier international de nos droits d'exploitation et à attirer l'attention sur le fait qu'il serait souhaitable, pour la sauvegarde de l'indépendance et de la neutralité du pays, que la propection sur notre territoire demeure en mains suisses. Et les cantons qui disposent du droit de concession en vertu des dispositions constitutionnelles sur la régle des mines, ne semblaient pas pressés d'octroyer de telles concessions, afin de se laisser le temps de mûrir leurs projets et d'en étudier les conséquences financières.

Un problème financier important
On est certes en droit de se demander ce que nous attendons encore, en Suisse, pour passer aux actes. C'est que, les questions essentielles concernant les aspects scientifique, technique, économique et juridique de la production du pétrole paraissant aujourd'hui suffisamment éclaircies, il reste que la propection pétrolière si l'on veut adopter une solution de caractère suisse, pose un problème financier important. Si l'on avait cédé les droits

de propection à des organisations étrangères, la question financière se serait trouvée résolue automatiquement. Nous aurions pu nous borner à encaisser les taxes de concessions et les redevances sur la production. Mais dans ce cas, le pétrole issu de notre sol serait devenu la propriété du capital étranger. Si nous nous décidons, au contraire, à fonder la recherche pétrolière sur une base suisse, exécutée et contrôlée par l'économie indigène, nous ne pouvons faire autrement que de constituer le capital nécessaire par des moyens en majorité suisses. Les cantons doivent avoir la garantie que l'examen de leurs richesses pétrolières n'échouera pas faute de moyens financiers suffisants et que leurs droits d'autorité concédante seront sauvegardés, même si on leur demande de renoncer aux ressources étrangères dont ils pourraient avoir besoin dans ce but pour donner la préférence à une entreprise suisse.

Vers la création d'une société de financement
Il ne faut pas s'attendre qu'un groupement industriel quelconque puisse à lui seul créer les bases financières propres à une propection systématique, dont les risques non négligeables doivent reposer sur le plus grand nombre d'équipes possible. Il est indispensable de mettre sur pied un capital élevé, réparti sur des milieux étendus. C'est à l'économie dans son ensemble — des grandes banques aux bailleurs privés désireux de participer activement aux travaux de propection, en passant par le commerce et l'industrie — d'assumer cette tâche et d'en prendre la responsabilité.

La voie destinée à conduire à ce but dans un avenir rapproché a enfin été trouvée sous la forme d'une société suisse de financement, la «Swisspetrol Holding S. A.», qui va être créée incessamment. Cette société constituera en quelque sorte le réservoir financier dans lequel pourront être versés les capitaux destinés à la recherche pétrolière remplissant ainsi les deux conditions soutenant tout groupement régional au bénéfice d'une concession. La Swisspetrol rempli ainsi les deux conditions premières requises pour une propection réellement suisse, en concentrant, d'une part, les capitaux nécessaires à ces travaux et en permettant de décentraliser, d'autre part, la propection et la production qui, partout, devront se dérouler en fonction des conditions régionales. Ainsi peut-on considérer comme acquise la solution suisse depuis longtemps recherchée au problème du pétrole dans notre pays.

Qu'est-ce que le BOURSAULT?
C'est un «75%» ou triple crème, dans lequel vous trouverez toute l'onctuosité des laits de la Brie parmi les plus riches de France!

BOURSAULT, délice de Saint-Cyr
un fromage 3 étoiles
que vous trouverez dans tous les bons magasins spécialisés de Suisse.

Distributeur pour la Suisse : Produits laitiers Lausanne S.A.

GENÈVE

L'assermentation sur la Bible se voit discutée au Grand Conseil

De notre correspondant de Genève : Samedi, au Grand Conseil, un député socialiste qu'inspiraient des scrupules chrétiens — il s'était déclaré lui-même chrétien « et même croyant » — est intervenu, non sans quelque courage, pour demander au gouvernement de revoir la question de l'assermentation que l'on fait sur la Bible.

Selon lui, l'Etat mettrait, par là, en jeu, les convictions religieuses d'un chacun. M. Donzé est personnellement opposé à la prestation de serment du Conseil d'Etat dans la cathédrale de Saint-Pierre. Toutefois, si les nouveaux élus l'acceptent, après tout, c'est leur affaire. En revanche, le député socialiste estime même que faire prêter serment aux gendarmes et aux nouveaux citoyens, cela représente quelque chose comme du fétichisme et de la magie.

Ici, M. Donzé s'entendit couper un instant la parole par les murmures désapprobateurs ou surpris de certains députés.

D'ailleurs, a poursuivi l'interpellateur, on exerce, ainsi, une véritable pression sur les consciences. C'est comme si l'on voulait signifier qu'on n'accepterait pas ceux qui ne sont pas chrétiens. D'autre part, on abuse de la sorte de la parole de Dieu. Beaucoup de chrétiens estiment même que l'on commet là un véritable sacrilège.

Le président du Conseil d'Etat répond
Les circonstances ont voulu qu'il appartint à un catholique, membre du parti indépendant chrétien-social, M. E. Dupont, de répondre, comme président du gouvernement, à M. Donzé.

D'emblée, il déclara que le Conseil d'Etat ne pouvait souscrire à ses appréciations sur le serment. Prêté sur la Bible, celui-ci a plutôt un caractère symbolique et doit conférer à l'engagement plus de solennité.

On ne doit pas y voir autre chose, sinon que la population de notre pays étant en grande majorité chrétienne, la Bible représente pour elle comme la base d'une tradition commune à tous les Suisses. Il n'est, en conséquence, pas question pour le Conseil d'Etat, de songer à changer quoi que ce soit à l'usage.

La loi, cependant, ne prévoyant rien à ce sujet, M. Dupont a précisé que si le serment pouvait choquer la conscience d'un quelconque citoyen appelé à prêter serment, ce citoyen pourrait demander à ne le point faire sur les saintes Ecritures.

Assurément, la réponse ne pouvait guère donner satisfaction à M. Donzé. Mais le député socialiste se borna à émettre des doutes, à son grand regret d'ailleurs, sur le fait que, selon le président du Grand Conseil, la forte majorité de la population suisse serait chrétienne. Malheureusement, il ne peut le croire.

A d'autres, sur ce point, de dire ce qu'il pense. Ed. BAUTY.

FRIBOURG
Fribourg obtient l'arrêt d'un train intervalles
(c) Grâce à l'intervention auprès des C.F.F. de M. Paul Torche, conseiller aux Etats et chef du Département du commerce et de l'industrie, à la suite des démarches de la Chambre fribourgeoise de commerce, dès le 1er juin prochain, le train intervalles quittant Genève à 20 h. 02 et Lausanne à 20 h. 38, s'arrêtera à Fribourg à 21 h. 22.

Nos clients réalisent de gros profits sur le marché des valeurs

International Financial Advisory Service

IFAS

LUXEMBOURG

Spécialistes des marchés européens et américains

Plus de 100 recommandations d'achat parues depuis le 1er janvier 1958 font ressortir maintenant d'importants profits. Les conseils d'achat furent fournis à nos abonnés bien avant la hausse qui s'ensuivit, offrant ainsi à nos abonnés de meilleurs niveaux d'achat, avant que ces prévisions ne parviennent aux actionnaires en général.

Nous nous spécialisons dans les prévisions boursières, telle la sensationnelle prévision pour les titres Interhandel sur le marché suisse prédisant une hausse de 500 points, qui s'est réalisée exactement en trente jours, et une autre prévision pour Interhandel de 500 autres points de hausse (soit 1000 au total), qui vient de se matérialiser, procurant de fabuleux profits à nos abonnés, nombreux dans toutes les professions.

Récents recommandations grâce auxquelles d'importants profits furent réalisés en peu de temps :

Arvida Corp. (hors-cote New York) recommandée le 13 janvier 1959 à \$ 11 1/4 - 11 1/2, atteignit \$ 24 en dix semaines.

Trinidad Sugar Estates (Stock Exchange de Londres) recommandée le 10 février 1959 à 22.— atteignit 44.— en trois semaines.

Beaucoup, parmi les abonnés qui reçoivent les importants conseils rémunérateurs pour «Interhandel», étaient des «abonnés à l'essai» et c'est pour cela que nous faisons de nouveau

Une offre d'essai spéciale

Pour la somme de 5 francs, nous enverrons un service d'essai de six semaines aux nouveaux abonnés seulement, et si vous n'êtes pas satisfaits vous serez remboursés. Ceci vous donne droit à la réception gratuite de notre brochure de recommandation.

Nos tarifs normaux sont :
200 francs, abonnement annuel.
120 francs, abonnement semi-annuel.

International Financial Advisory Service
52, route d'Esch, Luxembourg (Tél. 2 09 64)
Compte de chèques postaux 142-03
Banque : CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT Luxembourg
Registre de commerce : B 5640

Service : NF Date :
Nom :
Adresse :
Ville :
Canton ou pays :
Versement ci-joint de Fr. 5.—

LE CINÉMA PALACE

Tél. 5 56 66

vous présente dès aujourd'hui à 15 heures

EDDIE CONSTANTINE

comme vous ne l'avez jamais vu

avec

Diana DORS

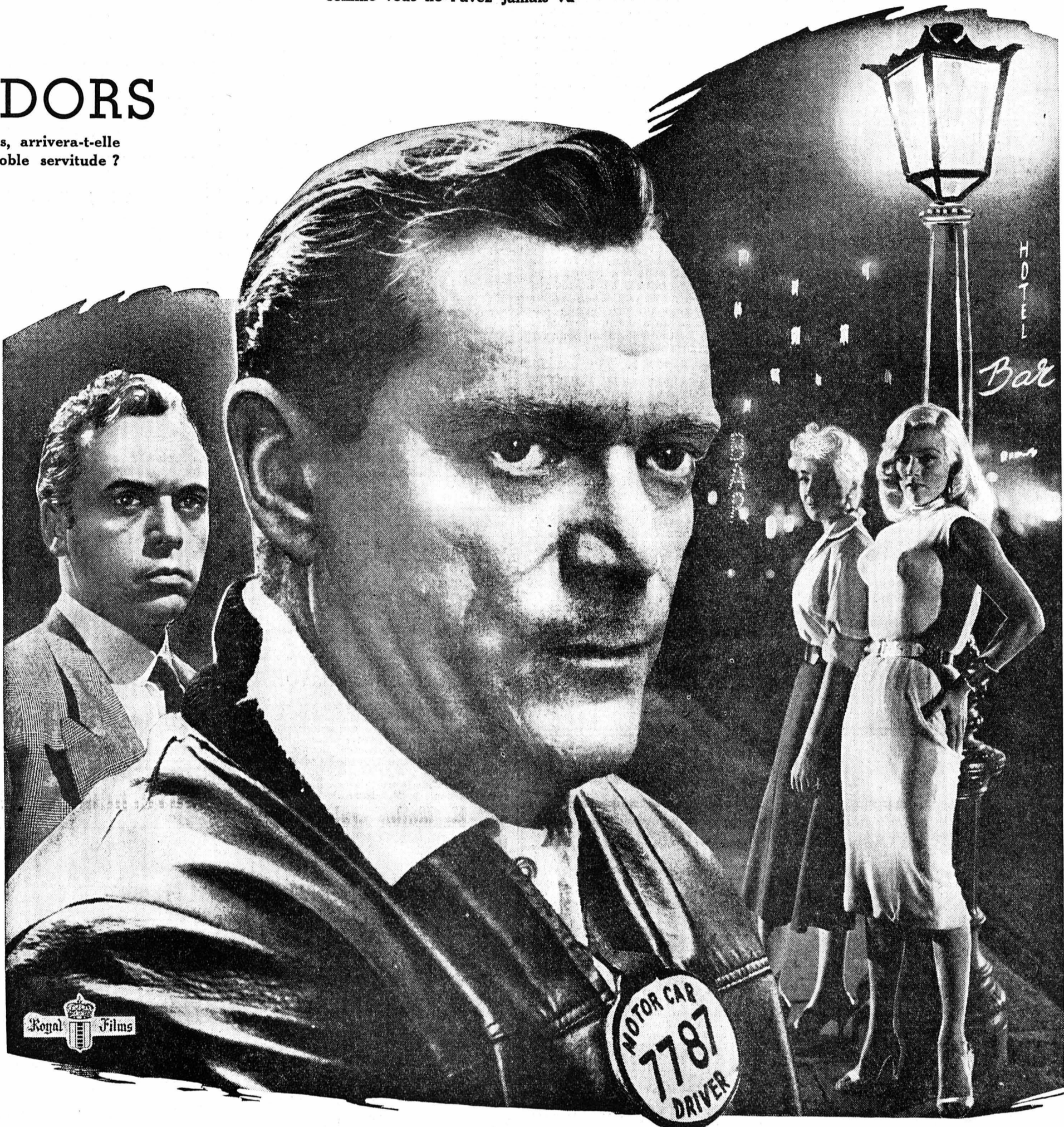
Victime de ces hommes, arrivera-t-elle à échapper à son ignoble servitude ?

★
ODILE VERSOIS

la jeune fille perdue par son ignorance

★
HERBERT LOW

le caïd qui impose sans pitié sa loi à celles qui essaient de lui échapper



PASSEPORT POUR LA HONTE

Rien de caché dans ce film, sans pitié, courageux, leur passeport pour la honte se lit sur leurs visages

Tous les soirs à 20 h. 30

SAMEDI ET DIMANCHE
2 matinées : à 15 h. et 17 h. 30
Mercredi à 15 h.

DÈS 18 ANS

FAVEURS SUSPENDUES

15 minutes avant chaque séance, mise en vente des billets réservés par téléphone non retirés

ALPINA

COMPAGNIE D'ASSURANCES S.A., ZURICH

Toutes assurances

Agence générale

RÉMY ALLIMANN

Inspecteurs :

Jean Kocher, district du Val-de-Travers
Michel Duc, district de Boudry
Adam Hapka, district du Val-de-Ruz

11, faubourg du Lac - NEUCHÂTEL - Tél. 5 14 14

SALLE DES CONFÉRENCES

Dimanche 12 avril, à 20 h. 15

CONCERT

Orchestre de chambre de Neuchâtel

Direction : Ettore Brero
Solistes : Jeanne-Marie de Marignac, harpiste
André Pépin, flûtiste

Oeuvres de Mozart, Roussel et Schibler

Réservation gratuite des places à l'Agence Strübin, librairie
Reymond, ou à l'entrée

COLLECTE RECOMMANDÉE

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux, se recommande aux personnes désirant créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

Transports

(par véhicules capotés)
Petits déménagements
Toutes directions
W. Maffli, Peseux
Tél. 8 13 63

La Grappilleuse

(au haut des Chavannes) se recommande toujours pour meubles, vêtements, lingerie, lainages, jouets, etc. Elle envoie son commissionnaire à domicile. On peut téléphoner au No 5 26 63. Merc. d'avance.

REPARATIONS DE CHEMISES



Confection de beaux cols, même sans étoffe de rechange. Courts délais de livraison

TIP-TOP CHEMISERIE

rue du Concert, chalet vis-à-vis de la « Feuille d'avis », NEUCHÂTEL

A VENDRE

15 LAND-ROVER

modèles 1951 à 1959, toutes avec garantie.

GARAGE DU STAND S.A., LE LOCLE
Tél. (038) 3 29 41

Véhicules à moteur

A vendre

« M.G.T.D. »

Capote, freins et 4 pneus neufs. Parfait état. Tél. 7 58 22.

A vendre d'occasion au plus offrant, scooter

« LAMBRETTA »

125 cc3, modèle 1959, neuf, ainsi qu'un

vélo d'homme

à l'état de neuf. S'adresser à Guermann, Bachelin 20, Neuchâtel.

A vendre

« LAMBRETTA »

125, modèle 1952, 50.000 km., en parfait état de marche, 2 pneus neufs, 400 fr. S'adresser, dès 18 h., à M. Perriard, Valreuse 13, Colombier, en face de la Transair.

« MACCHI 125 »

en parfait état, à vendre à bas prix. Taxes et assurances payées pour 1959. Tél. 6 43 10.

A vendre

« Opel Record » 1957

35.000 km., de première main, en parfait état. Revendeurs s'abstenir. Adresser offres écrites à G. O. 6805 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

« Citroën » 2 CV.

en très bon état, 2300 fr., facilités de paiement. Carrosserie Paul Schally, Hauteville-Neuchâtel. Tél. 5 93 83.

A vendre

« VW »

de luxe, beige, vitesses synchronisées. Tél. (038) 5 84 73.

A vendre d'occasion

« VESPA »

entièrement révisée; roue de secours, porte-bagages. Tél. 8 24 67, à midi ou le soir.

A vendre

« FIAT 600 »

modèle 1957-1958, 2 portes, décapotable, très soignée. — Tél. (038) 6 74 16.

A vendre

« Ford » Fairlane

1957, garantie sans accident, à l'état de neuf, avec overdrive et radio. Tél. (038) 8 15 30.

« VW »

en bon état, à vendre. Fr. 1450.—. Tél. 8 11 45.

Belle occasion : à vendre

scooter 200 cm³

marque « Diana », 17.000 km., modèle 1956, avec accessoires, le tout en parfait état. Bas prix. Tél. 8 30 76, aux heures des repas.

« Lloyd » L.P. 600

1957, toit ouvrant, 18.000 km.

« Citroën 11 »

normale, 1952, avec porte arrière, bon état.

Scooter

« MV Agusta », 125 cc., état de marche, bas prix.

Garage

E. Freiburghaus

AGENCE LLOYD

Corcelles

« Morris Oxford »

1949, 8 CV. Limousine verte, 4 portes, intérieur simili.

« Morris Oxford »

1952, 8 CV. Limousine brune, 4 portes. Intérieur simili.

« Rover »

1950, 12 CV. Limousine verte, 4 portes. Intérieur cuir.

Demandez liste complète (des voitures d'occasion) avec prix, renseignements et essai sans engagement.

J.-L. Segessemann

garage du Littoral

NEUCHÂTEL

début route des Falaises
Tél. 5 99 91
Pierre-A-Mazel 51

Par suite de contre-afaire, à vendre quelques

YOU-YOU

neufs, plastic blanc, complètement équipés, 300 x 130 mm. Fr. 550.— au lieu de 880.— Offres à Eric Gelsler, Corcelles (NE).

Informations de toute la Suisse

Effort d'économie ou économie de l'effort ? Que devient le projet de réorganisation de la radio ?

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Une sorte de fatalité semble peser sur la radio suisse. D'année en année, le nombre des abonnés augmente, la taxe a passé de 20 à 26 francs si bien qu'en 1958, elle a rapporté près de 36 millions, contre 23 millions et demi en 1952. Il faut préciser que de ces 36 millions, les studios ne reçoivent que la moitié environ : le reste est d'abord retenu par les P.T.T. pour leurs dépenses techniques et administratives, puis par la direction générale qui assume, à côté du service des ondes courtes, des charges appréciables pour les institutions sociales, les droits d'auteur, et quelques autres tâches communes de moindre importance.

Il semble, malgré tout, que l'augmentation régulière des recettes devrait permettre à la radio de se développer normalement, de se sentir une bonne fois à l'aise. Eh bien ! non ! Elle manque d'argent et les « producteurs », les hommes qui, aux divers échelons de la hiérarchie, sont responsables de la valeur des programmes se plaignent d'être réduits à la recette qu'Harpagon recommandait à son cuisinier : faire bonne chère avec peu d'argent !

Des économies ?

En haut lieu, on s'est demandé si, pour accroître les ressources véritablement productives — je veux dire celles qui se transforment en émissions — on ne pourrait faire quelques économies en réorganisant le service des programmes.

Nul ne devrait l'ignorer, la nécessité de répondre aux exigences légitimes de trois régions linguistiques, dans un petit pays comme la Suisse, fait peser une lourde hypothèque sur la Société suisse de radiodiffusion. Le fédéralisme, à l'usage, se révèle onéreux, mais s'il est un domaine où l'on doit accepter d'en payer le prix, c'est bien celui de la création intellectuelle et artistique.

Seulement, sous prétexte de fédéralisme, on tombe facilement dans le « régionalisme », avec tout ce qu'il implique d'esprit de clocher et de souci de prestige. Le respect dû à chacune des trois civilisations doit peut-être se résumer pour le peuple à ce qu'il faut absolument l'existence de trois studios en Suisse allemande et de deux en Suisse romande. Cette pluralité est un fait historique, qui tient au développement même de la radiodiffusion en Suisse, nous l'acceptons comme tel. En revanche, il est loisible de rechercher, tenant compte de ce fait, une organisation aussi judicieuse que possible et qui élimine les chevauchements et les doubles emplois.

Le comité central et la direction générale de la Société suisse de radiodiffusion ont cherché les moyens de coordonner les efforts souvent dispersés et souvent parallèles et qui perdent de leur efficacité dans la mesure même où ils contribuent à éparpiller des ressources estimées trop maigres déjà.

De cette recherche est sorti le très modeste projet de réorganisation approuvé le 28 décembre dernier par l'assemblée générale de la S. S. R. Présentant les résistances, les dirigeants ont renoncé à une véritable « rationalisation » qui aurait attribué à chacun des studios d'une même région linguistique tel genre d'émissions. Ils se sont arrêtés à mi-chemin en choisissant le système du « studio-voort » qui doit donner à un seul directeur par région linguistique la responsabilité et le contrôle d'émissions déterminées, qu'elles soient préparées et diffusées par l'un ou l'autre des studios.

Le directeur général, M. Bezençon, prenait soin de dissiper toute illusion en déclarant : « Il faudra au moins deux années pour atteindre l'objectif choisi. Je ne pense pas qu'on puisse attendre de cette réorganisation des économies immédiates. Ces dernières seront sensibles plus tard.

La Suisse sévèrement battue

Suisse A - Sélection de Munich 1-5 (0-3)

SUISSE A : Elsener (Schneider) ; Grobner, Leuberger, Weber, Walker, W. Feller, Ballaman (Mauron), Allemann, Meier, Riva IV (Pottler).

SELECTION DE MUNICH : Bechtold (Fazekas) ; Landerer, Pfanzeit ; Zauzinger, Stemmer, Simon ; Albert (Zsam-böck), Hahn, Kölbl, Ziedl, Huber (Auerhammer).

BUTS : Kolbi (7me), Hahn (24me), Siedl (29me). Deuxième mi-temps : Feller (14me), Hahn (25me et 34me).

NOTES : 13.000 personnes assistent à cette rencontre disputée sur un terrain excellent tout au moins en début du match mais qui deviendra par la suite assez glissant par suite de la pluie qui tomba par moment assez violemment.

Les Suisses se firent comme le résultat l'indique ridiculiser. Les Allemands ont présenté une équipe bien au point, d'une grande rapidité et surtout qui applique le WM de façon judicieuse. Les demis alimentent sans arrêt une ligne d'attaque qui n'hésite pas à tirer au but à chaque occasion. Chez les Suisses ce fut lamentable particulièrement la défense qui ne marqua que ses adversaires de façon stricte comme l'exige le WM mais qui se contenta de laisser jouer, et contre une équipe aussi rapide que les Munichois il ne fallait pas s'attendre à autre chose qu'à une défaite. Disons que cette défaite aurait pu être plus grave encore si à plusieurs occasions la chance n'avait pas été de notre côté.

Il serait fastidieux de faire des personnalités car aucun joueur n'est ressorti du lot si ce n'est Allemann qui en seconde mi-temps occupa la place d'ailier gauche et se permit quelques jolis déboîtements qui ne furent malheureusement pas exploités par ses camarades.

En match d'ouverture la Suisse B a battu nos « Espoirs », 6-1 (2-1). Les buts furent marqués Scheller (3), Etzlin (2), Bartschi, pour la Suisse B alors que Von Burg sauva l'honneur des « Espoirs ».

Les équipes jouaient dans la formation suivante : SUISSE B : Schneider (Huber) ; Mäggel, Kunze, Jäger, Wespe, Fächler ; Etterlin, Hamel (Armbruster) ; Bartschi, Scheller, Fret.

ESPOIRS : Ansermet ; Maffioli, Schwaiger, Meylan (Furi), Tacchella (Ghiardelli), Tadel (Terzhzhi) ; Karrer, Fricke (Graf), Von Burg, Pedrazzoli, Gabrieli.

ZURICH Une affaire lamentable devant la Cour suprême

ZURICH, 8. — La cour suprême du canton de Zurich a condamné à 8 mois de prison avec sursis une jeune femme de 28 ans, pour quadruple tentative de meurtre. Cette femme avait tenté le 31 mars 1958 de s'ôter la vie en même temps que celle de ses quatre enfants, au moyen du gaz. La famille devait ce jour-là quitter son appartement dans un quartier extérieur de Zurich, alors qu'elle n'avait pas d'autre appartement à disposition. L'accusée, dont le mari gagnait 600 francs par mois comme technicien, avait en effet utilisé l'argent destiné au loyer, pour acheter des chaussures à ses enfants et elle fut ainsi dans l'impossibilité de régler le loyer. Sur ces entrefaites, la femme a été menacée par le propriétaire d'être expulsée de l'appartement au cas où elle ne donnerait pas elle-même son congé. La malheureuse femme, mal renseignée et sans secours, résilia le bail à l'insu de son mari. Alors même que l'accusé eût payé le loyer quelques semaines plus tard, le propriétaire persista à exiger l'évacuation de la famille sous prétexte que l'appartement était loué à quelqu'un d'autre. Lorsque la famille dut s'en aller, la femme tenta de s'ôter la vie avec ses quatre enfants.

La cour suprême a souligné dans son jugement l'attitude incorrecte et rigoureuse du propriétaire qui savait parfaitement qu'une femme ne peut, sans l'assentiment de son mari, résilier un bail.

GENÈVE La reine Marie-José fonde un prix musical

D'un correspondant de Genève : Retirée depuis plusieurs années en son modeste mais joli château de Merlinge, dans la campagne genevoise, la reine Marie-José, dont la culture étendue va à tous les arts, mais à la musique spécialement, a créé à ce rayon un prix biennal de 7000 fr. suisses.

Un comité de musiciens et de mélomanes particulièrement avertis, s'est constitué, et il s'est réuni à Merlinge même, pour fixer le règlement de l'épreuve, qui sera ouverte aux compositeurs de tous les pays. Sur le thème de la musique de chambre, pour commencer, le « Prix reine Marie-José » sera attribué la première fois en 1960, et l'œuvre couronnée sera créée lors d'un des concerts privés et devenus classiques du château de Merlinge, puis Radio-Genève en assurera la diffusion. (rmh.)

Les habitants de Herbruggen pourront rentrer chez eux



Le département des travaux publics du canton du Valais communique que sur la base de l'expertise de M. Winterhalter, géologue à Zurich, de son rapport complémentaire du 6 avril et des observations faites entre temps, toutes les mesures préventives prises pour le village de Herbruggen sont levées avec effet immédiat. Les observations faites par la brigade 2 seront poursuivies pendant la durée de son cours. Une partie du village, considérée comme menacée, était comme on le sait interdite à la population, mais une famille y était revenue sans tenir compte de l'interdiction et malgré l'intervention de la police cantonale. Un détachement militaire de la brigade légère 2, chargé de faire des observations, a été installé dans le village il y a quelques jours.

VAUD Une candidate au Grand Conseil ?

Les 25 et 26 avril, une élection complémentaire au Grand Conseil aura lieu dans le cercle de Bottens. Les électrices de ce cercle seront donc les premières à participer à l'élection d'un député. Deux candidats sont sur les rangs.

Or nous apprenons qu'une candidature féminine pourrait être présentée lors d'un éventuel deuxième tour de scrutin. Cette première candidate habiterait Morrens, patrie du major Davel.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

AUX ETATS-UNIS, en annonçant que le gouvernement avait décidé de lever les restrictions apportées depuis le 1er avril aux déplacements des ressortissants soviétiques, le porte-parole du département d'Etat a rappelé qu'au cours de ces derniers jours, l'U.R.S.S. avait permis aux ressortissants américains de se rendre en Russie d'Europe, au Caucase et en Asie centrale.

Le programme de l'U.N.R.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Comment ? M. Chalandon expose deux directives à son sens essentielles : 1) Il faut avant tout rompre avec les habitudes du passé et se refuser à la fois à pratiquer une politique de facilité démagogique et une politique de défense des intérêts particuliers. L'U.N.R. n'est pas un élu comme un autre, « il est au premier chef un chargé de mission civique du pouvoir ». 2) Autre problème, la situation sociale et financière. M. Chalandon la précise en une phrase : « L'U.N.R. est ambitieusement expansionniste ». On a parlé d'un différend doctrinal Pinay-Chalandon. Cette interprétation est si non inexacte du moins exagérée. Dans les faits, il est certain que l'U.N.R. aurait préféré que le plan Pinay soit moins rigide, moins sévère, et qu'une part plus grande fut réservée précisément à l'expansion. Mais M. Chalandon admet qu'une pause économique n'en était pas moins nécessaire, avec ce correctif toutefois que selon lui, « cette pause ne sera que temporaire et qu'une fois la consolidation de la monnaie et des finances achevée, on reparaitra vigoureusement de l'avant ».

Reste l'aspect social de cette politique. L'U.N.R. le situe dans le cadre de cette association capital-travail qui est souvent évoquée par le général de Gaulle. « Il faut moraliser le capitalisme, car quoiqu'on travaille, a dit également M. Chalandon, doit avoir sa chance d'occuper les fonctions qu'il mérite. Ceci étant aussi vrai dans l'agriculture que dans l'industrie ».

Concernant l'Algérie et la Communauté, M. Chalandon a émis l'opinion que dans l'un et l'autre cas, l'ère du colonialisme est dépassée et révolue. Pour l'Algérie, la position U.N.R. est la suivante : ni indépendance ni statu quo, mais évolution progressive des masses musulmanes qui devront accéder à une pleine maturité politique. Pour ce faire, la voie est toute tracée, c'est celle du plan de Constantine, c'est à la Communauté, le programme est plus simple encore : il se résume en cette courte formule : substituer aux anciens rapports de domination des rapports d'égalité politique appuyés sur le principe de l'assistance technique de la France métropolitaine à ses anciennes possessions d'outre-mer.

En résumé, fidélité inconditionnelle au général de Gaulle dans tous les domaines, pour les plus petites choses comme pour les plus grandes choses. M.-G. G.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

M. Adenauer explique sa décision

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le chancelier Adenauer a ajouté que les attaques britanniques contre le président de Gaulle, dues à des divergences de vues, se sont maintenues dans des limites mesurées. « Ce n'est que contre nous et spécialement contre moi que ces attaques furent toujours les plus fortes. »

L'orateur a rejeté les affirmations selon lesquelles la délégation de Bonn à la conférence atlantique de Washington aurait raidi son attitude.

La défense du droit est le moindre risque

Si l'Union soviétique devait parvenir à mettre la main sur le potentiel industriel de l'Allemagne occidentale, « elle deviendrait d'un coup la plus grande puissance économique du monde », a poursuivi le chancelier, qui a ensuite souligné la volonté de négocier de l'Occident, à la condition que l'U.R.S.S. soit prête à discuter sérieusement. Les puissances occidentales seront unies dans leurs pourparlers avec l'Est. Selon M. Adenauer, ce n'est pas par des concessions minimes accordées par étapes que l'on pourra engendrer de façon durable la puissance soviétique. Les concessions occidentales s'arrêteront là où commence le bien commun de tous

les peuples libres. Pour le gouvernement fédéral, il n'y a plus de concession possible dès le moment où la vie libre des citoyens est en danger et où la réunification de l'Allemagne dans la liberté est empêchée.

Aucun gouvernement fédéral allemand ne peut renoncer au droit « de la partie opprimée du peuple allemand » de décider en toute indépendance de son avenir politique. Il en est de même de l'acceptation par Bonn d'un plan de confédération des deux Allemagnes.

Le chancelier Adenauer a ensuite mis en garde ses auditeurs contre les illusions qui, en politique étrangère, peuvent être amères et parfois sanglantes.

L'attitude occidentale dans les prochaines négociations restera basée sur l'idée que la défense du droit est le moindre risque. Le chancelier Adenauer a reçu mercredi matin son ministre de l'économie, M. Ludwig Erhard, pour une conversation entre quatre yeux. Quelques heures avant de partir pour Cadenabbia, sur le lac de Côme, où il passera trois semaines de vacances, le chancelier Adenauer a remis les affaires en cours à son remplaçant, M. Erhard. Celui-ci n'est rentré à Bonn que dans la nuit d'un voyage électoral dans le nord de l'Allemagne.

Déclaration de M. Ollenhauer

M. Erich Ollenhauer, chef de l'opposition socialiste de l'Allemagne occidentale, qui est arrivé mercredi à Francfort, venant de Copenhague, a déclaré que la décision du chancelier Adenauer d'abandonner la politique permettrait « de traiter les choses d'une façon plus libérale et plus souple ». A la question des journalistes qui lui demandait s'il fallait s'attendre à une évolution vers une démocratie présidentielle, M. Ollenhauer a répondu que son parti veillerait à ce que cela ne se produise pas. M. Ollenhauer a encore répété ce qu'il avait déjà dit hier à Copenhague, à savoir que si le chancelier Adenauer a posé sa candidature à la présidence, c'est qu'il a eu conscience de l'échec de sa politique.

Date de l'entrée en fonctions du nouveau président

Le professeur Theodor Heuss, président de la République fédérale depuis 1949, quittera ses fonctions le 12 septembre 1959 et son successeur prêterait serment le 15 septembre, telle est la décision prise mercredi au cours d'une réunion des groupes parlementaires sous la présidence de M. Eugen Gerstenmaier, président du Bundestag. La cérémonie de prestation de serment du nouveau président de la République figurera à l'ordre du jour de la première session du parlement fédéral après les vacances d'été.

Au cours de l'« interregne », entre le 12 et le 15 septembre, les fonctions présidentielles seront exercées par le président du Conseil fédéral (assemblée des Länder).

Au cours de leur réunion, les groupes parlementaires ont également étudié la question du vote des députés de Berlin-Ouest lors de l'élection présidentielle. On sait que les représentants de l'ancienne capitale allemande n'ont qu'une voix consultative lors des votes du parlement sur les questions législatives, mais ils avaient jusqu'ici participé aux élections présidentielles. La question n'a pas encore été tranchée au cours de la réunion de mercredi.

M. Grotewohl fera aujourd'hui une importante déclaration

M. Otto Grotewohl, président du conseil de la république démocratique allemande, fera aujourd'hui, à 20 heures, une « déclaration importante », qui sera retransmise par tous les émetteurs et la télévision est-allemande, annonce la radio de Berlin-Est, qui n'a pas précisé sur quoi porterait cette déclaration.

Le commandant de la garde suisse victime d'un attentat

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il était parti pour la Suisse, à l'époque, mais il semble être revenu à Rome ces derniers temps sans se présenter aux autorités consulaires comme cela est requis aux ressortissants suisses.

Le déroulement du drame

Voici les détails sur le drame qui s'est déroulé au quartier de la garde suisse. Le garde a été introduit dans la salle à manger du commandant au moment où ce dernier était à table. L'agresseur a fait feu sur l'officier, puis a tourné l'arme contre lui-même. Le fils du colonel qui était présent

s'est précipité sur le garde et l'a désarmé aussitôt.

Les deux blessés ont été transportés dans une clinique des frères de Saint-Jean-de-Dieu, dans la petite île de Saint-Barthélemy. Le colonel a été blessé au cou et dans le dos. Il devra vraisemblablement garder la chambre une quinzaine de jours. Il a reçu à la clinique la visite de sa femme. Quant au garde, il porte au nez au front des blessures qui demanderont des soins pendant une dizaine de jours.

Le pape vivement affecté

Le quartier de la garde est consigné. Le souverain pontife, informé de ce dramatique événement par la secrétaire d'Etat, s'est montré vivement affecté.

L'auteur de l'attentat est en principe justiciable des tribunaux du Vatican. Depuis 1929, époque à laquelle l'Etat du Vatican a été constitué, aucun cas de ce genre ne s'est encore présenté à ces tribunaux, qui n'avaient eu à connaître que de menues affaires de vol.

FRANCE

Le nouvel administrateur de la Comédie française

PARIS, 8 (A.F.P.). — Le Conseil des ministres a décidé hier de nommer M. Claude Bréart de Boissanger, actuellement ambassadeur de France à Prague, administrateur de la Comédie française, pour une durée de six ans, en remplacement de M. Pierre Descaves.

M. Mollet craint un nouveau « Munich »

PARIS, 8 (Reuter). — L'ancien président du conseil et chef socialiste Guy Mollet a déclaré mercredi devant son groupe parlementaire, à Paris, que la situation internationale l'inquiète fort. Il craint un nouveau « Munich » qui ne serait peut-être pas aussi spectaculaire que celui de 1938, mais serait un « Munich camouflé ». M. Mollet approuve complètement l'attitude du président de Gaulle dans la question de Berlin, de même qu'en matière de politique algérienne et étrangère. Il craint le développement d'une « tendance neutraliste » face au renouveau de l'attitude soviétique. Enfin, M. Mollet a condamné la politique économique et sociale du gouvernement et prophétisé de nouvelles grèves pour octobre.

EN ITALIE, un premier lot de matériel destiné à l'établissement d'une base de missiles sol-air « Kike » pour l'aviation italienne est arrivé dans le port de Venise, venant des Etats-Unis. Le leader des monarchistes populaires, M. Achille Lauro, et le chef des monarchistes nationaux, M. Covelli, sont partis mercredi pour Paris où ils rencontreront l'ex-roi Humbert d'Italie.

Gouvernement rebelle au Tibet

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

(Réd. — Selon Taïpeh, des milliers de Tibétains ont été réquisitionnés afin de réparer la route allant du Tibet au Sikiang, qui a été endommagée récemment par les « révolutionnaires ». Selon ces milieux nationalistes, les communistes arrêtent tous les éléments anticommunistes de Lhassa et tout déplacement de la population est soumis à des restrictions. Les familles et les amis des partisans du dalaï-lama sont détenus comme otages.

L'aviation chinoise intervient

LA NOUVELLE-DELHI, 8 (A.F.P.). — Selon les informations qui parviennent de Gangtok, capitale de la province de Sikkim, les communistes chinois feraient actuellement un usage intensif de leur aviation pour écraser la rébellion tibétaine qui semble avoir repris quelque extension, notamment dans la province de Kham, depuis le passage du dalaï-lama en territoire indien. Sur les cinq terrains d'aviation qui ont été construits au Tibet par les Chinois, ceux de Lhassa et de Yeking seraient, selon ces mêmes sources, aux mains des insurgés, tandis que les trois autres, celui de Chando, de Kantse et

de Dam, serviraient au ravitaillement de l'armée chinoise. Il est à signaler que le rayon d'action des appareils chinois stationnés sur ces terrains couvre les zones occupées par les rebelles et que ceux-ci ne disposent pas d'armes anti-aériennes.

AVIS TARDIFS

Aula de l'université
Jeudi 9 avril 1959, à 20 h. 15

Henri Dunant
et la Croix-Rouge
1859 - 1959

100 ans après Solferino
une conférence publique et gratuite
Henri Dunant
et la fondation de la Croix-Rouge

conférence de M. Louis Meler
professeur à l'Ecole supérieure
de commerce de Genève
suivie de la présentation du film
« CAR LE SANG COULE ENCORE »
du Comité international
de la Croix-Rouge

Samedi
Salle de la Paix
HIRANO=10
Location: Pattus-Tabac

Ce soir, à 20 h. 15,
Auditorium
du Laboratoire
de recherches
horlogères

Conférence du major Maurice Cosandey
professeur à l'E.P.U.L.
« L'industrie suisse romande
face au problème
de l'utilisation
de l'énergie nucléaire »

BEAUX ÉPINARDS
le kg. —.70
ORANGES BLONDES
Paterno, le kg. —.95

MIGROS

AMICALE DES CONTEMPORAINS
Neuchâtel et environs

1924

Ce soir, assemblée constitutive
au Buffet de la Gare, 1er étage,
entrée par le quai 1, à 20 h. 15

Aujourd'hui
9
avril
SOLEIL Lever 05.53
 Coucher 19.04
LUNE Lever 06.02
 Coucher 19.33

AU JOUR LE JOUR

Où est le porte-monnaie ?

Si vous avez trouvé à la rue de l'Ecluse ou ailleurs un porte-monnaie contenant 10 francs et deux clés, empresses-vous d'aller le remettre au poste de police. Vous ferez deux heureux : un père qui nous conte le petit drame de la disparition de l'objet en question et sa petite fille, qui en est la victime.

La petite fille venait du centre avec une poussette, dans laquelle se trouvait un bébé... et ce porte-monnaie malheureux. Arrivé devant le domicile paternel, elle prit le bébé et le porta dans le logement, puis elle revint prendre soin de la poussette. Le porte-monnaie avait disparu.

Volé ou perdu ? On ne sait. Le poste de police n'a rien reçu. Si c'est un vol, le voleur a commis un acte particulièrement dégoûtant car il serait venu rôder autour de la poussette vide et aurait commis son méfait de façon délibérée. Mais c'est également un vol que de s'approprier une chose trouvée et de ne pas la remettre au poste de police. Ne l'oublions pas.

NEMO.

LE MENU DU JOUR
 Potage à la semoule
 Carottes et pommes de terre braisées au lard
 Tarte aux fruits

... et la manière de le préparer
 Carottes et pommes de terre braisées au lard. — Faire revenir dans la graisse un oignon haché, ajouter une livre de carottes et une livre de pommes de terre coupées en fines rondelles. Mouiller de bouillon, assaisonner. Incorporer ensuite une livre de lard maigre passé préalablement à la poêle dans de l'huile. Cuire une heure environ.

Etat civil de Neuchâtel

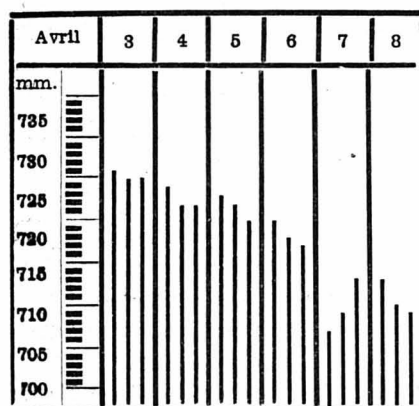
DECES. — 26 mars. A Saint-Aubin : Cornuz né Fallet, Cécile-Emilie, née en 1880, ménagère à Neuchâtel, veuve de Cornuz Rodolphe. 30. Schwab, Paul-Werner, né en 1932, mécanicien à Neuchâtel, célibataire. 2 avril. Lorimier, Ernest, né en 1880, retraité C.F.F. à Neuchâtel, époux de Fanny, née Willen; Veuve née Eberhart, Lydia-Maria, née en 1900, ménagère au Locle, épouse de Veuve, Paul-Camille.

NAISSANCES. — 28 mars. Reymond, Pascal-René, fils de Francis-Maxime, papetier à Neuchâtel, et de Josianne-Lucienne-Louise, née Franzin. 2 avril. Zaugg, Gérard, fils de Jean-Michel, instituteur à Bevaix, et de Lydia-Madeleine, née Walther.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 8 avril. Température : moyenne : 11,9 ; min. : 6,4 ; max. : 18,1. Baromètre : moyenne : 710,3. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest ; force : modérée à assez forte. Etat du ciel : légèrement nuageux à clair.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 7 avril à 7 h. : 429.38
 Niveau du lac du 8 avril à 7 h. : 429.38

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : temps partiellement ensoleillé par ciel variable. Averses locales. Vent fraîchissant du sud-ouest, tournant plus tard au nord-ouest. Par moments fœhn dans les Alpes. Jeudi, baisse de la température. Léger danger de gel dans les endroits exposés, principalement en Valais.

Sud des Alpes et Engadine : ciel tout d'abord nuageux à couvert et quelques précipitations régionales. Au cours de jeudi, nouvelles éclaircies et vents tournant au nord. En montagne, température d'abord en hausse, jeudi de nouveau en baisse.

La nouvelle liaison Berne - Neuchâtel - Paris

Comme nous l'avons annoncé, une nouvelle paire de trains circulera sur la « BN » et la « franco-suisse » dès le 31 mai 1959, date de l'entrée en vigueur du nouvel horaire, afin de créer une relation rapide entre Berne et Paris et vice versa. Ce train comportera des voitures directes à destination de Dijon. Il s'arrêtera sur nos parcs suisses à Neuchâtel et à Travers. Il quittera Berne à 7 h. 18 et Neuchâtel à 8 h. Les voyageurs seront à Paris à 13 h. 45 déjà.

Afin de permettre aux voyageurs des Montagnes neuchâteloises de profiter de cette nouvelle relation, les C.F.F. ont avancé de quelques minutes l'heure de départ du train accéléré No 422. Celui-ci quittera dès le 31 mai, le Locle à 7 h. 13 et la Chaux-de-Fonds à 7 h. 25 pour arriver à Neuchâtel à 7 h. 56.

Au retour, il sera possible de quitter Paris après 18 heures pour arriver à Neuchâtel vers minuit et à Berne à minuit 44. Pour diverses raisons, satisfaction n'a pas pu être donnée à la requête de la Société de développement de Bienne qui avait demandé que le train soit détourné au retour par Bienne.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

APRÈS UNE CHASSE A L'HOMME DRAMATIQUE AU COURS DE LAQUELLE IL TIRA SIX COUPS DE FEU

Un dangereux récidiviste assiégé par d'importantes forces de police dans une villa de Saint-Aubin

(DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX)

Hier après-midi, vers 16 heures, un cambrioleur était signalé dans la région du Roc, située entre Vauxmarcus et Saint-Aubin, au bord de la route cantonale. Il avait visité une maison de week-end située à cet endroit. Tandis que la police faisait les constatations, le gendarme de Saint-Aubin, qui surveillait les environs, découvrit soudain le cambrioleur vers 16 h. 15 et le somma de se rendre. Comme l'individu n'obtempérait pas et prenait la fuite, le gendarme tira, mais au deuxième coup de feu son pistolet s'enraya.

Le cambrioleur qui était armé d'un revolver tira également par trois fois avant de disparaître, poursuivi par le gendarme et des jeunes gens. Une dramatique chasse à l'homme s'engagea.

Après avoir fait de la varappe dans les rochers, le malfaiteur pénétra dans la propriété de Mme de Chambrier, « Le Roc », située sur un promontoire au bord du lac, tira encore trois coups de feu sur ses poursuivants, heureusement sans toucher personne. En l'absence de la propriétaire, la maison n'était occupée que par une femme de chambre. L'individu la tint sous la menace de son arme, puis devant l'arrivée des renforts de police, alla se réfugier dans les combles.

Une vingtaine de gendarmes et d'inspecteurs de la sûreté cernaient la maison ; quelques-uns d'entre eux pénétraient dans la demeure et sommaient le malfaiteur de se rendre. Mais celui-ci menaçait de se suicider.

Les choses en restèrent là. Prudente, la police fit installer des projecteurs et utilisa même des gaz lacrymogènes. Pendant que le malfaiteur ouvrait la fenêtre, les gendarmes purent s'introduire dans la

pièce mansardée où il se tenait. Ainsi, de deux endroits, la police le tenait sous le feu de ses armes. Mais elle n'avait pas reçu la permission de tirer qui doit être donnée par un magistrat. Elle préférait au surplus éviter toute effusion de sang.

De nombreux badauds s'étaient groupés dans les environs. Le long de la route cantonale à certains moments on comptait jusqu'à 150 voitures arrêtées.

Le malfaiteur se nomme Wilhelm Quebette, des Hauts-Geneveys, âgé de 21 ans. Récidiviste, il a été impliqué notamment dans l'affaire du cambriolage de la Vue-des-Alpes et du kiosque des Hauts-Geneveys. Il a été arrêté il y a deux jours à Neuchâtel, à la poste, au moment où il tentait d'encaisser un chèque. Alors que deux agents de la sûreté l'emmenaient au bureau de la Place-d'Armes, il réussit à leur fausser compagnie. Il sauta devant une voiture arrivant de la place Pury, au risque de se faire écraser, et put s'enfuir après avoir été légèrement touché, les agents se trouvant de l'autre côté.

L'Association pour le développement de Neuchâtel a tenu hier soir son assemblée générale

L'Aden a tenu hier soir, dans la salle du Conseil général à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Georges Droz et en présence des conseillers communaux Jean Liniger et Fernand Martin, son assemblée annuelle.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1958 par M. René Dupuis, le président commenta le rapport d'activité, dont nous donnons un extrait ci-après. M. Georges Droz affirma sa foi dans l'avenir de notre ville, en faveur de laquelle l'Aden travaille dans un esprit parfaitement désintéressé. Il rendit aussi hommage à tout ce que font les diverses sections de l'Administration communale pour agrandir la ville et soutenir le mouvement touristique. Il remercia enfin le dynamique directeur de l'Aden, M. René Dupuis, et le trésorier, M. Emile Petitpierre.

La lecture des comptes révéla que l'exercice bouclait par un déficit de... 11 fr. 36. Les rapports furent adoptés sans discussion, le barème des cotisations maintenu et aux divers M. Jean Liniger, conseiller communal, dit la gratitude des édiles à l'Aden pour tout le travail qu'elle accomplit et il félicita chaudement son directeur.

La conférence voulant que l'assemblée fût suivie d'une conférence, l'Aden avait fait appel à M. Benjamin Romieux, chef d'émissions à Radio-Lausanne, qui entretint l'auditoire de ce sujet : « La radio, fenêtre ouverte sur le monde ». Il n'est pas besoin de présenter M. Romieux, qu'on a déjà entendu en notre ville et qui fut un des conférenciers du dernier camp de la Sagne. Il est par vocation un homme de radio. Il ne saurait dire si la radio est un art. Elle a en tout cas apporté à l'homme un nouveau moyen d'information et de divertissement, plus même, elle a, selon une technique propre aux mystères des sons, créé une nouvelle poésie à la mesure de l'âge moderne. La radio est son, mais elle est faite par des hommes et s'adresse à d'autres hommes, d'où ces contacts précieux qu'évoqua M. Romieux, d'où les efforts des studios pour donner une image aussi complète que possible des événements, d'où la variété des émissions devant satisfaire la variété des auditeurs. M. Romieux sut, avec chaleur et conviction, définir la mission de la radio vue par ceux qui la font. Ses auditeurs, qui sont aussi auditeurs radio-phoniques, lui montrèrent par leurs

applaudissements tout l'intérêt qu'ils avaient pris à son vivant exposé. D. Bo.

Le rôle économique du tourisme à Neuchâtel

Nous extrayons les quelques passages suivants du rapport d'activité de l'A.D.E.N. en 1958 :

Il ne saurait être contesté que Neuchâtel doit actuellement une partie importante de son essor économique au développement de son tourisme. La démonstration en est apportée par l'annuaire qui caractérise notre ville du premier printemps à l'arrière-automne, ainsi que par l'apport considérable que constitue pour notre commerce, notre viticulture, notre artisanat et plusieurs de nos industries, les achats des étrangers de passage ou en séjour à Neuchâtel.

Ainsi, nous croyons pouvoir dire que nous avions raison de mettre tout en œuvre pour augmenter la propagande systématique en faveur de Neuchâtel ; nous croyons également pouvoir affirmer que cette propagande a porté ses fruits. La preuve en est donnée par les constatations que voici :

— en 1938, alors que l'A.D.E.N. n'avait qu'une activité réduite, Neuchâtel totalisait 29,358 nuitées d'hôtes suisses, 14,443 nuitées d'hôtes étrangers, soit un total 43,801 nuitées, ce qui représentait le 2,7 pour mille du mouvement touristique suisse et le 25 % du mouvement touristique dans le canton ;

— en 1948, soit trois ans après la réorganisation de l'A.D.E.N., le total des nuitées à Neuchâtel passait à 80,518, dont 28,525 nuitées d'hôtes étrangers, ce qui représentait le 3,7 pour mille du mouvement suisse et le 33 % du mouvement touristique dans le canton ;

— en 1958 enfin, nous avons totalisé à Neuchâtel 96,003 nuitées, dont 49,251 d'hôtes étrangers, ce qui a représenté le 4,3 pour mille du mouvement suisse et le 45 % du mouvement touristique dans le canton.

Cette progression est non seulement spectaculaire, mais aussi très encourageante.

De nombreuses voies nous sont encore ouvertes pour attirer toujours davantage les clients étrangers à Neuchâtel ; la principale serait une propagande encore plus complète. *Holas ! nous devons une fois de plus déplorer le manque de fonds dont nous disposons pour faire face aux frais d'une propagande accrue. Pourtant nous savons que les recettes résultant d'une propagande systématique se diffusent et s'éparpillent dans l'ensemble de notre économie. Depuis 1948, trois nouveaux hôtels ont été créés à Neuchâtel, plusieurs ont été rénovés, tous ont été entretenus ; des architectes, des entrepreneurs, des maîtres d'état, des artisans ont largement bénéficié de ces opérations qui totalisent plusieurs millions de francs. Depuis 1948, de nouveaux restaurants ont été créés débouchés supplémentaires pour notre viticulture, notre agriculture, notre commerce, nos imprimeries, notre artisanat ; ces opérations totalisent elles aussi plusieurs millions. Chaque année, des millions d'argent frais sont apportés à nos commerçants par la clientèle de passage ; chaque année, des centaines de familles hébergent des étudiants dont les prestations pour la chambre et la pension permettent l'équilibre de maints budgets ; tous jours plus nombreux, ces étudiants venant soit de Suisse allemande, soit de l'étranger, contribuent à une occupation rationnelle de notre corps de professeurs, tant à l'Université qu'à l'École de commerce, à l'École suisse de droguerie, dans nos écoles spécialisées, nos instituts et pensionnats.*

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

Rapatriement funéraire

(c) Mercredi matin, on a ramené en Suisse la dépouille mortelle du Zurichois Harry-Werner Frick, né en 1935, qui s'était engagé à la Légion étrangère et fut tué dans un combat en Algérie le 11 décembre 1957.

Aux Verrières-de-Joux, au moment où la voiture funéraire allait quitter le sol français, des représentants des autorités militaires et civiles étaient présentes pour rendre les honneurs : le sous-préfet de Pontarlier, M. Rykbuch, remplaçant le préfet du Doubs empêché, le colonel Regnier, adjoint du général commandant la subdivision de Besançon ; le commissaire principal, M. Manuel Perret et ses inspecteurs ; l'inspecteur principal des douanes françaises, M. Carré ; le délégué du consulat suisse de Besançon, M. W. Scheidegger, et plusieurs autres personnalités.

JURA BERNOIS

LES BREULEUX

Une voiture folle

Mardi après-midi, à 16 h. 50, une automobile conduite par un habitant de Berne, à côté duquel se trouvait un habitant de Tramelan, venant des Breuleux, aborda probablement trop rapidement le virage à droite situé au Petit-Cerneux. Le chauffeur perdit la maîtrise de son véhicule, qui suivit quelques instants la « rigole » à gauche de la chaussée, puis en voulant redresser la direction, il fit à nouveau traverser la chaussée à la voiture, qui emboutit un petit rocher se trouvant sur la droite, et ayant fait un demi-tour, tourna fond sur fond et s'immobilisa les roues en l'air. Les deux occupants de la voiture furent rapidement secourus et conduits à l'hôpital de Saint-Imier. Le chauffeur a une jambe cassée.

A LA FRONTIÈRE

PONTARLIER

Depuis mercredi matin 700 métallos sont en grève

Les établissements Dubied ont arrêté leur fabrication (sp) La principale usine métallurgique de Pontarlier, les établissements Dubied, est depuis hier matin touchée par une grève qui affecte la quasi totalité de son personnel travaillant à l'heure, soit plus de 700 ouvriers.

Au cahier des revendications présenté mardi après-midi par les responsables des trois syndicats C.G.T., C.F.T.C. et Indépendant en vue d'une augmentation de salaire et de l'obtention de divers avantages, la direction avait fait une réponse d'attente subordonnée notamment à l'étude des résultats financiers de mars et aux décisions de la prochaine réunion paritaire de Besançon.

Les délégués syndicaux unis dans une action commune recurent des travailleurs mission de renouveler leurs démarches mercredi matin. En cas de réponse identique de la direction, la grève était décidée. Elle commença à 10 heures précises. Toutes les chaînes de fabrication s'arrêtèrent. On comptait une reprise à 14 heures. Mais les résultats d'une troisième entrevue ayant été négatifs, le mouvement se poursuit ainsi qu'il en a été décidé mercredi à 18 heures au cours d'un meeting qui groupait 700 personnes. Un comité de grève siège en permanence. Des mesures ont été envisagées dans l'éventualité d'un conflit social de longue durée : appel aux pouvoirs publics, municipalité, afin d'obtenir des distributions de pain et de lait aux enfants des grévistes, organisation de repas collectifs, déclenchement d'une campagne de solidarité ouvrière avec collectes dans un vaste secteur. Les pourparlers continuent cependant. Les ouvriers réclament notamment une augmentation du salaire horaire de 20 fr. français. Une nouvelle entrevue avec la direction se tiendra aujourd'hui à 7 heures du matin. Une réunion d'information est prévue chaque soir au cours de laquelle la conduite à tenir pour le lendemain sera soumise à l'approbation des ouvriers.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Accident de travail

Hier matin, M. Conrad Broch, ouvrier dans une menuiserie du village et domicilié à Saint-Blaise, a eu une main prise dans une toupe. La main mutilée et perdant son sang en abondance, M. Broch a été transporté immédiatement à l'hôpital Poutarlier par l'ambulance de la police de Neuchâtel.

RÉGIONS DES LACS

MORAT

Collision nocturne

(sp) Une auto de Bienne, roulant nuitamment de Morat en direction de Surgetz, est entrée en collision avec un cycliste de Villars-les-Moines, qui circulait sans lumière. Projeté contre le pare-brise, le cycliste fut assez grièvement blessé et dut être transporté à l'hôpital de Meyriez. Son vélo est hors d'usage et l'auto du Biennois, qui ne circulait que depuis le 1er avril, a également subi de gros dégâts.

BIENNE

Un décès

On annonce le décès dans sa 53ème année du Dr François Bocion, médecin de Bienne. Le défunt, qui était le petit-fils du peintre Bocion, avait présidé la Société des beaux-arts de Bienne.

CHEYRES

Décès de la doyenne

Mardi, à 16 h. 30, est décédée à l'hôpital de la Broye à Estavayer-le-Lac, Mme veuve Marie Pillonel, née Bally. La défunte devait entrer le 30 de ce mois dans sa 100ème année et son village de Cheyres s'appropriait à lui faire fête à cette occasion.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Collision entre deux voitures

(c) Mardi soir, vers 22 heures, un automobiliste français qui circulait à la rue Numa-Droz, arrivé à la bifurcation de la rue Dr-Goullery, n'observa pas le signal « stop ». Cette imprudence a provoqué une violente collision avec une voiture de la ville. Les conducteurs ont été légèrement blessés et les véhicules ont subi de gros dégâts.

LE LOCLE

Une voiture volée

La police signale le vol au Locle, dans la nuit du 7 au 8 avril, d'une automobile « Hudson » grise, portant les plaques de contrôle NE 8136.

DIEU EST AMOUR.

Madame J.-C. Imhof-Tritten, à Lausanne ; Monsieur et Madame Herbert Perrin-Baud, à Pesoux ; les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Mathilde GRABER

née TRITTEN
 leur bien chère sœur, tante, parente et amie, survenue à Lausanne le 8 avril 1959 dans sa 80ème année.
 Lausanne, avenue d'Echallens 83.

Heureux celui qui marche dans la paix au Seigneur.
 L'incinération aura lieu à Lausanne, vendredi 10 avril.

Culte en la chapelle Saint-Roch, à 14 h. 30.
 Honneurs, à 15 heures.
 Domicile mortuaire : Lausanne, chapelle Saint-Roch.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
 Quoi qu'il en soit, mon âme se repose en Dieu, ma délivrance vient de Lui.
 Ps. 62 : 1.

Monsieur et Madame Emile Favre-Brack, à Neuchâtel ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Albert FAVRE

née Marie AMEZ-DROZ
 leur chère mère, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 89ème année.
 Neuchâtel, le 8 avril 1959.
 (Maldière 27)

L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur brisé.
 Ps. 34 : 18.

L'incinération sans suite aura lieu vendredi 10 avril.

Culte pour les parents, amis et connaissances au crématoire de Neuchâtel, à 14 heures.

On est prié de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à une œuvre de bienfaisance.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'élevé mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours ; le secours me vient de l'Eternel.

Madame et Monsieur Albert Gerber-Cornu, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Charles Pagan-Gerber et leur fille, à Saint-Blaise ; Monsieur Alfred Matthey-Gerber, à Corcelles ; Monsieur et Madame Maurice Matthey-Colin et leur fille, à Corcelles, les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles CORNU

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 77ème année.
 Neuchâtel, le 7 avril 1959.
 (36, faubourg de l'Hôpital)

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.
 L'incinération aura lieu jeudi 9 avril, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société fribourgeoise de secours mutuels de Neuchâtel, a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Charles CORNU

membre de la société. Le comité.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi.
 Tim. 4 : 7.

Madame François Bocion, à Bienne, et son fils Jean-Daniel, élève officier à Nîmes (France) ; Madame Francis Bocion-Wachter, à Winterthour ; Madame Alfred Bocion-Buri et ses fils, à Winterthour ; Monsieur et Madame René Bocion et leurs fils, à Winterthour ; Monsieur et Madame Pierre de Rougemont et leurs enfants, à Neuchâtel et à Corcelles ; Monsieur et Madame Raymond Clottu et leurs enfants, à Berne, à Meggen et à Bâle ; Monsieur Fernand Morel, à Neuchâtel ; Madame Ernst Wachter-Böschstein, à Winterthour, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur François BOCION

docteur en médecine
 leur bien-aimé mari, beau-père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé brutalement à leur tendre affection, dans sa 53ème année, après une courte maladie.
 Bienne, le 7 avril 1959.
 (Chemin du Parc 12)

Culte au crématoire, vendredi 10 avril, à 14 heures.
 Autocars à disposition à la place Centrale, à 13 h. 45.

Dans l'esprit du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de songer au dispensaire antituberculeux de Bienne ou d'ailleurs.

Madame Léon DU PASQUIER

née Alice de COULON
 que Dieu a rappelée à Lui, le 6 avril 1959, dans sa 87ème année.
 La Rochette, Neuchâtel.
 Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. Mat. 5 : 8.

Culte au temple de Boudry, jeudi 9 avril, à 14 heures.

Pompes funèbres E. FAVARD

Ceruaux Incinérations
 Gouffonnes-Transports
 Seyon 23 - Tél. 5 36 04

DIEU EST AMOUR.

Madame J.-C. Imhof-Tritten, à Lausanne ; Monsieur et Madame Herbert Perrin-Baud, à Pesoux ; les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Mathilde GRABER

née TRITTEN
 leur bien chère sœur, tante, parente et amie, survenue à Lausanne le 8 avril 1959 dans sa 80ème année.
 Lausanne, avenue d'Echallens 83.

Heureux celui qui marche dans la paix au Seigneur.
 L'incinération aura lieu à Lausanne, vendredi 10 avril.

Culte en la chapelle Saint-Roch, à 14 h. 30.
 Honneurs, à 15 heures.
 Domicile mortuaire : Lausanne, chapelle Saint-Roch.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
 Quoi qu'il en soit, mon âme se repose en Dieu, ma délivrance vient de Lui.
 Ps. 62 : 1.

Monsieur et Madame Emile Favre-Brack, à Neuchâtel ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Albert FAVRE

née Marie AMEZ-DROZ
 leur chère mère, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 89ème année.
 Neuchâtel, le 8 avril 1959.
 (Maldière 27)

L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur brisé.
 Ps. 34 : 18.

L'incinération sans suite aura lieu vendredi 10 avril.

Culte pour les parents, amis et connaissances au crématoire de Neuchâtel, à 14 heures.

On est prié de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à une œuvre de bienfaisance.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'élevé mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours ; le secours me vient de l'Eternel.

Madame et Monsieur Albert Gerber-Cornu, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Charles Pagan-Gerber et leur fille, à Saint-Blaise ; Monsieur Alfred Matthey-Gerber, à Corcelles ; Monsieur et Madame Maurice Matthey-Colin et leur fille, à Corcelles, les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles CORNU

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 77ème année.
 Neuchâtel, le 7 avril 1959.
 (36, faubourg de l'Hôpital)

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.
 L'incinération aura lieu jeudi 9 avril, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société fribourgeoise de secours mutuels de Neuchâtel, a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Charles CORNU

membre de la société. Le comité.